



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus  
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis  
Camillus de Neufville Collegio S S.  
Trinitatis Patrum Societatis J E S U  
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.





# MERCURE

## GALANT 807156

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAUPHIN



APRIL 1683.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
rue Merciere, au Mercure Galant.

---

M. DC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

*Avis pour placer les Figures.*

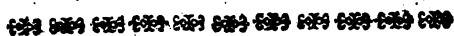
**L**es Airs Italiens doivent regarder la page 95.

La Figure doit regarder la page 117.



## LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

**V**ous recevrez l'Extraordinaire du Quartier de Janvier 1683. que l'on vend 30. s. & les Mercurès 20. s.



*Livres nouveaux du Mois d'Avril 1683.*

**R**echerches curieuses d'Antiquitez, contenues en plusieurs dissertations sur des Médailles, Bas Reliefs, Statuës Mosaïques, & Inscriptions Antiques, enrichies d'un grand nombre de Figures en Taille douce, par Monsieur Spon, Docteur Agrégé au College des Medecins de Lyon, & à l'Academie des Ricouranti de Padouë, in quarto, 6. liv. sur du tres-beau papier: Il y en a du papier beaucoup plus fort, que l'on vendra 8. l.

- Les Oeuvres de Monsieur de Boisseau, augmentées d'un quart, indouze, 3. liv.

- La Théologie Morale de Monsieur Genest, indouze 4. volumes, augmentée d'un quart, 6. livres.

- Preuves & préjuges pour la Religion Chrétienne & Catholique, contre les fausses Religions & l'Athésme, par Monsieur Diroys, Doc-

rent en Theologie de la Faculté de Paris, in-  
quarto, 1. liv.

L'Exode & le Levitique, in octavo, 4. liv.

La Dépouille des Curez, par Monsieur  
Thiers, indouze, 45. f.

Le Theologien dans les Conversations avec  
les Sages & les Grands du Monde, in quarto,  
5. livres.

Maladies Veneriennes de Monsieur de Ble-  
gny, indouze 3. volumes, nouvelle Edition,  
4. liv. 10. f.

Descriptions de ~~l'Univers~~, avec plusieurs Fi-  
gures en Taille douce, in quarto 5. volumes,  
24. livres.

Conference de Monsieur de Meaux avec le  
ministre Claude, indouze, 45. f.

Le Festin de Pierre, Comedie de Monsieur  
Moliere mis en Vers, par Monsieur de Corneil-  
le, indouze, 30. f.

La Politique des Amans, ou la connoissance  
du cœur, enretiens, dans le despit, dans l'in-  
constance, que les Hommes & les Femmes  
n'aiment pas de la même maniere, indouze,  
2. vol. 3. l.

Attaxerre Tragédie, par Monsieur Boyer de  
l'Academie Française, avec sa Critique, in-  
douze, 15. f.

Les Conférences Ecclesiastiques du Diocèse  
de Luçon, sur les matieres les plus importantes  
pour l'instruction des Curez, des Confesseurs,  
indouze, 3. vol. 3. liv. 15. f. L'on donnera le  
troisième Tome dans la même Boutique; Im-  
pression de Paris, séparé.

*En attendant plusieurs autres Nouveau-  
tez, mais de tres bons Livres.*

*L'on continuë à distribuër le Journal des  
Sçavans, pour 6. sols le Coyer.*





TABLE DES MATIERES  
contenuës dans ce Volume.

<b>P</b> <i>Rélude ,</i>	1
<i>De la verité de nostre Religion ,</i>	
<i>&amp; de la fausseté de celle des Cal-</i>	
<i>vinistes ,</i>	3
<i>Prix donné par le Roy.</i>	4
<i>Prix remporté par M. de la Mo-</i>	
<i>noye.</i>	5
<i>Sur le Secret du Roy ,</i>	7
<i>Sonnet Italien ,</i>	10
<i>Madrigal à Monseigneur le Dau-</i>	
<i>phin ,</i>	11
<i>Abbaye de Cluny ,</i>	12
<i>Description de tous les Divertisse-</i>	
<i>mens de Venise pendant le der-</i>	
<i>nier Carnaval ,</i>	17
<i>Maison de Roquelaure ,</i>	65
<i>Morts ,</i>	72
<i>Sennet ,</i>	83

# T A B L E

<i>Histoire ,</i>	84
<i>Opera représenté à Rome ,</i>	97
<i>Opera représenté à Gennes ,</i>	99
<i>Opera représenté à Paris à l'Hostel de Duras ,</i>	100
<i>Ecussions à remplir dans le Livre in- titulé Tableaux Genealogi- ques , ou les seize Quartiers de nos Roys depuis Saint Louis jusques à present ; des Princes &amp; Princesses qui vivent ; &amp; de plusieurs Seigneurs de ce Royaume ,</i>	116
<i>Vers faits pour une Mascarade ,</i>	119
<i>Depart de la Signora Donna Anna Carouso.</i>	122
<i>Profession faite par Madame Huet , âgée de prés de quatre-vingts ans ,</i>	123
<i>Description du Voyage de l'Ameri- que fait par M. Gabaret avec son Escadre, &amp; de tous les Lieux où il a esté.</i>	125

# T A B L E.

<i>Mariage de M. le Comte de Gondrin ,</i>	160
<i>Baptêmes ,</i>	164
<i>Survivance de la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre , donnée par le Roy à Monsieur le Marquis de Villequier ,</i>	165
<i>Mort de Madame de Rambures ,</i>	166
<i>Mariage de Monsieur le Marquis de Fontenille &amp; de Mademoiselle de Mesme ,</i>	169
<i>Conversion ,</i>	171
<i>Vers de Monsieur de Montplaisir , Lieutenant du Roy d' Arras , sur la favorable audience donnée par le Roy à Mademoiselle de Scudery ,</i>	173
<i>Madrigaux à la mesme ,</i>	174
<i>Relation du Voyage de M. le Comte de S. Amand, Ambassadeur pour le Roy à Maroc, où l'on voit tout ce qui</i>	

# T A B L E.

<i>s'est fait dans cette Ambassade, les honneurs qu'on luy a rendus, &amp; tout ce qui s'est passé dans les Audi- diances qu'il a eues du Roy de Maroc, avec un Portrait de ce Monarque,</i>	176
<i>Tout ce qui s'est passé pendant le Voyage du Roy à Compiègne,</i>	214
<i>Motets chantés devant le Roy, de la composition de ceux qui aspirent à la Maistrise de Musique de la Chapelle de Sa Majesté, avec tous les noms de ceux qui les ont fait chanter,</i>	224
<i>Mort de Monsieur le Vicomte de Marsilly,</i>	229
<i>Mort de Monsieur le Prince de Monlors,</i>	230
<i>Mort du Pere Bourlon, Capucin,</i>	ibid.
<i>Mission des Capucins, Prédicateurs,</i>	231 232

# T A B L E .

Carême prêché par Monsieur l'Évesque d'Amiens,	233
Nouveaux Officiers Généraux,	238
Depart de Monsieur de Seignelay pour Toulon,	237
Gouvernement de Chartres donné à Monsieur de Chastillon,	ibid.
Monsieur le Maréchal Duc de Navailles est nommé Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres,	238
Route du Voyage du Roy,	244
Noms de ceux qui ont expliqué la première Enigme,	246
Noms de ceux qui ont trouvé le mot de la seconde,	247
Noms de ceux qui ont trouvé le sens de l'une & de l'autre,	248
Enigme,	251
Autre Enigme,	253
Réjouissances faites à Constantinople pour la Naissance de Mon-	

# TABLE.

seigneur le Duc de Bourgogne,

254

Festes de Toulouse, 255

Sentimens sur les Lettres & l'His-  
toire, 260

Lettres diverses, 261

Phaëton, Opera, 262

Fin de la Table.

**EXTRAIT DV PRIVILEGE**  
*du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, MONTQUIBRES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 31.  
Janvier 1683.*



# MERCURE GALANT.

AVRIL 1683.



**L'**APPLICATION du  
Roy est si grande pour  
toutes les choses qui re-  
gardent le progrès de  
la Religion Catholique, qu'il tra-  
vaille sans relâche à ce qui peut  
l'augmenter. C'est ce qui est cau-  
se que depuis plusieurs années,  
je vous entretiens chaque Mois  
des avantages que luy procure ce

*Avril 1683.*

A

pieux Monarque. Depuis ma derniere Lettre, il a fait rendre un Arrêt du Conseil d'Etat, qui ordonne à tous Officiers faisant profession de la Religion Pretenduë Reformée, qui ont Charge dans la Maison, & dans celles de la Reine, & de Madame la Dauphine, de Monsieur, de Madame, & de Monsieur le Prince, & autres Officiers jouïssans des Privileges des Commençaux, de se demettre de leurs Charges dans deux mois du jour de l'Arrest, pour tout délay. Comme Sa Majesté ne fait rien qu'avec beaucoup de prudence & de justice, Elle a fixé un temps, parce qu'Elle a souvent donné les mesmes ordres, auxquels les Religionnaires n'ont pas obey. Ils n'ont pas sujet de dire que ce temps est court, puis qu'ils doi-

vent estre preparez à une chose, qui leur avoit déjà esté ordonnée plusieurs fois.

L'exemple & le zele de Sa Majesté engagent tous ses Sujets, à contribuer, chacun selon son employ, & son talent, à la Conversion des Heretiques; & c'est par cette raison que Dom Alfonse Belin, Prieur Claustral de la Charité, a composé un Livre de la verité de nostre Religion, & de la fausseté de celle des Calvinistes. Les Docteurs de Sorbonne, qui ont pris le soin de l'examiner, en font grande estime, & ont declaré qu'il estoit tres-docte, tres-convaincant, & tres-utile, non seulement pour la conversion des Pretendus Reformez, mais encore pour l'instruction des Catholiques.

S'il a toujours été glorieux de

se separer du commun des Hommes par quelque endroit remarquable, de grands avantages suivent cette gloire dans le Regne où nous vivons, puis que tous ceux qui ont de l'esprit, du merite, du service, & des qualitez qui les distinguent dans les Emplois, dans les Lettres, dans les Arts, ou dans la Maison du Roy, doivent se tenir assurez d'en recevoir tost ou tard des gratifications, sans qu'il soit besoin qu'ils les poursuivent. Ce que je vay vous apprendre en est une preuve. Il y a quelques années que Sa Majesté avoit proposé un Prix pour les Sculpteurs, qui réussiroient le mieux en de certains Ouvrages de Sculpture. On n'en parloit plus, & personne ne sollicitoit; lors que l'on a déclaré que Monsieur Girardon, fameux

## G A L A N T.

Sculpteur, avoit gagné ce Prix, & qu'on luy a fait present de mille Ecus de la part du Roy. Cela fait connoistre qu'il ne faut que bien servir, meriter, & se taire, puis que ce grand Prince sçait, voit, & connoist tout. Doit-on s'étonner après cela du progres que font icy les beaux Arts ? Quelques Ouvrages qu'on veuille entreprendre à l'avenir, il ne faudra plus recourir aux Etrangers. Sa Majesté a bien voulu y pourvoir ; les soins d'un grand Ministre ont réüssi ; & ce sera de formais en France, que l'on verra des Illustres aussi considerables que ceux à qui l'Antiquité dressoit des Statuës. Nous en avons un exemple en Monsieur le Brun.

Il est diverses manieres de gagner des Prix ; & si le Roy ne les donne pas toujours, il en est

## 6            M E R C U R E

souvent le sujet. Je vous ay parlé plusieurs fois des Bouts-rimez de *Pan & Guenuche*, qui avoient esté donnez à remplir à la gloire de ce Monarque. On a fait plus de quatre mille Sonnets sur ce sujet. Comme il s'agissoit du Roy, chacun écrivoit. Monsieur de la Monoye, né sous une Etoile qui fait remporter des Prix, puis qu'il a merité deux ou trois fois celuy de Vers, que l'Académie Françoise distribue de deux ans en deux ans, a encor remporté celuy de ces Bouts-rimez. Je n'ay pû vous l'apprendre plutôt, parce que Monsieur de la Monoye luy-même ne l'a appris, qu'en voyant dans les Lettres que je vous adresse, les premiers Vers du Sonnet victorieux, qu'il a reconnu estre le sien.

Toute l'Europe a les yeux ou-

verts sur les divers Camps que Sa Majesté doit establir. C'est une matiere bien ample aux raisonnemens des Politiques ; mais que sert de raisonner ? Les desseins du Roy ont toujours esté impenetrables, & c'est avec beaucoup de justesse qu'on a fait cette Devise, le Soleil pour corps, & ces mots pour ame, *Proprio se lumine condit*. Vos Amies en trouveront l'explication dans ce Sonnet.

## SUR LE SECRET DU ROY.

## SONNET.

**C**omme l'Astre du jour, brillant  
 dans sa carriere,  
 Se cache dans le fonds de sa propre clarté,  
 Les desseins de LOUIS, sont

*un profond mystere ,  
On n'en penetre point l'auguste ob-  
scurité.*



*Tout l'Univers troublé, médite, con-  
sidere*

*Cette toute-puissante , & sombre  
activité ,*

*Qui laissant raisonner sur ce qu'elle  
doit faire ,*

*Fait souvent en Hyver , ce qu'on  
craint en Eté.*



*Grands mouvemens par tout , éclat,  
magnificence ;*

*Jamais tant de Soldats, jamais tant  
de dépenses*

*Mais de quoy nous instruit ce pom-  
peux appareil ?*



*Le Secret de LOUIS, toujours inac-  
cessible ,*

*Ne nous apprend-t'il pas , que sem-  
blable au Soleil ,  
A force de briller , il se rend invi-  
sible ?*

Les Muses Françoises ne sont pas les seules qui chantent les loüanges de Sa Majesté. Les Italiennes ont le mesme empressement, & voicy ce qu'elles disent par la bouche de Dom Thomas Maroulo, frere de Monsieur le Duc Jean-Paul Dom Vincent Maroulo, Gentilhomme de la premiere qualité de Messine, qui s'estant retiré à Marseille avec toute sa Famille, a esté naturalisé François.



PO      MERCURE

ALLA MAESTA CHRISTIANISSIMA  
DI LUIGI IL GRANDE.

S O N N E T O.

**O** Del Callico cielo invitto  
Atlante,  
A cui l'Eterea mole è lieve pondo:  
Achille di Vittorie ogn'or fecondo:  
Herac de Regi, & Hercole regnante.



Ulisse accorto; Fabio vigilante:  
Braccio fatal d'Astrea; mente del  
monde:  
Di benefica luce Astro secundo:  
De la fede campion: del giusto  
amante.



L'Idra Belgica doma à i pic tr  
freme:

*L'Asia superba intemorita tace :  
Africati paventa ; Europa teme.*



*Cossi vinto del tempo il dente edace,  
L'Invidia, che trafica al piè ti geme,  
Marte in campo t'adora, & Giove  
in pace.*

Il doit y avoir un Camp au-  
près de la Saône ; & ce Madrigal  
a esté fait sur le bruit qui court  
que Monseigneur le Dauphin le  
commandera. Il est de Monsieur  
de Pressac, d'Evreux.

MADRIGAL.

**V**enez, O Fils unique d'un  
Mars, venez camper  
sur les bords de la Saône ;  
Nous porterons de là si loin nos Etens  
Mars, que nos ennemis

pieux Monarque. Depuis ma derniere Lettre, il a fait rendre un Arrêt du Conseil d'Etat, qui ordonne à tous Officiers faisant profession de la Religion Pretendue Reformée, qui ont Charge dans la Maison, & dans celles de la Reine, & de Madame la Dauphine, de Monsieur, de Madame, & de Monsieur le Prince, & autres Officiers jouïssans des Privileges des Commençaux, de se demettre de leurs Charges dans deux mois du jour de l'Arrest, pour tout délai. Comme Sa Majesté ne fait rien qu'avec beaucoup de prudence & de justice, Elle a fixé un temps, parce qu'Elle a souvent donné les mesmes ordres, auxquels les Religioneux n'ont pas obey. Ils n'ont pas sujet de dire que ce temps est court, puis qu'ils doi-

vent estre preparez à une chose, qui leur avoit déjà esté ordonnée plusieurs fois.

L'exemple & le zele de Sa Majesté engagent tous ses Sujets, à contribuer, chacun selon son employ, & son talent, à la Conversion des Heretiques; & c'est par cette raison que Dom Alfonse Belin, Prieur Claustral de la Charité, a composé un Livre de la verité de nostre Religion, & de la fausseté de celle des Calvinistes. Les Docteurs de Sorbonne, qui ont pris le soin de l'examiner, en font grande estime, & ont déclaré qu'il estoit tres-docte, tres-convaincant, & tres-utile, non seulement pour la conversion des Pretendus Reformez, mais encore pour l'instruction des Catholiques.

S'il a toujours été glorieux de

se separer du commun des Hommes par quelque endroit remarquable, de grands avantages suivent cette gloire dans le Regne où nous vivons, puis que tous ceux qui ont de l'esprit, du mérite, du service, & des qualitez qui les distinguent dans les Emplois, dans les Lettres, dans les Arts, ou dans la Maison du Roy, doivent se tenir assurez d'en recevoir tost ou tard des gratifications, sans qu'il soit besoin qu'ils les poursuivent. Ce que je vay vous apprendre en est une preuve. Il y a quelques années que Sa Majesté avoit proposé un Prix pour les Sculpteurs, qui réussiroient le mieux en de certains Ouvrages de Sculpture. On n'en parloit plus, & personne ne sollicitoit; lors que l'on a déclaré que Monsieur Girardon, fameux

## G A L A N T. §

Sculpteur, avoit gagné ce Prix, & qu'on luy a fait present de mille Ecus de la part du Roy. Cela fait connoistre qu'il ne faut que bien servir, meriter, & se taire, puis que ce grand Prince sçait, voit, & connoist tout. Doit-on s'étonner après cela du progres que font icy les beaux Arts ? Quelques Ouvrages qu'on veuille entreprendre à l'avenir, il ne faudra plus recourir aux Etrangers. Sa Majesté a bien voulu y pourvoir ; les soins d'un grand Ministre ont réüssi ; & ce sera de formais en France, que l'on verra des Illustres aussi considerables que ceux à qui l'Antiquité dressoit des Statuës. Nous en avons un exemple en Monsieur le Brun.

Il est diverses manieres de gagner des Prix ; & si le Roy ne les donne pas toujours, il en est

## 6 MERCURE

souvent le sujet. Je vous ay parlé plusieurs fois des Bouts-rimez de *Pan & Guenuche*, qui avoient esté donnez à remplir à la gloire de ce Monarque. On a fait plus de quatre mille Sonnets sur ce sujet. Comme il s'agissoit du Roy, chacun écrivoit. Monsieur de la Monoye, né sous une Etoile qui fait remporter des Prix, puis qu'il a merité deux ou trois fois celuy de Vers, que l'Académie Françoise distribue de deux ans en deux ans, a encor remporté celuy de ces Bouts-rimez. Je n'ay pû vous l'apprendre plûtost, parce que Monsieur de la Monoye luy-même ne l'a appris, qu'en voyant dans les Lettres que je vous adresse, les premiers Vers du Sonnet victorieux, qu'il a reconnu estre le sien.

Toute l'Europe a les yeux ou-

verts sur les divers Camps que Sa Majesté doit establir. C'est une matiere bien ample aux raisonnemens des Politiques ; mais que sert de raisonner ? Les desseins du Roy ont toujours esté impenetrables, & c'est avec beaucoup de justesse qu'on a fait cette Devise, le Soleil pour corps, & ces mots pour ame, *Proprio se lumine candit*. Vos Amies en trouveront l'explication dans ce Sonnet.

## SUR LE SECRET DU ROY.

## SONNET.

**C**omme l'Astre du jour, brillant  
 dans sa carriere,  
 Se cache dans le fonds de sa propre clarté,  
 Les desseins de LOUIS, sont

## 8 MERCURE.

*un profond mystere ,  
On n'en penetre point l'auguste ob-  
scurité.*



*Tout l'Univers troublé, médite, con-  
sidere*

*Cette toute-puissante , & sombre  
activité ,*

*Qui laissant raisonner sur ce qu'elle  
doit faire ,*

*Fait souvent en Hyver , ce qu'on  
craint en Eté.*



*Grands mouvemens par tout , éclat,  
magnificence ;*

*Jamais tant de Soldats, jamais tant  
de dépenses*

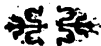
*Mais de quoy nous instruit ce pom-  
peux appareil ?*



*Le Secret de LOUIS, toujours inac-  
cessible ,*

*Ne nous apprend-t'il pas , que sem-  
blable au Soleil ,  
A force de briller , il se rend invi-  
sible ?*

Les Muses Françoises ne sont pas les seules qui chantent les loüanges de Sa Majesté. Les Italiennes ont le mesme empressement , & voicy ce qu'elles disent par la bouche de Dom Thomas Maroulo , frere de Monsieur le Duc Jean-Paul Dom Vincent Maroulo , Gentilhomme de la premiere qualité de Messine , qui s'estant retiré à Marseille avec toute sa Famille , a esté naturalisé François.



10      MERCURE

ALLA MAESTA CHRISTIANISSIMA  
DI LUIGI IL GRANDE.

S O N N E T O.

**O** Del Callico ciela invitto  
Atlante,  
A cui l'Eterea mole è lieve pondo:  
Achille di Vittorie ogn'or secondo:  
Heroc de Regi, & Heroole regnante.



Ulisse accorto; Fabio vigilante:  
Braccio fatal d'Astrea; mente del  
mondo:  
Di benefica luce Astro secundo:  
De la fede campion: del giusto  
amante.



L'Idra Belgica doma à i pic ti  
freme:

*L'Asie superbe intimidée tace :  
Africaini paventa ; Europa teme.*



*Coffi vinto del tempo il dente edace,  
L'Invidia, che trafica al piè ti geme,  
Marte in campo s'adora, & Giove  
in pace.*

Il doit y avoir un Camp au-  
près de la Saône ; & ce Madrigal  
a esté fait sur le bruit qui court  
que Monseigneur le Dauphin le  
commandera. Il est de Monsieur  
de Pressac, d'Evreux.

MADRIGAL.

**V**enez, Fils unique d'un  
Mars, camper sur les bords de la Saône ;  
Nous porterons de là si loin nos Etens  
dars, que nul es ennemi.

*Qu'ils seront redoutez au bout de  
chaque Zone.*

*Que de succès dans vos Combats!  
Que dans tous vos desseins nous pre-  
voyons de gloire!*

*Car si le Fils d'un Mars est cher à  
la VICTOIRE,  
PRINCE, qui ne vaincrez-  
vous pas?*

Le trop de matière m'empes-  
cha de vous parler il y a un mois,  
de l'Electiõn que les Religieux  
de Cluny ont faite d'un Abbé  
& Chef General de leur Ordre.  
Le Roy leur ayant permis de  
s'assembler, ils donnerent tou-  
tes leurs voix à Monsieur le Car-  
dinal de Bouillon, Grand Aumô-  
nier de France, pour cette écla-  
tante Dignité, qui ne pouvoit  
estre mieux remplie que par une  
Personne de son esprit, de sa

naissance, & du haut rang qu'il tient dans l'Eglise. Cette Election se fit au commencement de Mars. Cluny est une Abbaye dans le Maconnois en Bourgogne, qui a donné son nom à une petite Ville située sur la Riviere de Grosne, à quatre lieues de Macon. Elle fut fondée sous la Regle de Saint Benoist l'an 910. par Bernon, Abbé de Gignac, à la priere de Guillaume I. Duc d'Aquitaine, & Comte d'Auvergne. Plusieurs grands Hommes ont fait l'éloge de la Congregation de Cluny. Mais ce qui la rend tres-recommandable, ce sont trois Souverains Pontifes qu'on en a vitez pour leur faire remplir le S. Siege, Gregoire VII. Urbain II. & Paschal II. & grand nombre de Cardinaux, & de Prelats. Martin Marrier, & An-

dré de Quercy, rapportent que l'an 1245. le Pape Innocent IV. après la celebration du premier Concile general de Lyon, logea dans cette Abbaye, avec toute sa Maison, accompagné de douze Cardinaux, de trois Archevesques, de quinze Evesques, & de plusieurs Abbez; & que le Roy S. Louis, avec la Reyne sa Mere, son Frere le Duc d'Artois, & la Princesse sa Sœur; Baudouin, Empereur de Constantinople; les Fils des Roys d'Arragon, & de Castille; le Duc de Bourgogne; six Comtes; & un grand nombre de Seigneurs, y logerent en mesme temps, sans que les Religieux fussent obligez de quitter leurs Chambres, leur Refectoir, leur Chapitre, & leurs autres Appartemens ordinaires; ce qui est

une marque de la grandeur de cette Maison. En 1562. les Protestans prirent Cluny, & après avoir pillé cette puissante Abbaye, ils en brulerent la Bibliothèque, qui estoit remplie d'une infinité de Manuscrits. Ils estoient si rares, que cette perte n'a pu estre réparée qu'en partie.

J'avois eu raison de croire que la description des onze Opera de Venise, dont je vous ay fait part dans ma Lettre du mois de Mars, vous divertiroit. Je vous envoie une Relation de la mesme Ville, que vous ne trouverez pas moins curieuse. On la commence par le douzième Opera, dont on avoit promis des nouvelles. Il s'est glissé quelque fautes dans ce que je vous ay envoyé des onze premiers. On a mis Baracols pour Barcarols, &

Pales pour Palcs. Ce mot veut dire Plancher, ou Parquet. On n'a peut-estre jamais rien écrit avec tant d'exactitude, que ce que je vous envoie. Tout ce qui se passe à Venise pendant le Carnaval est si bien dépeint, que je doute que ceux-mesme qui l'ont veu sur les lieux, en soient aussi bien instruits que le seront ceux qui liront en France cette agreable Description.





## LETTRE

DE M<sup>r</sup> CHASSEBRAS  
DE CRAMAILLES,A MADAME CHASSEBRAS  
DU BREAU, SA BELLE-SOEUR,Contenant la suite des Diver-  
tissemens du Carnaval de  
Venise..

**P**our finir l'Article des Opera,  
il me reste encor, Madame,  
à vous parler du second & dernier  
de Canareggio. Il est intitulé, Ma-  
cedone continente. En voicy le  
Sujet. Tanais, une des plus fameu-  
ses Courtisanes de son temps, ga-  
sta tellement l'esprit d'Eumenes,  
Roy de Sidon, qu'il en devint com-

me fou, maltraitant Eufonia son Epouse, & negligant de prendre aucun soin du gouvernement de son Royaume, en sorte que s'étant rendu odieux à ses Peuples, ils se révolterent contre luy, le reduisirent à fuir, & ouvrirent les Portes au Grand Alexandre qui les assiégeoit. Ce Monarque fut tellement surpris de la beauté d'Eufonia, qu'il luy laissa la Couronne qu'elle venoit luy offrir, & crût qu'il devoit s'éloigner de cette Belle, pour se défendre d'un commencement d'amour qu'il sentoit naître. Cependant Tanaïs, qui estoit aussi fort belle, n'esperant plus rien du côté d'Eumenes, vint au devant d'Alexandre, croyant qu'il se laisseroit enflâmer pour elle aussi-tost qu'il la verroit; mais il fut encor maître de son amour en ce rencontre; il l'obligea de se retirer; & ayant appris par

la suite qu'Eumenes s'estoit rendu à la raison, & n'avoit plus de passion condamnable, il le rapella, le remit en possession de son Royaume, & se contenta de le rendre Tributaire de son Empire. Il y a neuf Decorations différentes dans cette Piece. J'ay oublié de vous dire que celui qui a fait la Musique de l'Opera de Iultin, qui s'est joué sur le Theatre de S. Luc, ou S. Salvador, est le même Dom Giovanni Legrenzi, qui a fait celle de l'Opera des deux Césars qui s'est joué auparavant sur le même Theatre.

Je reviens presentement au Reduit, qui est la troisieme espece de Divertissement du Carnaval; voyez ce que c'est. Il y a plusieurs Maisons à Venise, où les Nobles vont jouer durant toute l'année. On nomme ses Lieux, Reduits, (Ridotti); mais celui qui est public pour tout

le monde, est un fort grand Palais proche la Place de S. Marc, qui ne s'ouvre que le lendemain de Noël, & tous les autres jours du Carnaval, aussi-tost que le Soleil est couché, c'est à dire, au moment que 24. heures sont sonnées. Il dure jusques au milieu de la nuit; on y joue à la Bassete. Il faut estre masqué pour y entrer; quand ce ne seroit que d'une fausse Barbe, les Nobles Venitiens ayant seuls le-privilege d'y aller sans masque. On voit dans une grande Salle, & cinq Chambres de plein pied au premier étage, environ soixante Tables le long des murs, où à chacune il y a un Noble qui taille. Il a deux Chandeliers remplis de Bougies de Cire blanche, & plusieurs Jeux de Carte devant luy, avec un gros tas de Sequins & autres monnoyes d'or. D'autres ont aussi diverses mon-

royes d'argent blanc, pour ceux qui ne veulent hazarder que peu de chose. Tous les Nobles & autres, peuvent aller joüer contre eux, Hommes & Femmes, & masser telle somme qu'il leur plaist ; & comme ils ont la liberté de s'en aller quand ils veulent, le Noble qui taille peut aussi quitter le feu à sa volonté, ce qui n'arrive qu'à quelques-uns lors qu'ils se voyent dans une trop grande perte. Il n'y a que les Nobles qui puissent tenir la Banque ; & ceux d'entre eux qui ne veulent pas estre connus, mettent une Bahute sur leur Habit, ou sur tel autre qu'ils veulent. Ce qui est icy de particulier, c'est que l'on jouë sans dire un seul mot, quoy qu'on y perde des sommes considerables. J'en ay vû coucher jusqu'à quatre cens Sequins sur une Carte ; & un Noble gagna en ma présence dix-

*huit cens Sequins , qui font douze cens Loüis d'or de France.*

*Les Femmes n'y joüent gueres, & neanmoins on'en voit au Reduit presque autant que d'Hommes, parce qu'outre celles qui s'y rendent pour acquerir des Amans, chacun y peut mener librement sa Maistresse ou Courtisane, & les Nobles ne manquent jamais de les faire asseoir à costé d'eux, lors qu'ils en voyent quelqu'une bien faite & de bon air. Les Gentilles-Donnes y viennent fort rarement, si ce n'est quand le Carnaval est ouvert. Les Nobles les font placer en Cercle autour des Tables, où elles ostent le plus souvent leur Morete; l'on en fait une grande différence d'avec les autres Femmes, & on ne leur parle qu'avec beaucoup de respect.*

*Il y a encor deux autres Chambres à costé de celles où l'on joue, &*

du même plein pied. Dans l'une, l'on va boire toutes sortes de Liqueurs ; & dans l'autre, on vend toute sorte de Gibier, & de Volaille crüe. Ne vous étonnez pas de cela, parce que c'est l'usage icy, que bien des Gens achètent eux-mêmes ce qu'ils veulent, & le font mettre dans leur Gondole. On est bien aise de trouver à la main ce que l'on cherche.

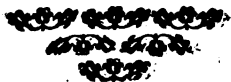
Vous remarquerez encor, que l'on boit icy le Caffé & le Chocolat chaud comme à Paris, mais que la Limonade, l'Eau de Canelle, l'Orsate, le Sorbet, & autres Liqueurs froides, se boivent toutes glacées, & en maniere de Neige dans le plus fort de l'Hyver, ce qui est general par toute l'Italie. Je vous ay dit que toutes sortes de Masques peuvent entrer à voir, & à siffler ; mais comme les Arlequins à petit Bouffons n'ont pas

dré de Quercy, rapportent que l'an 1245. le Pape Innocent IV. après la celebration du premier Concile general de Lyon, logea dans cette Abbaye, avec toute sa Maison, accompagné de douze Cardinaux, de trois Archevesques, de quinze Evesques, & de plusieurs Abbez; & que le Roy S. Louis, avec la Reyne sa Mere, son Frere le Duc d'Artois, & la Princesse sa Sœur; Baudouin, Empereur de Constantinople; les Fils des Roys d'Arragon, & de Castille; le Duc de Bourgogne; six Comtes; & un grand nombre de Seigneurs, y logerent en mesme temps, sans que les Religieux fussent obligez de quitter leurs Chambres, leur Refectoir, leur Chapitre, & leurs autres Appartemens ordinaires; ce qui est

une marque de la grandeur de cette Maison. En 1562. les Protestans prirent Cluny, & après avoir pillé cette puissante Abbaye, ils en brulerent la Bibliothèque, qui estoit remplie d'une infinité de Manuscrits. Ils estoient si rares, que cette perte n'a pû estre réparée qu'en partie.

J'avois eu raison de croire que la description des onze Opera de Venise, dont je vous ay fait part dans ma Lettre du mois de Mars, vous divertiroit. Je vous envoie une Relation de la mesme Ville, que vous ne trouverez pas moins curieuse. On la commence par le douzième Opera, dont on avoit promis des nouvelles. Il s'est glissé quelque fautes dans ce que je vous ay envoyé des onze premiers. On a mis Baracols pour Barcarols, &

Pales pour Pals. Ce mot veut dire Plancher, ou Parquet. On n'a peut-estre jamais rien écrit avec tant d'exactitude, que ce que je vous envoie. Tout ce qui se passe à Venise pendant le Carnaval est si bien dépeint, que je doute que ceux-mesme qui l'ont veu sur les lieux, en soient aussi bien instruits que le seront ceux qui liront en France cette agreable Description.





## LETTRE

DE M<sup>r</sup> CHASSEBRAS  
DE CRAMAILLES,

A MADAME CHASSEBRAS  
DU BREAU, SA BELLE-SOEUR,

Contenant la suite des Diver-  
tissemens du Carnaval de  
Venise.

**P**our finir l'Article des Opera,  
il me reste encor, Madame,  
à vous parler du second & dernier  
de Canareggio. Il est intitulé, Ma-  
cedone continente. En voicy le  
Sujet. Tanais, une des plus fameu-  
ses Courtisanes de son temps, ga-  
sta tellement l'esprit d'Eumenes,  
Roy de Sidon, qu'il en devint com-

me fou, maltraitant Eufonia son Epouse, & negligéant de prendre aucun soin du gouvernement de son Royaume, en sorte que s'étant rendu odieux à ses Peuples, ils se révolterent contre luy, le reduisirent à fuir, & ouvrirrent les Portes au Grand Alexandre qui les assiégeoit. Ce Monarque fut tellement surpris de la beauté d'Eufonia, qu'il luy laissa la Couronne qu'elle venoit luy offrir, & crût qu'il devoit s'éloigner de cette Belle, pour se défendre d'un commencement d'amour qu'il sentoit naître. Cependant Tannis, qui estoit aussi fort belle, n'esperant plus rien du côté d'Eumenes, vint au devant d'Alexandre, croyant qu'il se laisseroit enflâmer pour elle aussi-tost qu'il la verroit; mais il fut encor maître de son amour en ce rencontre; il l'obligea de se retirer; & ayant appris par

la suite qu'Eumenes s'estoit rendu à la raison, & n'avoit plus de passion condamnable, il le rapella, le remit en possession de son Royaume, & se contenta de le rendre Tributaire de son Empire. Il y a neuf Decorations différentes dans cette Piece. J'ay oublié de vous dire que celui qui a fait la Musique de l'Opera de Iultin, qui s'est joué sur le Theatre de S. Luc, ou S. Salvador, est le même Don Giovanni Legrenzi, qui a fait celle de l'Opera des deux Césars qui s'est joué auparavant sur le même Theatre.

Je reviens presentement au Reduit, qui est la troisieme espece de Divertissement du Carnaval; voyez ce que c'est. Il y a plusieurs Maisons à Venise, où les Nobles vont jouer durant toute l'année. On nomme ses Lieux, Reduits, (Ridotti); mais celui qui est public pour tout

le monde, est un fort grand Palais proche la Place de S. Marc, qui ne s'ouvre que le lendemain de Noël, & tous les autres jours du Carnaval, aussi-tost que le Soleil est couché, c'est à dire, au moment que 24. heures sont sonnées. Il dure jusques au milieu de la nuit; on y joue à la Bassete. Il faut estre masqué pour y entrer; quand ce ne seroit que d'une fausse Barbe, les Nobles Venitiens ayant seuls le privilege d'y aller sans masque. On voit dans une grande Salle, & cinq Chambres de plein pied au premier étage, environ soixante Tables le long des murs, où à chacune il y a un Noble qui taille. Il a deux Chandeliers remplis de Bougies de Cire blanche, & plusieurs Jeux de Carte devant luy, avec un gros tas de Sequins & autres monnoyes d'or. D'autres ont aussi diverses mon-

noyes d'argent blanc, pour ceux qui ne veulent hazarder que peu de chose. Tous les Nobles & autres, peuvent aller joüer contre eux, Hommes & Femmes, & masser telle somme qu'il leur plaist ; & comme ils ont la liberté de s'en aller quand ils veulent, le Noble qui taille peut aussi quitter le Feu à sa volonté, ce qui n'arrive qu'à quelques-uns lors qu'ils se voyent dans une trop grande perte. Il n'y a que les Nobles qui puissent tenir la Banque ; & ceux d'entre eux qui ne veulent pas estre connus, mettent une Bahute sur leur Habit, ou sur tel autre qu'ils veulent. Ce qui est icy de particulier, c'est que l'on joue sans dire un seul mot, quoy qu'on y perde des sommes considerables. J'en ay vû coucher jusqu'à quatre cens Sequins sur une Carte ; & un Noble gagna en ma présence dix-

*huit cens Sequins , qui font douze cens Loüis d'or de France.*

*Les Femmes n'y jouient gueres, & neanmoins on en voit au Reduit presque autant que d'Hommes, parce qu'outre celles qui s'y rendent pour acquerir des Amans, chacun y peut mener librement sa Maistresse ou Courtisanne, & les Nobles ne manquent jamais de les faire asseoir à costé d'eux, lors qu'ils en voyent quelqu'une bien faite & de bon air. Les Gentilles-Donnes y viennent fort rarement, si ce n'est quand le Carnaval est ouvert. Les Nobles les font placer en Cercle autour des Tables, où elles ostent le plus souvent leur Morete; l'on en fait une grande différence d'avec les autres Femmes, & on ne leur parle qu'avec beaucoup de respect.*

*Il y a encor deux autres Chambres à costé de celles où l'on joue, &*

du même plein pied. Dans l'une, l'on va boire toutes sortes de Liqueurs ; & dans l'autre, on vend toute sorte de Gibier, & de Volaille crüe. Ne vous étonnez pas de cela, parce que c'est l'usage icy, que bien des Gens achètent eux-mêmes ce qu'ils veulent, & le font mettre dans leur Gondole. On est bien aise de trouver à la main ce que l'on cherche.

Vous remarquerez encor, que l'on boit icy le Caffé & le Chocolat chaud comme à Paris, mais que la Limonade, l'Eau de Cannelle, l'Orsate, le Sorbet, & autres Liqueurs froides, se boivent toutes glacées, & en manière de Neige dans le plus fort de l'Hyver, ce qui est general par toute l'Italie. Je vous ay dit que toutes sortes de Masques peuvent entrer au Réduit ; mais comme les Arlequins & Bouffons n'ont pas

lieu d'y faire rire, il ne s'y en trouve gueres, & voicy les Habits les plus ordinaires qu'on y voit.

Pour les Hommes, ils ont quasi tous la Bahute, qui se met sur un Habit & Manteau ordinaire, ou sur une Robe de Noble, ou sur une Zanberloque, ou sur une Robe de Chambre. Cette Bahute, ( qu'on doit prononcer Bahoute, à cause de l'u Italien ) est particuliere en cette Ville, & on ne s'en sert point en aucune autre que je sçache; & comme de trente Personnes qui se masquent, il y en a toujours vingt-huit en Bahute, vous ne serez pas fâchée, Madame, que je vous en fasse la description. C'est une maniere de petit Capot de Tafetas noir qui descend jusqu'au menton, bordé par le bas d'une Dentelle de soye de six à huit doigts de haut. il est ouvert par devant; vient se fermer

sous

sous le nez, cache la bouche & le  
 menton, & ne laisse que les yeux &  
 le nez découverts. On met par dessus  
 un Chapeau, une Barrete de Noble,  
 ou un autre Bonnet, avec un demy  
 Masque qui n'a que le nez, le haut  
 des joues & le front, & ce Masque  
 se met aussi par dessus la Barrete en-  
 tre le front, & le Chapeau ou Bon-  
 net qui le serre. Ce masque est  
 blanc ou noir, ou de couleur de ter-  
 re d'ombre, & quelquefois vert,  
 mais les blancs sont les plus ordi-  
 naires. Ils sont d'une petite Toile  
 cirée, mince comme une feuille de  
 gros Papier, & ne pesent quasi rien.  
 Ce Masque a cela de commode, qu'il  
 n'empesche point de parler, laisse  
 la respiration libre, & s'oste & se  
 met facilement.

Les Robes des Nobles sont de  
 Drap noir, traînantes à terre; les  
 manches à peu près comme celles des

Avril 1683.

B

Robes de Chambres de Paris, mais beaucoup plus amples. Elles sont toutes doublées de petit-gris, qui débordé de cinq à six travers de doigt tout du long d'un des côtez de devant, & d'autant sur le bout des Manches, mais d'un travers de doigt seulement en bas. On met la Scote sur l'épaule, en forme de Chaperon (c'est un morceau de Drap noir mis en double, long d'une aune, & large d'un quartier ou environ;) une large Ceinture de Velours noir bordée d'une petite Franche de soye, avec plusieurs grosses Plaques d'argent massif sur le devant; la Barrete ou Bonnet de laine noire tricoté, faite comme un Bonnet de nuit, mais pas si haut, avec un gros Rebord ou Cordon des bouts de la laine. Tout le monde peut mettre cette Robe avec une Babute, & il y a quelques changemens en Eté, mais cela

ne fait rien pour le present. Les Zamberlouques sont les Habits de Masque les plus communs. Elles servent dans la Maison de Robes de Chambre, & ce sont proprement des Robes d'Armeniens. On les fait de Drap de couleur de feu ou de Pourpre, avec un petit tissu d'or sur les bords, & une grosse Agrafe ou Bouton à queue d'or & de soye, qui la ferme à l'endroit du col. Les Manches viennent en retressissant, & serrent le poignet. Ces Robes sont doublées de Fourures, qui débordent de quatre travers de doigt sur le devant & sur le poignet. Le Bonnet est de la même Etofe, quasi comme un Bonnet de nuit, mais un peu applaty & bordé de la même Fourure. Cette Fourure est de poil façon d'Hermine, de Chat d'Espagne, ou de queues de Renard de Gennes, qui est la plus riche. Il y a aussi de ces

*Robes bleuës & grises , mais elles ne sont pas si ordinaires , & on en voit quelques-unes de Velours , doublées de Martres Zibelines.*

*Pour les Robes de Chambre , elles sont de Tafetas ou de Toile peinte comme celles de Paris , excepté que les manches sont plus étroites , & ont une petite pointe ou demy-rond au bout , qui couvre le dessus de la main en forme de Mitaine. A l'égard des Femmes les Gentils-Dames ne viennent au Reduit que dans leur Habit ordinaire , avec un petit Masque de Velours noir , qu'on appelle un Loup à Paris , & une Morette à Venise ( remarquez en passant que les Femmes ne portent jamais de Morette que pour se masquer. ) Elles ont toutes des Corps ou des Manteaux à la Françoisise , la plupart noirs , & quantité de Rubans de couleurs. L'Etofe est de Ve-*

*lours, de Satin, ou de Brocard de soye, avec des Iupes de couleurs pareillement d'Etofe de soye des plus riches, chamarrées de Dentelles de soye ou d'argent fort simple; des Palatine de Peluche, qui est cette année extrêmement à la mode; des Manchons de Chenilles, de Rubans, ou de Poil de Loup-cerviers, qui sont les plus chers; des Coliers de petits Diamans, de semence de Perles, de Geais, d'Ambre, ou de Filagrane d'or & d'argent. Pour la Coëfure, les unes ont des Coëfes de Gazze, comme à Paris; & les autres, sont coëfées toutes de Cheveux frisez en maniere de courtes Perruques, avec quelques grosses touffes de Rubans, ou des branches de Fleurs derriere la teste. C'est une des plus grandes galanteries que ces fleurs; & celles qui n'en ont pas de veritables, en ont de soye ou de point de fil fin & delié,*

comme celuy des Mouchoirs & Manchetes. Il y a eu une Ordonnance des Magistrats des Pompes du 13. Janvier de l'année dernière, & qui a esté renouvelée le 6. du mois de Fevrier, qui leur défend, entre autres choses, les Perles, & la grande abondance de Rubans & de Dentelles, les Inpes de Point, & les Queuës traïnantes, qu'elles sont obligées de retrousser avec une Epingle. Cette Défense est generale pour toutes les Femmes de Venise; mais on ne prend pas tant garde aux Gentils. Donnes nouvelles mariées, & l'Ordonnance leur permet de porter un Colier de Perles durant les deux premieres années de leur mariage. La pluspart des autres Femmes ont la Bahute & la Zamberleuque comme les Hommes, & on ne le peut distinguer que par leur taille, ou par leurs Souliers, encore y

on a. i. il qui mettent des Souliers d'Hommes, pour estre plus cachées.

Celles qui veulent bien estre connues, mettent une Perruque dessus la Zamberlonque, un Chapeau, & une Morette. D'autres, prennent un Juste-au-corps par dessus leur Jupe, avec la Perruque & le Chapeau; d'autres s'habillent tout-à-fait en Hommes, laissant seulement leurs Souliers de Femmes; & toutes les autres qui sont en grande quantité, mettent une Jupe fort riche à l'envers, & la renversent sur leur teste, comme les Femmes d'Artisans à Paris lors qu'elles vont durant la pluye, ayans toutes une Morette ou un Masque entier. Cette façon paroist fort simple, mais il y en a quantité qui sont tres-propres & galantes en cette maniere.

Pour venir presentement au Carnaval, l'ouverture s'en fit le Samedi 6. de Fevrier, par une Declaration des Cai ou Chefs du Conseil des Dix, publiée à deux des principaux endroits de la Ville. C'est alors qu'on peut dire que Venise a changé de face; car on ne peut pas comprendre la quantité de Personnes masquées que l'on rencontre tout le long du jour, & qui se vont rendre sur le soir dans la Place de S. Marc, comme le centre des Divertissemens.

Ce sont proprement deux grandes Places, qui aboutissent l'une dans l'autre, & forment un angle droit comme le tournant de deux Ruës. Elles sont bordées de superbes & magnifiques Bâtimens, soutenus sur de grands Portiques, qui forment de grandes Galeries couvertes tout autour, où l'on marche

à couvert. La plus grande de ces Places égale la Place Royale de Paris, & est vis-à-vis l'Eglise de S. Marc; l'autre donne sur la Mer le long du Palais du Doge, où se tiennent les Conseils. Sur les 21. à 22. heures du soir, on met deux rangées de Sieges sous les Galerées de la plus grande de ces deux Places, & cinq ou six autres rangs au dehors. Toutes sortes de Personnes masquées ou autres, peuvent s'y venir reposer; & les Gentils-Donnes, qui sont vêtues comme je vous ay dit, en font le plus bel Ornement. Tous les Masques se viennent promener autour, & la confusion en est si grande, principalement dans les quinze derniers jours, que l'on est quelque fois une demie-heure à traverser d'un bout à l'autre. Ceux qui ne demandent qu'à causer, à passer le temps, & à n'estre point connus.

*se masquent de la maniere que je vous ay expliquée en vous parlant du Réduit ; & les autres qui ne cherchent qu'à rire, & à se divertir, prennent toutes sortes d'Habits qui leur plaisent le plus.*

*Outre ceux qui sont tres-riche-ment parez, l'on y voit des Bandes de six-vingts Arlequins avec Trompetes, Tambours, Guidons, & Cuitares, qui font toutes sortes de contes & de postures. On en voit d'autres de Polichinelles, avec des Grils, Tambours de Basque, Plats & Assietes, qui chantent des Musiques plaisantes ; d'autres de Paisans, tous vêtus différemment, avec des Chapeaux de fleurs, Houletes, Hautbois, Flagecolets, & accompagnez de Femmes & de Filles qui portent des Paniers de Fruits, de Confitures, & de Dragées ; des Compagnies de Turcs, avec des Pipes de*

Tabac longues de 4. à 5. pieds ; des troupes de Diabes , qui chantent des tons tristes & lugubres , & representent toutes les sortes de Vices , par leurs Habits & par des Vers qu'ils ont sur la teste. D'autres imitent les Juifs & Hebreux , en ce qu'ils ont de ridicule dans leur Religion ; d'autres sont vêtus en Egyptiens , & disent cent plaisanteries ; d'autres se mettent en Ours , en Chiens , en Eléphants & en Singes , & cherchent toutes les Figures les plus bizarres que l'imagination puisse fournir ; & plusieurs Nobles ne font point de difficulté de se mettre en ces sortes d'Habits crottesque comme les autres Personnes. Ce que l'on trouve de plus plaisant , c'est qu'on peut aller masqué dans tous les endroits de la Ville , excepté dans les Eglises. On va acheter ce que l'on veut chez les Marchands ; on va

voir monter à cheval dans l'Académie ; on va voir fabriquer & battre la Monnoye ; on entre dans tous les Tribunaux des Iustices , pour voir plaider. On se promene de mesme en masque , avec toutes sortes de Personnes en Habit séculier. Dans la Place qui donne sur l'eau , se mettent tous les Bateleurs , Charlatans , Marionnetes , & Joüeurs de Gobelets. Les uns bâtissent de petites Loges & Casernes avec des Planches de Sapin , & les autres se tiennent à découvert. Il y en a de toutes sortes comme à la Foire S. Germain de Paris , & ce que j'y ay vû de plus curieux , c'est un Veau Marin en vie , d'environ six à sept pieds de long ; il avoit une teste ronde , & de gros yeux vifs , & estoit à peu près de la figure qu'on les represente ; il regardoit fixement tout le monde l'un après l'autre.

tre, se lançoit de temps en temps hors de l'eau, & avoit un cry encoor plus fort que les Veaux ordinaires. Mais parmy tout cela c'est un plaisir singulier de voir quantité de Gens vêtus de noir, montez chacun sur un Theatre, avec une Sphere, & trente ou quarante Volumes de Livres remplis de Figures d'Astrologie, & de Chiromancie. Apres avoir fait de grands discours sur les influances des Astres, & sur les lineamens du Corps humain, ils s'offrent pour quelques sols, de vous dire tous les bonheurs & malheurs qui vous doivent arriver, en regardant dans vostre main. Ils trouvent assez de Dupes pour venir apprendre leur bonne fortune, & ils leur mettent à l'oreille un grand Cornet de fer blanc de huit à neuf pieds de long, & parlent par l'autre bout, afin que personne ne puisse

se entendre ; mais sur le soir durant la grande abondance de Masques, l'on en voit assez souvent quelqu'un vêtu en Docteur ou Pantalou , qui vient s'asseoir sur le Théâtre , dispute contre eux , & les oblige de répondre , sans qu'ils osent faire la moindre mine de se fâcher.

Depuis l'ouverture du Carnaval, il y a eu plusieurs Bals que l'on appelle icy Festins, à cause que ceux qui les donnent se traitent ordinairement auparavant. La plus grande partie se font chez les Courtisanes, quoy qu'il y en ait eu chez beaucoup d'autres Particuliers, & on y est toujours mieux reçu quand on mène une Femme avec soy. Dans la plupart on oblige tous les Hommes à ôter le Masque , afin qu'ils ne passent point les bornes de l'honnesté , dans l'entretien qu'ils peuvent avoir avec les Femmes.

Il y a dans deux ou trois Chambres de plein pied, des Chaises rangées contre les murs, avec une Epinette, un Violon, & une Basse, Dans chacune, les Homme prennent par la main les Femmes qu'ils veulent, & se promènent avec elles de Chambre en Chäbre à la file des autres, en causant ensemble, puis se viennent asséoir, ou vont boire des Liqueurs que l'on donne dans une autre Chambre, & l'on passe ainsi toute la nuit sans dancier. Il y en a d'autres, où apres s'estre promené durant quatre heures, tout le monde s'assied, & laisse le milieu de la Chambre vuide, pour ceux qui veulent dancier.

La plus jolie de leurs Dances est la Fournalane. Elle se fait à deux ou quatre Personnes, autant d'Hommes que de Femmes, qui tournent en cercle, en sautant & frisant les

pieds avec une vitesse & une legereté merveilleuse, & qui s'aprochent ensuite l'un devant l'autre en tournant toujours de la même maniere, & se prenant quelquefois les bras qu'ils s'entrelassent, & passent par dessus la teste.

La Dance des Cinq pas se fait à dix ou douze, autant qu'il en peut tenir. Chaque Homme prend une Femme par la main, & luy fait faire quelques pas de Courante, puis ils se quitent tous, dancent séparément, & se croisent l'un l'autre avec beaucoup de promptitude sans se heurter, ny s'embarrasser, ce qui fait une assez plaisante confusion.

La Dance de la Ceinture ne se fait qu'à deux, ou quatre Personnes. La Femme qui dance, prend une Ceinture de soye qu'elle tient des deux mains, & de temps en

temps en frappe sur celuy qui dance avec elle, & s'il la peut prendre, il luy en donne sur la jupe à son tour, jusqu'à ce qu'elle l'ait reprise. L'adresse consiste à baisser ou lever les mains fort à propos en passant l'un devant l'autre; car on ne doit pas cacher la Ceinture, & il ne faut que la toucher pour l'avoir gagnée.

Ce que l'on appelle le Change, est encor à rive. Dans le temps qui est destiné pour cela, lors que chacun se promene par les Salles, un de la Compagnie crie tout haut, & commande le Change. Tout aussi tost il faut que chacun quite la Femme qu'il tenoit par la main, & aille prendre celle qu'un autre menoit au devant de luy, ce qui fait desesperer bien des Gens qui estoient au milieu d'un agreable entretien. Il y en a d'autres qui ne

perdent rien au change, & ceux qui sont les plus adroits, prennent le temps qu'il y ait une jolie Voisine pour entrer dans la file. En récompense celuy qui a fait ce commandement, se met au milieu de la Chambre, & il est permis à toutes les Femmes qui ne sont pas contentes, de luy aller donner un soufflet.

Vous voyez que la plûpart de ces Dances sont plûtost des Jeux de recreation; aussi l'usage n'en est que dans les petits Bals, qui n'en sont pas moins divertissans; car dans les grands on ne fait que se promener, comme je vous ay dit, ou bien l'on dance quelque Furlane sur la fin.

Les Combats de Taureaux se font dans une grande Place publique tous les Vendredis de l'année, & ce ne sont que des Bœufs ordinaires qu'on fatigue ainsi pour

*en rendre la chair plus tendre ; mais comme ces Festes se font en d'autres Lieux durant les derniers jours du Carnaval , & avec grande solennité , on fait choix bien longtemps auparavant des Taureaux les plus furieux que l'on réserve pour ce temps-là.*

*Afin de les préparer , & de les animer davantage , on les fait couvrir deux jours durant dans toute la Ville , estant liez avec deux longues cordes que deux Personnes conduisent. La plupart du monde porte durant ce temps des Bâtons courts & gros comme le bras , & on en vend de tourneux , & de tres-propres pour ce sujet. Cela sert pour les arrester dans les Ruës étroites où on ne trouve point de portes pour se ranger , car il seroit dangereux d'en estre surpris , & les tournans des Ruës sont fort à*

*craindre. Ces Combats se font dans les huit derniers jours du Carnaval, & il s'en fait dans plusieurs Places de la Ville tout-à-la fois ; on y dresse quantité d'Echafauts en forme d'Amphithéâtres.*

*Les plus célèbres ont esté trois cette année ; celui de la Place de S. Marc, le Mercredy gras ; celui de la Place du Pont Realte, le Jendy-gras au matin ; & celui du Palais du Doge, le Dimanche gras.*

*Deux Personnes tiennent ces Animaux par de longues cordes, & on leur lâche plusieurs Chiens l'un apres l'autre, qui sont nourris & élevez tout exprés. Quand le Chien peut attraper l'oreille, le front, ou le dessous du menton du Taureau, il le met hors de défense, & il faut plusieurs Personnes pour l'en arracher ; mais il y en a qui ont bien de la peine pour y arriver, &*

les Taureaux en font bien souvent sauter quatre ou cinq tours en l'air avec leurs cornes. Quand le Taureau est un peu échauffé, & qu'il se met à courir, on voit tout le monde se culbuter les uns sur les autres, ce qui n'est pas le moins plaisant de la Feste.

- Il y avoit le Mercredy - gras dans la Place de S. Marc, dix ou douze de ces Combat tout-à-la-fois. Tout est accompagné de Trompetes, & de Tambours; & ce sont ordinairement de jeunes Nobles qui tiennent les Cordes, & qui conduisent le Combat. Ils mettent des Habits de Satin & de Brocard d'or, tous chamarez de Point & de Dentelles, avec des Plumes au Chapeau, des Bas de soye de couleur, & de petits Patins legers sans talons.

On fait encor de ces Combats en-

*tre des Chiens & des Ours, & on les attache à terre avec une longue chaîne, car ils sont plus dangereux que les Taureaux, & les Chiens ont bien plus de peine à les vaincre. La force de l'Ours est dans ses pates, & quand il tient fermement un Chien, il ne seroit pas long-temps à l'étouffer, si on ne le séparoit avec de longs bâtons.*

*Le Combat qui se fit dans le Palais Ducal le Dimanche-gras apres dîner, fut le plus beau de tous, parce que les Taureaux n'estoient point liez, & avoient la liberté toute entiere. C'est une grande court-entourée de Galleries de Portiques, sur lesquels sont le Palais du Doge, tout de Marbre blanc, & les Chambres des Conseils. On avoit mis des Balustrades à chaque Portique, & de grosses cordes entrelassées en raisseaux pour empescher que les Tau-*

reaux ne sortissent ; mais j'en vis trois forcer les Baricades , & un entre autres qui eut assez de vigueur pour sauter par dessus au milieu d'un Echafaut , où estoient quantité de Personnes. On y fit combattre aussi des Ours , & on finit la Feste , en coupant la teste à un Taureau d'un seul coup d'Epée , comme on avoit fait devant le Doge le Feudy précédent , dans la cérémonie que je vous vay expliquer.

Le Feudy gras apres dîner , se fit la Feste la plus solemnelle de toutes ; ce fut dans la plus petite des deux Places qui donne sur la Mer. Le Doge estoit placé dans le Coridor de son Palais , ayant l'Ambassadeur de France aupres de luy , & tout autour ses six Conseillers , & les principaux Magistrats. Les Gentils-Donnes étoient placées dans le mesme Coridor , & Madame

*l'Ambassadrice de France estoit dans un Balcon au dessus du Doge. La Place étoit tout entourrée d'Amphithéatres, & l'on voyoit tous les Toits des Maisons aussi remplis de monde que le milieu de la Place.*

*Tous les Bouchers de la Ville, proprement habillez, vinrent en diverses Compagnies, avec des Epées nuës & des Halebardes; & apres avoir passé en revue devant le Doge, deux des principaux & des plus adroits, couperent la teste à deux Taureaux en mesme temps, & l'abatirent chacun d'un seul coup avec un Epée fort large. En suite plusieurs Danceurs de corde, Voltigeurs & Sauteurs, firent des tours sur un Théâtre qui estoit dressé au milieu de cette Place; apres quoy on y tira un Feu d'artifice, où estoient les Armes du Doge, & des Magistrats qui en avoient pris le soin. Ce  
qui*

qui fut le plus beau de ce Feu, c'est qu'un Homme, représentant Jupiter sur un Aigle, & tenant le Foudre à la main, monta au haut de la Tour de S. Marc, élevée de terre de cent soixante-quatre pieds, par le moyen d'une Corde qui alloit rendre de cet endroit sur le bord de la Mer; puis quelque temps apres s'estant habillé en Renommée, ayant une Trompette & un Guidon à la main, on le vit voler du haut du Clocher, jusque dans un grand Bateau bien avant dans la Mer, par une autre Corde qui alloit de l'un à l'autre. Ce Clocher est élevé de 152. pieds au dessus de la Tour, c'est à dire, de 316. pieds de terre.

Il y a encor au dessus & sur la pointe de cette Tour ou Clocher, un Ange de cuivre doré, de 16. pieds de hauteur; il a sur la teste

Avril 1683.

C

une Plaque ronde de cuivre à jour en forme de lumière, comme l'on en met sur la teste des Saints. Cet Homme monta encor tout debout sur cette Plaque quand toute la Feste fut finie, & apres avoir dancé dessus en tournant de tous les côtez, il fit voltiger un Etendart, le faisant passer par dessous ses jambes, & sur sa teste, comme une Personne qui feroit l'exercice de la Pique dans une court. Il y a 332. pieds depuis le bas de cette Tour, jusqu'au dessus de la teste de l'Ange, & le pied de Venise est encor un peu plus grand que celui de Paris. Cette hauteur ne permettoit de le voir que comme une Marionnete; mais on ne sçauroit penser sans horreur au péril où il étoit exposé, principalement à cause du vent qui se pouvoit engouffrer dans cet Etendart.

L'origine de cette Feste du Feudy-gras , vient de ce que dans le douzième Siecle , Ulric , Patriarche d'Aquilée , Homme de méchante vie & excommunié du Pape , maltraitoit & faisoit guerre continuelle au Patriarche de Grade. La cause de ce dernier estant juste , il fut secouru par la République de Venise , en sorte que celui d'Aquilée fut pris & arresté en l'année 1162. en mémoire dequoy on a toujours coupé la teste à un Taureau à pareil jour , pour signifier que la force , & la violence estoit abatüe & terrassée.

J'ay veu encor plusieurs fois avec exactitude l'Opera de Saint Jean Chrysostome du Roy Infant. l'ay compté jusqu'à 46. Personnes sur cette grande Machine portée par six Eléphants , mais je n'en ay pas trouvé davantage. Je croy vous avoir parlé d'un plus grand nom-

bro ; je ne l'avois veu qu'une fois , & y ayant beaucoup de monde , la perspective m'avoit fait croire que quelques Personnes du fonds du Théâtre étoient montées sur la Machine. C'est pourquoy , Madame , vous aurez la bonté de corriger cet endroit , & en récompense , vous augmenterez celui des Combatans sur le Pont dans la mesme Piece. Ces Combatans ont toujours esté cent dix , c'est à dire , 55. de chaque costé , ce qui fait une bien plus grande quantité de Personnes que ie ne vous l'avois marquée.

Les deux ou trois derniers jours du Carnaval , Messieurs Grimani ont voulu donner le divertissement entier , & faire voir aux Etrangers comment se faisoient ces sortes de Combats à Venise ; c'est pourquoy ils les ont fait combattre tout de bon , au lieu qu'auparavant ils ne le

faisoient que par des feintes. Ils avoient fait venir pour cela des Barcarols & Artisans, autant de Castelans que de Nicolites; & pour couronner entierement le Carnaval, ils en firent doubler le nombre le Mardy-gras, & il y en eut cent de chaque côté qui se biurerent une furieuse guerre dans les formes, & où il y eut du sang répandu. Chaque Party estoit vêtu de différente couleur; & les Parrains estoient présens pour régler les coups, & faire que le tout se passast dans l'ordre.

Je ne puis m'empescher, Madame, de vous dire deux mots de ces Combats pour l'intelligence de cet Article. Le menu Peuple de Venise divise, pour ainsi dire, la Ville en deux Quartiers; les uns s'appellent Nicolites, à cause de l'Eglise S. Nicolas qui est au bout de leur Quar-

tier ; les autres , Castelans , à cause  
 du Quartier appelle Castel , à l'au-  
 tre bout de la Ville. De temps en  
 temps , & principalement l'Eté ,  
 ces petites Gens s'assemblent en  
 grand nombre sur de certains Ponts  
 de la Ville , & se défient les uns les  
 autres à coups de poing , mettant  
 des Habits propre pour cela. Ils com-  
 mencent d'abord à monter un de  
 chaque côté sur le Pont , & apres  
 s'estre batus l'un contre l'autre sent-  
 à-seul , & que l'un des deux a vain-  
 cu son Compagnon , ils se retirent ,  
 & deux autres prennent la place ;  
 puis deux autres ; iusqu'à ce qu'ils  
 s'échauffent de telle sorte , qu'ils se  
 batent & repoussent tous ensemble ;  
 & ceux qui demeurent maîtres du  
 Pont , sont réputez avoir remporté  
 la victoire. Pour cela , on choisit  
 des Ponts qui soient autant à l'a-  
 vantage d'un Party que de l'autre .

& le nombre des Combatans doit  
 estre égal. Comme ces Ponts n'ont  
 point de rebords, vous pouvez pen-  
 ser la quantité d'Hommes qui tom-  
 bent dans l'eau. Il y a de chaque  
 côté des Personnes que l'on nomme  
 Parrains, pour visiter si chacun est  
 comme il doit estre, si les Combatans  
 n'ont point d'anneaux ou de fer aux  
 mains, qui pussent blesser. Ils sont  
 Juges des coups, & font cesser le  
 Combat quand ils le jugent à pro-  
 pos; car il y a des Loix que l'on ob-  
 serve inviolablement. Comme par  
 exemple, quand on se bat seul-à-  
 seul, celuy qui a fait saigner son  
 Ennemy, a remporté l'honneur, &  
 ne peut plus continuer de mesme  
 quand il l'a fait cheoir dans le Ca-  
 nal, & quantité d'autres Regles  
 qu'ils ont. Il y a une abondance pro-  
 digieuse de monde à les regarder,  
 & on y louë des Places plus cher

qu'aux plus beaux Opéra. Toutes ces formalitez se sont observées dans les deux derniers Combats qui se sont faits à l'Opéra du Roy Infant. On avoit fait tout exprés un Pont pareil à ceux de Venise, & on avoit remply l'endroit de la Mer, de quantité de Botes de Paille, afin que la chute n'en fust point dangereuse.

Il me reste encor à vous parler de la Feste qu'il y eut le Mardygras au Théâtre de S. Luc, où l'on jouoit l'Opéra de Justin. Ce sont plusieurs Gentilshommes Venitiens, qui ont donné cette année les Opéra de ce Théâtre, & ils voulurent finir le Carnaval par un Bal ou Festin, qui fut fort magnifique. Aussitost qu'on eut finy l'Opera, & que la plûpart des Gentil-Donnes & Gentil-Hommes Venitiens eurent soupé dans leurs Palcs, comme il se pratique

assez souvent en cette Ville, l'on mit deux rangs de Fauteuils & de Sieges dans le Parterre ou la Salle, qui est fort grande; & la Simphonie se placa sur le Theatre devant deux grandes Tables. Cette Salle estoit éclairée par trente gros Flambeaux de cire blanche, de huit à neuf pieds de long, rangés entre les Palcs du premier rang, & le long du Theatre. Le Bal ne fut que pour les Gentil-Donnes. Elles estoient toutes démasquées; ainsi que ceux qui se promenoient & dançoient avec elles. Il commença à six heures du soir, c'est à dire à onze heures & demie de France, & dura toute la nuit jusqu'au lendemain matin à une ou deux heures du iour. Durant tout ce temps, on presentoit aux Dames des Tasses de toutes sortes de Liqueurs glacées en neige; & il y avoit une Table contre l'Orchestre, où l'on en

donnoit à boire aux Hommes tant qu'ils vouloient. Il s'en distribua une si grande quantité, que les Barcarols mesme avoient la liberté d'en venir boire. On se promena durant quatre heures, comme ie vous ay dit que c'est l'usage; & apres on dança à la Françoisse, & les Furlanes. Vous observerez qu'encor que les Femmes ayent leurs Gans, il est de la civilité aux Hommes de leur presenter la main nuë pour se promener ou dancier, & l'on donne indifferement la gauche ou la droite, suivant qu'on se rencontre.

Ie vous envoie deux Airs de l'Opera du Roy Infant, qui a passé pour le plus beau. Ie croy qu'ils ne déplairont pas aux Personnes qui aiment l'Italien. I'ay choisy exprés ceux-cy, qui sont assez de nostre goust. Le premier est plus boufon. Ce sont les paroles que Sestilia dit

à Doriclée Maîtresse d'Ergiste, lors  
 qu'elle feint d'approuver son amour.  
 Le second est plus grave. C'est ce que  
 Doriclée dit toute seule, lors qu'elle  
 est dans l'impatience de voir Ergiste  
 son Amant qui revient à Rome. Je  
 les ay eus d'un des Musiciens de l'O-  
 pera mesme, & ie les ay copiez,  
 afin qu'ils soient plus corrects. En  
 voicy les Paroles.

## PREMIER



Chanté par la Margarita, repre-  
 sentant Sestilia.

SI Baccia, stringi, e godi  
 L'amor che t'invaghi  
 La guancia, l'occhio, il labro  
 Sia de piaceri il fabro  
 A l'alma chez languì.

Si Baccia &c.



Si vanne, corri e vola.

60 MERCURE

A i rai de la Beltà.

Un vezzo, un guardo, un riso

Dia vita al core anciso

Che l'alma gioirà.

Si vanne &c.

SECOND AIR.

*Chanté par la Florentine, représentant Doriclée Maitresse d'Er-giste.*

**A** Chi spera di gioir  
Cruda pena e l'aspettar.

Par che fermo il dì non corra,

Che senz'ale il tempo sia,

Ed il Sol l'usata via

Più non sappia in Ciel girar.

A chi spera &c.



A chi spera di goder

Gran tormento è l'aspettar.

Par ch'in Ciel si fermi il giorno,

Ch'ogni sfera più non vada,  
Ed ancor l'usata strada  
Stanco il Sol voglio lasciar.

A chi spera &c.

*Au commencement de ma premiere Lettre des Opéra , où je parle de la grandeur du Théâtre de S. Jean Chrysostome , que j'ay mesuré moy-mesme avec un Pied que j'ay apporté de Paris , je me suis seruy du mot Portique, pour signifier une Arcade ; & comme ce premier Mot se peut encor entendre pour un Vestibule ; ou premiere Salle d'entrée , j'ay peur , Madame , de ne m'estre pas rendu assez intelligible. Voicy comme je l'ay voulu expliquer. Le Théâtre des Acteurs a treize toises , & trois pieds de longueur, &c. Il est ouvert par une grande Arcade , aussi haute que la Salle , dans l'épaisseur de laquelle il y a*

encor quatre Pales de chaque côté les uns sur les autres ( je veux dire qu'il n'y en a qu'un à chaque rang ) qui sont de la mesme symétrie que ceux de la Salle, mais beaucoup plus ornés & enrichis; & dans la voûte de cette Arcade, deux Renommées, avec leurs Trompetes, sont aussi en relief, & paroissent suspendues en l'air, & au milieu, à l'endroit de la Clef, est un Tableau d'une Vénus qu'un petit Amour caresse.

A présent que le temps commence à estre doux, on va se promener en Gondoles dans les petites Isles, proche cette Ville, où il y a plusieurs beaux Jardins. La plus grande est Muran, où l'on fait les Verres & les Glaces de Miroirs. C'est quelque chose de fort galant, de voir la maniere dont se font les petits

OUVRAGES.

*Les Chartreux font aussi une Isle à eux seuls, où ils ont autant de terrain que ceux de Paris. Ils ne sont que 31. ou 32. Religieux, qui ont chacun une petite Maison, avec un Jardin séparé, comme à la Chartreuse de Paris.*

*Nous avons encor. S. Georges Major dans une Isle, qui est une des plus belles Eglises de Venise. Il y a 80. Religieux de l'Ordre de S. Benoist, qui sont pour la plûpart. Gentilshommes Venitiens. Leur Bibliotheque est des plus belles. Ils la laissent ouverte tous les jours, matin & soir, & la rendent publique pour tout le monde. Leur Jardin est la plus belle Promenade de Venise, & c'est comme un Rendez-vous où l'on trouve toujours compagnie pour s'entretenir.*

*Le divertissement des jeunes Gentilshommes est présentement le*

*Ballon.* Il y a de grandes Places pour cela, avec des Barrières & Portiques de menuiserie, peints & dorez. L'on y joue d'une autre maniere qu'à Paris; & on se sert d'une Machine de bois que l'on passe dans la main, & qui va jusqu'à la moitié du coude. Ce bois est taillé de sorte, qu'il renvoie le Ballon d'une hauteur extraordinaire. Ceux qui jouent, sont en Caleçon comme à la Paume, mais ils ont des Chemisettes de satin, & des Culottes d'Etoffe de soye.

Les Jeux de Paume sont blancs, & les Balles noires, au contraire de ceux de France. Ils sont fort petits.

Voilà à peu près comme on a passé icy le Carnaval. Je souhaite, Madame, que vous l'ayez passé aussi agreablement à Paris, & suis vostre tres &c.

CHASSEBRAS DE CRAMAILLES.  
De Venise ce 6. Mars 1683.

Le Samedi 10. de ce mois, on fit un Service solemnel pour Monsieur le Duc de Roquelaure dans l'Eglise des Peres Récollets, qui est le lieu de sa sepulture. Il estoit Commandeur des Ordres du Roy, Comte d'Astarac, de Gaure, de Pongibault, & Montfort, Marquis de Biran, de Puyguillein, Lavardens, Baron de Capendeu, Montesquieu, & autres Places, Gouverneur pour Sa Majesté & son Lieutenant General en Guyenne. Son cœur a esté porté à Roquelaure. Il mourut dès le 13. de l'autre mois, âgé de 75. ans, apres une maladie de trois semaines; pendant laquelle il a donné de continuelles marques d'une parfaite resignation aux ordres de Dieu. Si tost qu'on luy eut fait connoistre, que sa maladie estoit dangereuse, son

premier soin fut de s'acquiter des devoirs d'un vray Chrétien. Il reçut ses Sacremens le Lundy 1. de Mars, & voulut toujours depuis ce temps là estre assisté de son Confesseur. Il avoit infiniment de l'esprit, & toutes ses reparties estoient promptes, vives, & pleines de feu. Ses manieres honnestes & engageantes luy avoient gagné toute la Guyenne, où il est generalement regreté. Ce Duc estoit Fils d'Antoine, Seigneur de Roquelaure en Armagnac, de Gaudoux, de Sainte Chrestie, de Mirepoix, & du Longart, Baron de Lavarrens & de Biran, Grand Maître de la Garderobe du Roy, Chevalier de ses Ordres, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant General de la Haute Auvergne &

du Gouvernement de Guyenne,  
& Maire perpétuel de Bordeaux.  
Le Roy joignit à toutes ces qua-  
litez, celle de Maréchal de Fran-  
ce, lors qu'il eut remis, Nérac,  
Clérac, & plusieurs autres Pla-  
ces, dans leur devoir. Il mou-  
rut dans sa 82. année, apres s'estre  
marié deux fois. Il épousa en pre-  
mieres nôces au mois de Juin  
1581. Catherine d'Ornezau. Veu-  
ve de Gilles de Montal, Baron  
de Rogerbrou, & de Carbonie-  
res, & Fille de Jean-Claude  
d'Ornezau, Sieur d'Aurade &  
de Noaillan, Gouverneur de  
Metz, de laquelle il eut Jean,  
Baron de Biran, Grand Maître  
de la Garderobe du Roy, mort  
jeune & sans alliance, Louïse,  
premiere Femme d'Antoine,  
Comte, puis Duc de Gramont,  
Pair & Maréchal de France, Ro-

se, Femme de François de Noailles, Comte d'Ayen, Chevalier des Ordres du Roy, & Mere d'Anne, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Capitaine de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Perpignan; Catherine, Abbesse de Rhodéz, morte au Calvaire à Paris; & Marie de Roquelaure, Femme de Jacques Esthuer, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roy, & Mere de Jacques Esthuer, Marquis de Saint Maigrin, Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde du Roy, tué au Combat du Faubourg S. Antoine à Paris le 2. Juillet 1652. En secondes nôces il épousa Susanne de Bassapart, Fille de Beraut de Bassapart, Baron de Pordeac, Gouverneur

de Verdun , & de Catherine d'Herbrail, dite des Fontaines, Dame de Capendeu. De ce mariage sont sortis Louïs, Marquis de Roquelaure, mort au service du Roy en Lorraine, sans avoir fait d'alliance; Gaston Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, mort le mois passé; Jean-Louïs, Comte de Roquelaure, qui n'a point laissé d'Enfans; Antoine, Chevalier de Malte, mort à la fleur de son âge; Jacques, Marquis de Lavardens; Armand, Baron de Biran, tué en duel; Louïse de Roquelaure, Femme d'Alexandre de Levy Marquis de Mirepoix, & Mere de Gaston-Jean-Baptiste de Levy, Marquis de Mirepoix, marié en 1657. à Marie du Puisdufou; Catherine, morte sans Enfans d'Alfonce de

Monluc , Marquis de Balagny ;  
Angélique , mariée à Mr de Narbonne , Marquis de Fimarcon ;  
& Susanne , morte sans alliance.

Feu Monsieur le Duc de Roquelaure, dont je vous parle, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans l'Armée du Roy en 1635. se trouva les années suivantes à plusieurs Combats & Sieges , fut blessé à la teste de son Escadron chargeant les Ennemis , & fait prisonnier à la Bataille de Sedan en 1641. Ensuite il fut pourveu de la Charge de Grand-Maistre de la Garde-robe , dont il se démit depuis. En 1644. il servit en qualité de Maréchal de Camp au premier Siege de Gravelines , se trouva à la prise de Bourbourg en 1645. au Siege de Courtray en 1646. & passa peu après en Hol-

lande avec des Troupes. Depuis ayant esté fait Lieutenant General des Armées du Roy, il fut blessé au Siege de Bordeaux, & honoré du Brevet de Duc & Pair au mois de Juin 1652. Le 17. Septembre de la mesme année, il épousa Charlotte Marie de Daillon, fille puînée de Timoleon de Daillon, Comte du Lude, & de Marie Feydeau, Dame du Bois le Vicomte, Famille d'une ancienne Noblesse de la Marche, où est située la Terre dont elle porte le nom. Il fut créé Chevalier du Saint Esprit le 1. de Janvier 1662. & suivit le Roy à la Conqueste de la Franche-Comté au mois de Fevrier 1668. & à la guerre de Hollande en 1672. De son Mariage sont issus Antoine - Gaston de Roquelaure, Marquis de Biran; &

Charlotte-Marie de Roquelaure,  
femme de Monsieur le Duc de  
Foix.

Le mesme jour 13. Mars, mourut Messire Vincent Hotman, Seigneur de Fontenay, Nancel, Bitry, Morsain, Vert, Marsigny, & autres Lieux, maistre des Requestes de l'Hostel, & Intendant des Finances, âgé de soixante & un an. C'estoit un Homme d'un merite singulier, sçavant dans toutes les belles connoissances, & bien fait de corps. Il avoit infiniment de l'esprit, la memoire fort heureuse, beaucoup de brillant & une éloquence tres-persuasive. Il s'est toujours montré fort laborieux & assidu dans les fonctions de ses Emplois, qu'il a remplis avec une grande estime, soutenant toujours fortement les droits & les

les interets du Roy. Il est mort d'une maladie de neuf mois, qui a degeneré en hydropisie, & contre laquelle on a épuisé inutilement tout l'Art des vrais Medecins, & des Gens à Secrets. Pendant tout ce temps il a donné mille témoignages d'une pieté véritablement Chrestienne, & a reçu tous ses Sacremens par les mains de monsieur le Curé de S. Eustache. Il a esté enterré au Tombeau de ses Ancestres, dans l'Eglise des Religieuses de Sainte Claire, dites de l'*Ave-Maria*. Il y avoit un Don mutuel entre luy & madame sa femme, ce qui n'a pas empesché qu'il n'ait fait pour vingt mille Ecus de legs à payer presentement. Comme il n'avoit point d'Enfant, & qu'il pouvoit disposer de la moitié de son bien après la mort de sa Veuve, il en

*Avril* 1683.

D

a laissé un tiers à l'Hostel Dieu de Paris, & fait monsieur Hotman son frere, heritier de tout le reste. Il avoit deux sœurs, dont l'une a épousé monsieur de la Dige Sieur de Saint Siram, & l'autre monsieur Portail. Il a eu aussi un frere Chevalier de Malte, qui s'est signalé en plusieurs occasions pour la Religion. madame Hotman sa Veuve a esté mariée trois fois. Son premier mary estoit monsieur Lhermite, Parent de monsieur des Noyers Secrétaire d'Etat; & son second, monsieur machaut d'Armooville. Elle est fille de monsieur Colbert, mort Conseiller de la Grand'Chambre au Parlement de Paris, & sœur de monsieur Colbert maistre des Requestes, & de madame la Presidente de la Court, qui a épousé monsieur le Duc

d'Aery en secondes nôces. Monsieur Hotman a esté Conseiller au grand Conseil jusqu'en l'année 1656. qu'il fut pourveu de la Charge de maistre des Requestes. Depuis ce temps-là, il exerça les Intendances de Tours, Bordeaux, & Montauban, & fut choisi par Sa majesté en 1663. pour faire la Charge de son Procureur general en la Chambre de Justice. Cette Chambre ayant finy en 1669. il fut fait Intendant des finances. Il tire son origine d'Allemagne; & il y a plusieurs anciens Auteurs Allemands de Livres de Droit, composez par ceux de sa famille. Le premier de ses Ancestres qui vint en France, fut Henry Hotman, né à Cleves en 1466. Ce Henry suivit Engilbert, Duc de Cleves, qui fut le premier Duc de

Nevers. Le Pere de Monsieur Hotman s'appelloit Timoleon Hotman. Il estoit Président des Trésoriers de France de Paris, & avoit épousé Marie Marcel, Fille de Claude Marcel, Maistre des Comptes, & d'Anne Picart; & de ce costé-là il y a plusieurs alliances avec les Familles des Boüette, Pondet, Vialart, Amelot, Charlet, Chippard, de Tavennes, Maupeou, & autres. Timoleon estoit Fils de François Hotman, qui fut Trésorier de l'Espargne sous Henry III. Le Roy Henry IV. le fit son Ambassadeur en Suisse. Il mourut à Soleure, où la République luy a élevé un Tombeau. Il estoit Fils de Vincent Hotman, Conseiller au Parlement de Paris. Hotman porte *parry émanché d'argent & de gueules.*

La Ville de Metz a fait une perte considérable, par la mort de Messire Thomas Berard, Seigneur de la grillonniere & de Sorbey, son Maistre Echevin, arrivé le 8. de ce mois. Il estoit d'une ancienne Maison de Touraine, alliée aux plus considérables du royaume, par le moyen principalement de celle des Chasteigners. Il prit le party des Armes dès sa plus tendre jeunesse, & fut Capitaine, Major, & Lieutenant Colonel trois fois, l'une desquelles il commanda dans la Ville de Dunkerque en l'absence du Maréchal de Rantzau, apres en avoir esté Major; & une autre, il commanda dans Thionville, d'où il sortit pour le Siege de Montmidy, dans lequel le Roy y estant en personne, il s'exposa

extraordinairement en visitant les Travaux par ses ordres, & se signala dans la fonction de Maréchal de Camp, d'un Corps séparé qu'il commandoit, comme il avoit fait en qualité d'Aide de Camp en plusieurs occasions, & sur tout en celle où il sauva la vie au Maréchal de Rantzau, lors qu'il fut blessé & qu'il perdit une jambe. Après tant de fatigues dans les Armées, & un grand nombre de Deputations en Cour, au nom des trois Ordres de la Ville de Metz, il en fut fait Maistre Echevin pour la premiere fois. Il fit bâtir l'Hôtel de Ville; & son terme expiré, il eut ordre de se rendre en Suisse pour soulager Monsieur de Gravelle Ambassadeur de France, & pour assister à plusieurs Dietes des Cantons. Monsieur de Gi-

vry n'eut pas plütoft esté fait  
 Lieutenant de Roy de Metz,  
 quei chacun jetta les yeux sur  
 celuy dont je vous parle, pour  
 reuaplit la place de Maistre Eche-  
 vin, qui vaquoit par cette no-  
 mination. Ainsi avec l'agrément  
 de la Cour il occupa pour la se-  
 conde fois ce premier Poste dans  
 la Magistrature de Metz. Il est  
 mort âgé de 67. ans, & a laissé  
 deux Fils & deux Filles. L'Aîné  
 a long-temps seruy dans les Trou-  
 pes, & le Cadet est dans la Com-  
 pagnie des Gentilshommes de  
 Tournay. L'aîné des filles a épou-  
 sé Monsieur de Tillon son Cou-  
 sin germain, d'une ancienne  
 Noblesse de Lorraine. On luy a  
 fait une Pompe funebre, con-  
 forme à ses employes & à sa nais-  
 sance, par ordre de Dame Fran-  
 çoisè de Selve sa Veuve, & qui

l'a déjà esté de Monsieur le Baron de Semeuse , Grand Bailly de Lorraine. Elle est fille de Lazare de Selve , President à Metz, qui est petit-fils de Jean de Selve , Premier President du Parlement de Paris. Berard porte en champ d'argent à ~~sa~~ face de gueules , chargée de trois Treffles d'or, & accompagnée de trois Sauterelles de sinople , deux en chef & une en pointe ; pour supports deux Aigles d'or , & pour cimier une Couronne de Comte , surmontée d'une fille naissante en Buste , vestue à l'antique , tenant d'une main une Tour , & une Palme de l'autre. La Maison de Selve porte en champ d'azur à trois faces ondées d'argent.

Nous avons aussi perdu le fils unique d'un de nos plus considérables Historiens , mort à Mon-

tauban, au retour de divers Voyages qu'il avoit faits en Espagne & en plusieurs autres Lieux, où il s'estoit acquis une connoissance toute particuliere de l'Histoire & des belles Lettres, de sorte qu'il estoit le veritable Heritier de la science du grand Historien André du Chesne son Ayeul, decedé en 1640. auquel la France est redevable de la plus belle antiquité & decouverte de nostre Histoire de la premiere & seconde Race de nos Roys, & de l'illustre François du Chesne son Pere, qui nous a donné plusieurs Ouvrages, entr'autres les Cardinaux François; & les Chanceliers de France, reçeus de tous les Sçavans avec une approbation generale.

Il y a quatre ou cinq mois qu'on proposa le mot de *Torrent*,

D. 5.

pour matiere d'un Sonnet, sans aucune contrainte de Bouts-rimez. Je vous en ay déjà envoyé un, dont vous m'avez témoigné estre fort contente. Je croy que vous ne le ferez pas moins de celuy-cy. Il est de saison, puis que nous sommes encor dans un temps de Sainteté. Ceux qui voudront changer de sujet, pourront faire des Sonnets sur un Rocher.



## SUR UN TORRENT.

## SONNET.

**J**E reconnois, Seigneur, que j'é-  
 tois insensé,  
 Lors que je me perdis, en perdant  
 l'innocence,  
 Et que je ne sçaurois, pour t'avoir  
 offensé,  
 Faire une trop severe & longue pe-  
 nance.



Je renonce à ces Lieux où j'ay trop  
 trop encensé,  
 Contre ce qui se doit à ta Divine  
 Essence ;  
 Pour avoir trop parlé, pour avoir  
 trop pensé,  
 Des plus affreux Deferts je cherche  
 le silence.



*Là je trouve un Torrent , qui tombe  
 d'un Rocher ,  
 Et passe comme un Trait qu'on vient  
 de décocher ,  
 Mais qui s'élargissant, finit soudain  
 sa course.*



*Vn Torrent de mes yeux s'écoule en  
 ce moment ,  
 Qui s'abîme en ton Sein comme de-  
 dans sa source ,  
 Où regne un doux repos sans aucun  
 changement.*

Ce Sonnet est de Monsieur  
 Vignier de Richelieu , qui s'est  
 diverty à écrire , moitié en Prose,  
 & moitié en Vers , l'Avanture  
 dont je vay vous faire part. Voi-  
 cy dans quels termes il en a

fait le recit à une Dame de ses Amies.

**J**Aurois esté bien embarrassé, Madame, a répondre à ce que vous desirez de moy touchant les Nouvelles, sans l'Histoire que je viens d'apprendre. Comme elle est arrivée dans nostre voisinage, & qu'elle est véritable dans toutes ses circonstances, j'ay crû qu'elle meritoit de vous estre envoyée, & qu'elle estoit digne de l'agreable saison du Carnaval, où nous commençons d'entier.

Un bon Greffier, & greffier  
d'importance,  
Dans une grande Ville à son aise  
vivoit,  
Lequel greffant en bonne conscience,  
De son labeur, trois beaux  
Enfans avoit.

Sa femme estant dans le Tom-  
 beau gizante ,  
 Il ne cessoit de soupirer.  
 Par son grand deuil , se faisoit  
 admirer ,  
 Et la vie à ses vœux sembloit in-  
 diférente.



Il ne perdoit ny Messes, ny Ser-  
 mons ;  
 Afin de chasser les Demons,  
 Il jeunoit deux fois la semaine,  
 Mais il en avoit un chez luy  
 Qui la nuit chassoit son ennuy,  
 Et qu'on ne peut chasser qu'avec  
 beaucoup de peine.



Jeanne estoit le nom du Dé-  
 mon ,  
 Qui gouvernoit bien sa Fa-  
 mille ,

Et qu'il aimoit aussi dit-on,  
 Autant & plus qu'il ne faisoit  
 la Fille.



Jeanne estoit belle, on luy faisoit  
 la Cour;

Et là-dessus, elle luy dit un  
 jour,

Maistre, un fort bon Garçon me  
 veut en mariage.

Le Greffier aussi-tost fit venir le  
 Garçon,

Le fait donner dans l'Ameçon,  
 Et luy parle de Jeanne avec grand  
 avantage.

*Il s'instruisit parfaitement des  
 moyens de ce nouveau Prétendant,  
 & de l'habileté qu'il avoit au tra-  
 vail. Apres cela, il fit venir son Pe-  
 re, & la Mere de Jeanne, & en peu  
 de temps il arresta toutes choses au*

desir des deux Parties. Il ne restoit plus pour venir au mariage, que de faire publier des Bans. Le Greffier qui se chargea de ce soin, alla parler aussitost au Curé de la Paroisse. Le Curé en publia deux les deux Dimanches suivans; & durant ce temps, le Greffier fit mille reflexions sur luy-même, sur la perte qu'il alloit faire de Jeanne, & sur le besoin qu'il avoit de cette bonne Fille. Mais (ce qui n'arrive gueres aux Greffiers)

Par un prodige étonnant, & nouveau,  
 Un scrupule pressant se glissa  
 dans son ame,  
 De donner à ce Jouvenceau,  
 Sa Jeanne qu'il aimoit, comme sa  
 propre femme.

Toutes ces reflexions furent si

*puissantes sur l'esprit du Greffier ,  
qu'il se resolut de prendre pour luy-  
mesme celle qui le faisoit trembler,  
dans la seule pens e de la voir en-  
tre les bras d'un autre. Le jour sui-  
vant , il la fit venir dans sa Cham-  
bre , & apres des tendresses extra-  
ordinaires , il luy declara le dessein  
qu'il avoit pris.*

*Jeanne qui n'eut jamais pr tendu  
cet honneur ,  
Puis qu'il passoit aussi de beau-  
coup son attente ,  
Comme Fille reconnoissante ,  
L'embrassa lors de tout son  
c ur.*

*Il n'attendit pas au lendemain  
pour faire partir un Courier , afin  
d'avoir un Ban de l'Evesque , &  
Dispense des deux autres. Les ayant  
re us comme il desiroit, il alla trou-*

ver le Curé, luy ouvrit son cœur, luy fit connoître ses engagements qu'il avoit avec Jeanne, & que sa conscience ne feroit jamais en repos, s'il ne rompoit promptement ce qu'il avoit voulu lier mal à propos. Il luy dit quantité d'autres raisons, qui porteroient le Curé à faire ce qu'il desiroit. D'autre costé, le Curé envisageoit son propre interest, & trouvoit pourtant de grandes difficultez; mais que ne fait-on point pour un Amy?

De plus s'il estoit attaqué,

Il avoit dequoy se défendre.

Tous les deux s'appellant Pa-  
qué,

Ne pouvoit-il pas se mépren-  
dre?

Il publia donc ce Ban à la première Messe, & donna permission

Le Greffier de se marier où bon luy  
sembleroit. Il alla avec Jeanne à  
une Maison de Campagne qu'il  
avoit à une lieue de la Ville, où le  
Curé du Village les maria sans bruit  
& sans ceremonie. Cependant le  
malheureux Pasqué s'estoit fait  
brave, car il devoit estre marié le  
mesme iour. Le Festin estoit com-  
mandé chez un Traitteur, & tous  
les Conviez attendoient Jeanne avec  
une extrême impatience; mais ils  
furent bien mortifiez quand ils ap-  
prirent par un Messager qu'ils  
avoient envoyé, que Jeanne ne vien-  
droit point. En effet, elle ne se ren-  
dit que le lendemain chez son nou-  
vel Epoux. Il estoit l'heure du Di-  
ner, & lors que l'on eut servy sur  
table, le Greffier dit qu'il ne vouloit  
s'y mettre qu'au Dessert. Quand on  
l'aporta, il prit Jeanne par la main,

Et d'une maniere engageante,  
 Il dit ; Ecoutez, mes Enfans ,  
 Jeanne par sa vertu , n'est plus  
 vostre Servante ,  
 C'est ma Femme à present ; soyez-  
 luy complaisans ,  
 Elle vous sera complaisante.

*Je vous laisse à penser , Mada-  
 me, qu'elle fut la surprise des deux  
 Garçons , & de la Fille du Greffier.*

Son fils aîné luy dit ; Mon  
 Pere ,  
 Quand nous badinions Jean-  
 ne , & moy  
 Plus qu'il n'eust esté neces-  
 faire ,  
 Je ne pensois pas sur ma foy ,  
 Pouffer le badinage avec ma  
 Belle-mere ,

*Ce ieune Homme est tres-bien*

fait ; il a de l'esprit, & de l'étude ;  
 & la faute de son Pere , & la sien-  
 ne, le toucherent si vivement , qu'à  
 l'heure même il se retira dans les  
 Capucins, avec une forte resolution  
 d'y faire penitence le reste de sa vie.  
 La Fille ne fut pas moins sensible  
 au beau Dessert que son Pere venoit  
 de luy donner. Elle ne pût retenir  
 ses larmes, qui furent accompagnées  
 de quelques plaintes ; mais ayant  
 apperceu un Diamant dans le doigt  
 de Ieanne , elle luy dit d'un ton de  
 colere ,

Vrayment , Ieanne , c'est bien  
 à vous,  
 Apres avoir séduit mon Pere ,  
 De porter encor des Bijoux  
 : Qu'a portez autrefois ma Me-  
 re ?

Sur cela , Ieanne tira de son

doigt le Diamant, & le présenta avec beaucoup d'honnesteté à sa Belle-fille, qui le prit sans façon, & qui ne pouvant plus vivre avec son Pere, s'alla renfermer dans les Frulines, d'où l'on ne croit pas qu'elle ait jamais envie de sortir. Le Cadet, pour ne paroistre pas le seul insensible, apres avoir dit à son Pere, qu'il avoit fait la chose du monde la plus honteuse pour luy, alla trouver un Capitaine qui levoit des Cavaliers, & s'enrôla dans sa Compagnie.

Ainsi Jeanne, & le bon Greffier,  
 Sçeurent à Dieu donner deux  
 Anges,  
 Au Grand Loüis un Cavalier,  
 Et tous en general, s'acquirent  
 des loüanges.

*Vn Marriage si extraordinaire se*

GALANT. 85

*répandit aussy tost par toute la Ville,  
& il n'y eut ny petit ny grand,*

Qui ne fit reproche au Greffier,

Après cette sainte Retraite,  
Que si Jeanne pensoit avoir fait  
Maison nette,  
Elle y laissoit pourtant le plus  
sale bourbier.

*Sur ces entrefaites, le miserable  
Paqué qui n'avoit sçeu quelque chose  
de ce qui s'estoit passé, entra  
brusquement dans la Chambre du  
Trompeur de soy-même,*

Où plein d'égarement, & comme  
à demy fou,

Voyant dans un fauteuil sa femme  
prétenduë,

Il alloit luy sauter au cou,  
Si le Greffier soudain ne l'avoit  
défenduë.

*Paqué jettant sur son Rival  
un regard de travers, s'écria ,*

**Quoy, Monsieur le Greffier, vous  
mocquez-vous de nous ?**

**Rendez nous noutre fiancée ;  
Ardé, ne l'on-je pas bravement  
carressée**

**Mille & mille fois avant vous ?**

*Comme on ne manque pas de Con-  
seils dans les Villes, & souvent de  
Conseils interessez, les Parens de  
Paqué, sur l'avis qu'on leur donna,  
presenterent Requeste à Monsieur  
le Bailly, aux fins de réparation, &  
de tous dépens, dommages & in-  
terests; ce qui leur ayant esté ac-  
cordé,*

**Le Greffier fut contraint de  
payer les Viandes,  
Ainsi que les Habits levez chez  
les Marchands,**

**Bref**

Bref toutes les autres demandes  
Que l'on fit faire aux Complai-  
gnans.

*Mais, Madame, ce n'est pas le  
tout ; la Justice entreprend le Curé ;  
& quoy que le Greffier prenne son  
fait & cause, & qu'il offre déjà  
une somme considerable pour étouffer  
cette Affaire, on ne sçait pas encore  
ce qui en arrivera. Si l'évenement  
merite de vous être mandé, vous  
en aurez bien-tôt des nouvelles, &  
j'auray un extrême plaisir de vous  
faire quelquefois rire aux depens de  
nos Provinciaux.*

Nous avons à Rome Monsieur  
l'Abbé Servient, Camerier se-  
cret participant du Pape, dont  
la Charge luy donne un loge-  
ment dans le Palais de la Sainteté.  
Ce logement ayant esté cause.

Avril 1683.

E

qu'il n'a pû faire faire devant la Porte des feux de joye, sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, comme les autres François qui sont dans la même Ville, son zele parut bien plus magnifiquement lors qu'il eut appris cette Naissance. Il fit représenter un Opera de Musique chez le Sieur Mario Cianti, Cavalier Romain, où toutes les Personnes les plus qualifiées de Rome se trouverent. Elles y furent regalées de toutes sortes de rafraichissemens servis en profusion, avec une propreté extraordinaire. Cet Opera eut de si grandes beautez, que la Reyne de Suede ne put s'empescher de prier Monsieur l'Abbé Servient de le faire représenter encor une fois chez elle. Il ne faut pas s'étonner si la Musique en fut trou-



# GALANT.

vée admirable, puis qu'elle étoit  
de la Composition de cet habile  
Auteur Don Pietro Pignatta,  
maître de l'Apollinaire. Un tran-  
sport de joye si particulier, &  
qui se fait distinguer si généra-  
lement, paroist bien sortir d'un  
cœur entierement dans les inte-  
rests de son Prince. Cet Abbé  
ne dément point ses Ancestres,  
dont le zele pour l'Etat a tou-  
jours fort éclaté. Nous l'avons  
veu de nos jours par Monsieur  
Servient Sur-Intendant des Fi-  
nances, par Monsieur de Lionne  
Secrétaire d'Etat, ses Oncles, &  
par monsieur Servient son Pere,  
qui a esté confirmé plus de vingt  
ans Ambassadeur de France à  
Turin.

On a aussi représenté un Opé-  
ra à Gennes dans le Palais du  
Prince Doria, où la plus grande

partie du Sénat s'est trouvée. On y voyoit Sainte Françoise Romaine, qui consentoit que le Roy de Naples fist son Fils prisonnier, & ce même Fils délivré par miracle. Comme chaque País a ses manieres, un Pere Jesuite fit une éloquente Prédication à ceux qui estoient assemblez, pour entendre cet Opera.

Quoy que dans le Carnaval, on ne donne point extraordinairement des divertissemens publics à Paris, comme c'est l'usage en beaucoup d'autres Villes de l'Europe, on ne laisse pas d'y faire des Festes aussi galantes & en aussi grand nombre chez les Personnes qualifiées, que l'on en fasse en aucun Lieu de la Terre. Les Spéctateurs s'y trouvent toujours en confusion, sans qu'il soit besoin de les amasser, en pu-

bliant le Spectacle longtemps avant qu'il se donne. Aussi peut-on dire que chaque Hôtel de Paris passeroit dans les Païs Etrangers pour le Palais d'un Souverain , & chaque Quartier pour une tres-grande Ville. Les nombreuses Assemblées qu'on a vûes ce Carnaval à l'Hôtel de Duras, sont une preuve de ce que je dis. On y a donné plusieurs Représentation d'un Opera nouveau, intitulé *L'Amour Berger*. C'estoit une Pastorale , qui a attiré une telle foule , que les Personnes du premier rang n'ont pû quelquefois y trouver place. Voicy le Prologue de cet Opera Le mois prochain je vous parleray de la Piece, & vous enverray les plus beaux endroits , avec quelques Airs notez. Vous ne serez pas fâchée de les voir , puis qu'ils sont

de Monsieur de la Lande, dont vous sçavez que le nom n'est pas inconnu à la Cour.

Après une ouverture où les Hautbois reprennent sur les Violons, les Flûtes douces sur les Hautbois, & les Musetes sur les Flûtes douces, l'Amour paroïsoit en Habit de Berger sous le nom de Tircis, & un des Petits Amours de sa suite commençoit le Prologue en chantant ces Vers.

*J*EUNES Beutez qui voulez  
 plaire,  
 Venez dans ces aimables Lieux,  
 Prenez bien l'air d'une Bergere,  
 Et les cœurs prendront dans vos  
 yeux  
 Une flâme sincere.



## L'AMOUR.

Suivez le Dieu d'Amour  
 Dans ce charmant Bocage,  
 C'est icy qu'on s'engage,  
 Et qui sçait bien aimer, y sçait  
 plaire à son tour;  
 On n'est pas volage  
 Dans ce beau Sejour.



On n'entre point dans le mystere  
 De mon déguisement,  
 On prend l'Amour pour un Amant;  
 Je passe auprès d'une Bergere  
 Pour un Berger seulement.  
 Je ne me montre guère,  
 Et qui veut toujours plaire,  
 Doit se montrer rarement.  
 Mais j'apperçois Iris, cette Beauté  
 touchante,  
 Qui ne croyoit jamais changer;  
 Je vay la rendre inconstante,  
 Pour mieux la rengager.

*Le dépit qui la tourmente ,  
La rend déjà plus charmante  
Aux yeux de son Berger.*

La Bergere Iris entroit , &  
chantoit d'abord ces Vers, sans  
appercevoir l'Amour.

*Un si juste dépit seroit-il inutile ?  
Ne gagneroit-il rien sur moy ?  
Céladon me soupçonne , il doute de  
ma foy ,*

*Vn si juste dépit seroit-il inutile ?  
Ah, qu'il est difficile  
D'oublier un Amant  
Qu'on trouve encor charmant!  
Ah, qu'il est difficile  
De rendre un cœur tranquile ,  
Après un grand attachement ?*

Iris poursuivoit , après avoir  
apperçeu l'Amour , qu'elle pre-  
noit pour Tircis.

*Mais quel aimable Objet me porte  
à l'inconstance !*

*C'est le charmant Tircis , l'honneur  
de ce Hameau.*

*Attaquons son indifférence ;  
Un Berger si jeune & si beau ,  
Donne un penchant tout nouveau  
Vers une belle vengeance ;  
Mon cœur charmé de sa présence,  
Abandonne à mon Chien le soin de  
mon Troupeau.*

DIALOGUE D'IRIS,  
ET DE L'AMOUR,  
crû TIRCIS.

IRIS.

**T***oujours rêveur & solitaire,  
Tircis nous quitte , il fuit  
nos yeux ?*

L'AMOUR crû TIRCIS.

*Un Berger amoureux ,  
Qui ne scauroit plaire ,  
Doit fuir les Amans heureux.*

E

Tout celebre une Naissance  
 Qui fait la gloire de la France,  
 Et le bonheur de nos Troupeaux.  
 Nos Moutons en sont mesme & plus  
 gays & plus beaux,  
 Et la réjouissance  
 Qui dans ce beau Sejour  
 Fait d'une nuit un si beau jour,  
 Ne cede pas à la magnificence  
 De la Ville & de la Cour.  
 Oüy, le bonheur de tout le monde  
 Fait un commun empressement.  
 Tout celebre le don d'une Nymphe  
 feconde,  
 Tout brille dans les airs jusques au  
 Firmament,  
 Tout est en feu sur la terre, &  
 sur l'onde;  
 La nuit dans l'Empirée allume des  
 Flambeaux  
 Tous nouveaux,  
 Et le Ciel à son tour veut enfin que  
 l'on voye

Qu'à nostre exemple il fait son  
Feu de joye.

L'AMOUR crû TIRCIS.

Le Ciel fait toujours à propos

Des prodiges & des miracles ;

Mais le bonheur d'un vray Heros

Est plus sûr que les Oracles

Pour assurer un vray repos.

On n'entend retentir sous nos pieds,  
Sur nos testes,

Que le nom du Conquerant ;

LOUIS paroist aussi grand

Dans nos Festes,

Que dans ses Conquestes.

IRIS.

N'aurez - vous point de part aux  
honneurs qu'on luy rend ?

L'AMOUR crû TIRCIS.

J'ay déjà signalé mon zele,

Ma joye a pour un temps fait taire  
ma douleur ;

Je reviens aux soupirs, j'en dois à  
mon malheur.

Laissez-moy, je vous crains, je  
veux estre fidelle.

Par quel charme secret enchantez-  
vous mon cœur ?

Quoy, vostre seul abord cause-t'il  
une ardeur ?

A peine je vous vois, Iris, & je vous  
aime.

## I R I S.

Non, Tircis, je ne le croy pas,  
Je sçay que vostre amour extrême  
A pour objet d'autres appas.

Je connois une Bergere

Qui sent pour vous de l'amour ;  
Et comme elle a de quoy plaire,

Vous l'aimez à vôtre tour.

## L'AMOUR crû TIRCIS.

Iris, on souffre tant auprès d'une In-  
humaine,

Et mon sort est si rigoureux,

Que ce n'est qu'en changeant que je  
puis estre beureux.

Où, je vous l'avoyray sans peine.

*Le plaisir d'estre aimé me rendroit  
amoureux.*

I R I S.

*Vne Bergere moins cruelle,  
Qui pousseroit pour vous des soupirs  
enflâmez,  
Auroit donc le secret de vous chan-  
ger pour elle ?*

L'AMOUR crû TIRCIS.

*Mes sens en seroient si charmez,  
Qu'alors je pourrois bien devenir  
infidelle.*

I R I S.

*Vous l'estes donc, & vous m'aimez ?*

L'AMOUR crû TIRCIS.

*Si les premiers regards d'une ame  
prévenue  
Rendent un cœur sensible à vos  
appas,  
Si vous estes aimée aussi tost que  
connue.*

*Quand vous aimerez bien, que ne  
serez vous pas ?*

## IRIS.

*Si sans me voir, sans me connoître,  
 Vous avez sçeu gagner mon cœur,  
 A quel point en seriez-vous maître,*

*Si vous aviez pris soin d'en estre le  
 vainqueur ?*

Un Berger, & une Bergere,  
 paroissent icy, & chantoient  
 ces Vers..

*Les cœurs qu'Amour assemble  
 Sans le consentement  
 De la Maîtresse & de l'Amant,  
 Sont les mieux unis ensemble.*



*Le bonheur suit constamment  
 Les cœurs qu'Amour assemble,  
 Sans le consentement  
 De la Maîtresse & de l'Amant.*

## L'AMOVR crû TIRCIS.

*Courons à la réjouissance,*

*Retournons à nos Jeux ;*

*Je sens que mō bonheur commence,  
Et les plus doux plaisirs suivent les  
cœurs heureux.*

*Celebrons encor la Naissance  
Du Prince dont le Ciel vient d'hon-  
orer la France.*



*Que son destin est doux & beau !  
Que sa gloire sera nouvelle !  
Des plus parfaits Heros, le plus par-  
fait Modelle,  
Le reconnoist dès le Berceau  
Pour son Image fidelle.*

## I R I S.

*Que son destin est ravissant !  
Que sa gloire sera nouvelle,  
Si la Felicité qui le suit qui l'ap-  
pelle,  
Qui l'accueille en naissant.*

*Est en tout temps pour luy si riante,  
& si belle !*

L'AMOUR crû TIRCIS.

*Que son destin est ravissant !*

*Que sa gloire sera nouvelle,  
S'il est aussi parfait, s'il est aussi  
puissant*

*Que l'est LOUIS dans sa gloire  
immortelle !*

IRIS.

*Que son destin est ravissant !*

*Que sa gloire sera nouvelle ;  
S'il est aussi parfait ; s'il est aussi  
puissant*

*Que ie seray toujours fidelle !*

L'Amour repetoit ces quatre derniers Vers ; & un Chœur de Bergers paroissant ensuite, un petit Amour chantoit ce Couplet.

*Rivaux tristes & desolez.*

*Après les Biens que le Ciel vous en-  
voye ,*

*Si vous voulez ,*

*Plus d'un sujet de ioye*

*Vicndra guerir vos cœurs troublez,*

*Quittez pour un temps vos Hou-  
letes ,*

*Confiez à vos Chiens le soin de vos  
Troupeaux ,*

*Dancez au son de vos Musetes,  
Meslez-y mille tons nouveaux.*

*De petites Chansonnetes*

*Soulagent souvent de grãds maux.*

Après que le Chœur avoit re-  
peté, l'Entrée des Bergers se fai-  
soit. Les Bergers estoient, Mon-  
sieur le Comte de Duras, Mon-  
sieur le Marquis de Grignan,  
Monsieur le Comte de Teride,  
Monsieur de la Martelliere, &  
Monsieur Huet. Quatre Berge-  
res seules ouvroient l'Entrée,

114      M E R C U R E  
qui finissoit par un Passepied fi-  
guré ; après quoy , deux Berge-  
res , & un Berger , chantoient  
ces Vers sur l'Air de l'Entrée.

*C'est icy qu'une belle flâme  
Rend bientost les desirs contens ;  
Dés qu'on aime , on ouvre son  
ame ,  
Et qui plaist , n'y perd jamais son  
temps,*

On dançoit sur cet Air , & on  
reprenoit le double.

*A quoy sert un amour severe ,  
Pour des cœurs ravis de charmer ?  
Du moment que l'on cherche à  
plaire ,  
On veut bien entreprendre d'aimer.*

La Symphonie recommençoit  
l'Ouverture.

Ce Prologue doit faire juger de la bonté des deux Volumes *de la Politique des Amans*, qui se débitent depuis peu de jours, puis que le Public les doit à la mesme Personne qui a fait ces Vers. C'est un Ouvrage rempli de pensées fines & délicates, & qui ne peut partir que d'un Homme qui sçait le monde, & à qui tout le secret du cœur est connu. L'esprit de celuy qui a composé ce Livre, brille d'abord dans l'Épître, & qui réussit dans une Epistre dédicatoire, peut se tenir presque assuré de plaire dans tous ses Ouvrages. On ne peut concevoir une idée plus haute d'un jeune Seigneur parfaitement accompli, que celle que cette Epître nous donne de Monsieur le Marquis de Lomagne. On y voit ce qu'est ce jeune Marquis,

ce qu'il doit estre un jour, & tout l'éclat de son illustre Maison. Il y paroît l'Aîné du nom de Levy, & descendu du second Chrétien de France, le premier qui fut baptisé apres Clovis portant ce nom.

Ceux qui voudront voir les Armes de tout ce qu'il y a de Maisons considérables, les trouveront dans le Livre intitulé, *Tableaux Genealogiques, ou les seize Quartiers de nos Roys, depuis Saint Loüis iusques à present, des Princes & Princesses qui vivent, & de plusieurs Seigneurs de ce Royaume*, par Monsieur le Laboureur. On a mis au devant de ces Tableaux, un Traité préliminaire de l'origine & de l'usage des Quartiers pour les Preuves de Noblesse, par le Pere Menestrier Jesuite. Comme il y a quelques





*Ja. le Pautre sculp.*

Ecussions que Monsieur le Laboureur a laissez vuides , parce qu'ils luy estoient inconnus , je croy obliger le Public , en avertissant que ceux qui les sçauront & souhaiteront les faire remplir , pourront s'adresser au S<sup>r</sup> Jollain Graveur Ruë S. Jacques , qui a pris le soin de cet Ouvrage , & qui les gravera incessamment.

Cet Article de Gravûre me fait souvenir qu'en vous parlant il y a un mois , de toutes les Mascarades qui se sont faites à la Cour pendant le Carnaval , je promis de vous faire graver celle de la Nôce de Village , faite par Monseigneur le Dauphin. Je vous ay tenu parole , & voicy la Planche que j'en ay fait faire. Vous la pouvez confronter avec la description de ma Lettre précédente , afin d'en examiner les Habits

avec plus d'exactitude & plus de plaisir. Ils estoient riches, quoy que convenables au sujet, & les Personnes qui représentoient les Gens de la Nôce, n'ayant pû prendre l'air Villageois, en prenant l'habillement de Village, on y remarquoit quelque chose, qui imprimoit le respect avec la Joye.

Il est peu de Villes, où le Carnaval n'ait donné occasion à de pareilles Réjouissances. On a veu icy de fort jolis Vers, d'une Mas-carade qui s'est faite à Montauban. C'estoit un More qui les présentoit à une Belle. Les plaintes qu'il fait sont tournées si galamment, qu'il mérite bien que vous l'écoutez.





# LE MORE,

## A LA BELLE AMINTE.

**D**epuis le jour fatal que mon  
 cœur vous adore,  
 Je n'ay pu rien gagner par ma fide-  
 lité ;  
 C'est avec trop de cruauté  
 Traiter les Gens de Turc à More.



Sans-doute qu'à vos yeux je ne suis  
 point aimable,  
 Estant d'une figure un peu terrible  
 à voir ;  
 Mais si ie suis noir comme un  
 Diable,  
 Je ne suis pas, Aminte, aussi Diable,  
 que noir.



*Je connois la tendresse, & ie sçay que  
l'on aime*

*A Montauban tout comme ailleurs;  
Car l'Amour est par tout le mesme,  
Il est de tout Pais, & de toutes cou-  
leurs.*



*Je ne dispute pas à vos Lys la vi-  
ctoire,*

*L'ombre le doit touïours céder à la  
clarté;*

*Mais n'en déplaïse au blanc, le noir  
a sa beauté,*

*Et l'Ebene a son prix, aussi-bien que  
l'Ivoire.*



*Si vostre ame préoccupée*

*Ne peut s'accoutumer à ma noire  
couleur,*

*Qu'il vienne des Rivaux éprouver  
ma valeur,*

*Je*

*Je me feray contr'eux tout blanc de  
mon Epée.*



*Mais hélas ! ie prévois qu'Amour,  
dont le pouvoir*

*M'a mis à vos rigueurs en bute,  
Ne finira jamais nostre longue dis-  
pute,*

*Et que nous en serons toujours du  
blanc au noir.*



*J'adorois le Soleil avant que vous  
connoistre ;*

*Mais vos beautez, Aminte, ont un  
charme si doux,*

*Que dès que ie vous vis paroître,  
Tout mon Encens fuma pour vous.*



*Les autres Amans dissimulent ;  
Moy, ie viens sans façon vous dire  
mon soucy.*

*C'est le Soleil qui m'a noircy ;  
Avril 1683. F*

*Et ce sont vos yeux qui me brûlent.*

Enfin, Madame, nous avons perdu la Signora Donna Anna Carouso, cette merveilleuse Romaine, dont je vous ay souvent entretenuë. Elle retourne à Rome, & laisse icy une grande réputation. Son sçavoir, sa maniere de chanter, & d'accompagner sa voix avec le Clavessin & la Lire, & plus que tout cela, son esprit, sa sagesse, & sa modestie, luy ont fait acquérir une estime extraordinaire dans ce Royaume, où les choses mediocres ne sont jamais admirées, où depuis le Regne de LOÜIS LE GRAND, on n'est pas accouûtumé d'en voir des autres Pais qui surprenent. Cette illustre Personne prit congé du Roy ces jours

passez chez Madame de Mont-  
 espan, où Sa Majesté reçut  
 son Compliment avec son hon-  
 nesteté ordinaire. On dit qu'on  
 ne peut mieux parler qu'elle fit,  
 & que ce Monarque, qui l'a  
 toujours traitée avec beaucoup  
 de distinction, luy répondit en  
 des termes, qui luy faisant voir  
 l'estime qu'il faisoit d'elle, luy  
 firent bien connoître & éprou-  
 ver en mesme temps dans son  
 cœur, que c'est avec beaucoup  
 de raison qu'on a publié dans le  
 monde, qu'on ne sçauroit l'ap-  
 procher sans avoir pour luy de  
 l'adoration. Madame la Dau-  
 phine a reçu aussi le Compli-  
 ment de cette charmante Ro-  
 maine, avec cette civilité qui luy  
 attire tous les cœurs.

S'il vous a paru extraordinaire  
 qu'un Homme ait vécu cent dix-

huit ans , vous ne pourrez apprendre sans étonnement, qu'une Femme ait fait profession de Religieuse dans sa soixante , & dix-huitième année. C'est toutefois ce que fit madame Huet le 25. du dernier mois dans le Convent des Carmelites de Gisors , après un an de Noviciat, dans l'étroite observance de toutes les austeritez de cet Ordre qui est fort severe. Elle est Veuve de Monsieur Huet , d'une des meilleures Familles du Pais , & compte dans la sienne jusqu'à la quatrième génération. On peut assurer qu'on ne fait Profession à cet âge par aucune considération humaine ; & que si toutes celles qui la font , estoient aussi peu en état de s'en repentir , on n'en verroit point qui ne fussent très-contentes d'avoir préféré le re-

pos du Cloistre aux vains tumultes du monde.

Vous avez sans doute sçeu que Monsieur de Gabaret a fait le Voyage de l'Amérique depuis un an avec son Escadre, & qu'il n'en est revenu qu'au mois de Janvier; mais peut estre ne vous a t'on pas encor appris le détail de cette longue promenade. Un jeune Garde de la Marine, Fils de feu Monsieur de Vienne-Busseroles, en a écrit beaucoup de particularitez. Il seroit fort surprenant que n'estant encor que dans sa quinzième année, il eust pû faire de remarques aussi justes qu'il en fait sur ce qu'il a vû dans ce nouveau Monde, s'il n'estoit d'une Famille où l'esprit est un bien hereditaire. Cependant comme plusieurs choses luy sont échappées, & qu'il m'est tombé entre

les mains une description de ce Voyage, beaucoup plus exacte & plus ample que la sienne, je vous envoie la Lettre qui la contient, afin que vous en sçachiez plus de circonstances.



A M<sup>r</sup> L. C. D. M.

**J**E m'acquie de ma promesse, en vous envoyant la description de nostre voyage de l'Amérique, pour lequel vous vous souvenez qu'on avoit armé à Rochefort trois Navires du quatriéme rang, qui ont esté commandez par Monsieur de Cabaret, Chef d'Escadre. Il avoit sous luy sur le Faucon Monsieur le Chevalier d'Arbouville pour Capitaine; Monsieur de Courcelles, &

*Monsieur le Chevalier de Valbelle, pour Lieutenans ; & Messieurs d'Angoulain, de Timbrune & Maret, pour Enseignes.*

*Le second Vaisseau estoit la Perle, monté par Monsieur d'Amblimont, ayant Monsieur de Perrinet pour second Capitaine ; Messieurs des Roches, & du Tast, pour Lieutenans ; & pour Enseignes, Messieurs de Consolain, du Noré, & de Granery.*

*Sur la Tempeste, Messieurs de Machaut, & du Rivault, Capitaines ; Messieurs de Noyelles, & de Moicq, Lieutenans ; & Messieurs de Rompré, du Groloir, & du Lyon, Enseignes.*

*La Flute qui portoit les vivres, estoit le Large, monté par Monsieur Bardan. Monsieur Roussel étoit Lieutenant.*

*Cette Escadre, qui avoit pour*

Commissaire Monsieur du Gué, & pour Ingénieur Monsieur Agarat, sortit de la Riviere de Charante le 7. ou 8. du mois de May 1682. & vers le 15. elle alla mouïller aux Rades de la Rochelle, à la pointe de chef de Bois jusques au 25. qu'elle fit voile pour la Martinique, qui est; comme vous sçavez, une Isle Françoise, où nous arrivâmes le 5. de Juillet, apres quarante jours de Navigation assez heureuse, mais un peu longue à cause des vents contraires, que nous eûmes presque toujours jusques aux approches du Tropique, où nous trouvâmes les vents que l'on appelle Alisez, qui ne commencerent à nous servir qu'en ces endroits-là. Nous mouïllâmes au Fort Royal, pour y saluer Monsieur de Blenac General des Isles. Là le Vaisseau nommé la Perle, rangeant les terres en gagnant le vent aux

autres, alla toucher sur des Roches pourries, d'où il ne se tira qu'en se voyant sur ses Ancres; & quoy qu'il ne s'en sentist pas alors, toutefois il ne laissa pas de s'en trouver fort incommodé dans la suite; car dans le retour de Matances à la Martinique, il faisoit tant d'eau qu'il falloit estre à la Pompe jour & nuit. Dès le lendemain on leva l'Ancre pour aller mouïller au Fort S. Pierre, où nous arrivâmes le soir de tres-bonne heure. Ce Fort est considerable par ses Habitans, mais il ne vaut pas le Fort Royal pour la force. Les grandes allées d'Orangers que j'y trouvay me surprirent fort, moy qui venois d'un Pais où l'on élève les Orangers avec tant de soin & tant de peine. Nous reçumes toute sorte de bons traitemens des Peres Jesuites de ce Pais-là, qui s'occupent tous tres-utilement, les uns d'une

E S

façon, les autres de l'autre, dans les emplois d'un zele vraiment Apostolique. La Martinique est la principale Isle que le Roy ait dans l'Amérique. Elle est par tout fort montagneuse & pleine de bois, mais fort fertile en Cannes de Sucre, qui est le plus considerable revenu de ses Habitans. Il y croist de bons Melons, & un fruit tres-agreable que l'on appelle Ananas. Il y aussi plusieurs autres sortes de Fruits, comme des Goïanes, des Patates, des Bananes & des Figues, qui ne sont pas comme celles de France. Apres avoir pris dans cette Isle tous les rafraichissemens necessaires pour un aussi grand Voyage que celui que nous allons entreprendre; ie dis grand Voyage, puis qu'il est constant que les Vaisseaux de sa Maïesté n'avoient point encor porté son Pavillon si loin de ce costé là, nous en partimes le 15.

Juillet, & arrivâmes le 17. à la  
 Grenade, qui est habitée par des  
 François, & par des Sauvages. L'I-  
 lle est abondante en Cannes de Su-  
 cre, en Tabac, & en Tortuës. Il y a  
 aussi un Fort, mais qui n'est pas de  
 grande défense. De la Grenade nous  
 continuâmes notre route à l'au-  
 vent. C'est en ces termes qu'on parle  
 en cette Partie du Monde; par la  
 raison que ce Pais-là est au Con-  
 chant, & que les vents du Levant y  
 regnent toujours. Nous fîmes donc  
 notre route à l'Ouest vent arriere,  
 & avec tant de diligence, que le  
 24. du mois nous eûmes connoissan-  
 ce du Cap de la Velle, qui est Terre  
 de nouvelle Espagne, & continuant  
 ainsi notre Sillage, nous vîmes, mais  
 de loin, la Montagne de S<sup>c</sup>e Marthe,  
 que l'on appelle dans le Pais Sier-  
 ras Nevadas, qui veut dire en nô-  
 tre langue, Montagne de Neige. Ces

te Montagne est une des plus hautes, ou la plus haute qui soit au monde. Elle est dans la Zone torride par 313. degrez de longitude, & par 8. de latitude, & peut avoir 30. à 40. lieues de tour. Elle est dans les terres à 60. lieues de la Mer; & on la voit assez distinctement par un beau temps du Cap de Tiberon, qui est dans l'Isle de Saint Dominique, quoy que ce Cap en soit éloigné de 150. lieues. On luy en donne deux de hauteur, perpendiculairement depuis le sommet jusqu'au niveau de la Mer; ce qui est contre l'opinion des Geographes, qui veulent que la Montagne la plus élevée n'ait pas la moitié de la hauteur de celle-cy. Mais pour vous faire mieux connoistre son extreme hauteur; vous remarquerez, que contre l'ordinaire des terres, qui sont dans ce climat, où aucune fraîcheur ne se

peut conserver, celle-cy se voit convertie de neige dans toutes les saisons de l'année. Il y a cela de particulier en cette Montagne, qu'elle est habitée au pied, & en une partie de la Coste par un petit Peuple, qui entre les autres Hommes pourroit passer pour les Pigmées, dont Pline nous a parlé. Ces petits Hommes demeurent dans les bornes de leur Territoire sans en sortir, c'est à dire qu'ils n'habitent en aucune manière avec les autres Hommes; & que mesme ils fuyent & se cachent dans des trous, à la veüe seulement des Personnes de nostre taille. Dans les saisons où ces petits Peuples ont trop de chaud, ils habitent des endroits de la Montagne plus élevez que leurs habitations ordinaires; & quand ils ont froid, ils reviennent occuper leur premier Territoire. Ces Pigmées vivent de

gros Mil, dont ils font du Pain, & boivent d'une boisson qu'ils font avec le même Pain. Ils l'appellent Oüicou. On fait encor de cette boisson avec la racine d'un Arbrisseau appelé Magure, c'est à dire après qu'on en a tiré le suc, qui autrement empoisonneroit au lieu de nourrir. Quant à la Religion de ce petit Peuple, je n'ay pû en estre informé.

Le 26. nous demeurâmes en panne devant Cartagene une heure ou deux hors la portée du Canon pour donner lieu de considerer la Ville à ceux qui n'estoient jamais venus en ces Quartiers là. L'on voit cette Ville dans une Presqu'Isle faite par la Mer, dont l'une des Costes fait le Port. Elle est d'une moyenne grandeur, aussi irreguliere dans sa figure que dans ses fortifications, & commandée par une Eminence, où

il y a un Fort flanqué de quatre Bastions, revestü de terre. Cartagena est située par trois cens degrez de longitude, & par dix degrez trente minutes de latitude nord.

Le 29. nous allames reconnoître la terre à la Coste où est Nombre de Dios, & le mesme jour nous mouillames l'Ancre à Portobelo. Cette Kille, quoy que tres-petite, est des plus renommées & des plus considerables de l'Amérique Espagnole, soit pour la beauté & la bonté de son Port, qui est fort vaste & si net par tout, que les plus gros Vaisseaux y peuvent mouiller en toute assurance; soit pour sa commodité, n'estant éloigné que de dix-huit lieues de Panama, qui est le lieu où l'on décharge toutes les richesses qu'on apporte du Perou, pour estre ensuite voiturées par des Mulets à

Portobelo, où elles s'embarquent pour la Havane, d'où ensuite on les fait partir pour l'Espagne. Quand nous arrivâmes là, il y avoit actuellement un Vaisseau chargé, & prest à faire voile avec un gros Galion qui l'escortoit, & qui n'a pu empêcher que les Philibustiers ne l'ayent pris en Mer, comme nous l'avons appris depuis. Quoy que ce Port soit aussi considerable aux Espagnols que je viens de le marquer, il n'en est pas mieux fortifié; l'entrée n'en estant défendue que par un méchant Fort de figure longue tres-irreguliere, qui n'est flanqué d'aucune partie, & qui est commandé par le Costeau, au pied duquel il est bâti. La Ville qui est dans le fond de la Baye, & qui ne se découvre que lors qu'on est tout prest d'y entrer, n'a aucune enceinte, & est seulement couverte de deux petits Re-

*dans qu'on a élevez sur le panchant de la Colline, au bas de laquelle elle est assise. Un Fort revestu de pierre fait la sûreté de cette Ville. Il est situé sur le panchant de la Colline, dont je viens de vous parler, & n'est en aucune maniere défendu par le costé qui regarde la montagne, ny par les deux qui regardent la terre. Celuy qui regarde la Mer est flanqué seulement par deux petits Bastions, qui n'ont qu'une toise & demie de flanc; & à l'extremité de la Baye on voit une Redoute quarrée, revestue de pierre, qui peut avoir douze toises de face. Voila en racourcy ce que c'est que Portobelo. On pretend le fortifier d'une Citadelle à six Bastions, qu'on doit situer entre deux Rivieres à demy portée de Canon des Forts. Nous mouillames auprès de celuy qui défend l'entrée du Port.*

On y fait garde en tout temps, & nous ne doutâmes point qu'elle n'y fust redoublée tant que nous y fumes. Monsieur de Gabaret voulant découvrir la disposition des esprits, députa aussi-tost Monsieur de Septen, Major de l'Escadre, qui s'étant mis en Canot avec le Pavillon déployé, eut un pour-parler avec le Commandant du Fort de l'entrée, après quoy il fut renvoyé au Gouverneur. Comme il approchoit de la Ville, il vit venir une Chaloupe ayant le Pavillon Espagnol, qui luy fit sçavoir qu'on venoit le prendre. Il entra dedans, & alla trouver le Gouverneur qui luy donna Audiance; il revint ensuite rendre compte à Monsieur de Gabaret de ce qu'il avoit negocié. Je ne sçay point précisément ce qui se traita dans cette conference, ny dans celles que l'on eut avec d'autres Deputez; je sçay

seulement qu'on leur demanda des Prisonniers, & qu'ils répondirent qu'ils n'en avoient point. Cependant le soir fort tard, un Homme vint à la nage au Bord de Monsieur d'Amblimont qui rangeoit le plus la terre, & qui l'ayant reçu dans son Canot, l'envoya en même temps à Monsieur de Gabaret. On apprit de luy que les Espagnols avoient 17. ou 18. François, sans qu'il expliquast s'ils les avoient comme Prisonniers. Cela donna lieu à Monsieur le Commandant de renvoyer à la Ville dès le lendemain matin, pour s'y éclaircir de tout. On demanda ces François au Gouverneur. Il dit qu'il estoit vray qu'on en avoit quelques-uns, mais qu'ils estoient gagez, & non sur le pied de Prisonniers, & que si on les vouloit, on pouvoit les emmener. Ils furent rendus, & distribués sur les trois Vais-

scaux, tous en fort mauvais équipage, maigres & defigurez. Cet incident ne nous broüilla point ; au contraire tout se passa de côté & d'autre le plus doucement du monde, en visites, civilitez, & presens. Le Gouverneur commença par des rafraîchissemens de deux Bœufs gras, de Vin d'Espagne, de Confitures, d'Oranges & de Citrons, qu'il envoya à Monsieur de Gabaret, & il reçut de luy une paire de Pistolets, un Castor, & d'autres choses de cette nature. Il régala à terre les Deputez de l'Escadre, & les siens furent aussi traitez dans le Bord du Commandant. Ils y burent souvent la santé des deux Roys de France & d'Espagne avec les ceremonies ordinaires, testes nuës, & faisant avec le Couteau & l'Asiete un petit charivary qui nous parut fort plaisant. Parmi les Capitaines

& Officiers de Portobelo, il s'en trou-  
 va deux qui avoient autrefois ser-  
 vy en Flandre, & qui parloient as-  
 sez bien François. Ils estoient pleins  
 d'une singuliere veneration pour  
 l'auguste Personne de LOUIS LE  
 GRAND, dont la reputation s'est  
 étendue jusque dans cette extremi-  
 té du Monde, & jusque chez nos  
 Ennemis mesme, qui jamais n'en  
 parloient qu'avec éloge. Comme nous  
 avions assez mal mouillé la premie-  
 re fois, ne connoissant pas encor le  
 Port, le Gouverneur nous envoya  
 fort honnestement un Pilote, pour  
 nous faire rentrer & mouiller plus  
 avant, & mieux que nous n'avions  
 fait d'abord. Cela n'empescha pas  
 que deux des Navires Armadilles  
 qui estoient de s'armez, ne commen-  
 çassent à s'agréer dès le moment qu'  
 ils nous virent. Ce fut toutefois pour  
 demeurer dans le Port.

Le 2. d'Aoust nous partîmes de Portobelo, & comme le vent nous estoit contraire, nous fûmes obligez de l'oüir, ce qui nous fit connoître les Catives, ce sont plus de cinquante Isles inhabitées. L'onzième du mesme mois nous découvrimus l'Isle de Rotan ou Goujava, qui est dans le Golphe de Hondoure par 286. degrez de longitude, & 16. de latitude. Cette Isle n'est habitée que par des Corsaires qui s'y viennent rafraîchir. Nous y trouvâmes le long d'un petit Isote un Navire abandonné; ce qui nous fit croire que l'on avoit pris, tué ou noyé l'Equipage. C'estoit apparemment un reste de prise des Philibustiers sur les Espagnols; car outre quelques fers de Cheval qui estoient restez de la cargaison, nous y vîmes plusieurs Farres de Vin d'Espagne, & des Lettres en Espagnol, qui mar-

quoient que ce Vaisseau estoit party du mois de Juin de la même année 1682. Ainsi la prise en estoit recente.

Le 13. Nous découvrimus un petit Corsaire qui rodoit autour de cet endroit, & qui ne s'approcha pas de nous, quoy qu'un coup de Canon luy fist le signal ordinaire d'arriver. On luy auroit couru sus, si la chose en avoit valu la peine. Cette traverse de Portobelo à Rotan fut dangereuse à cause des Bancs de sable qui coupent toutes ces Mers. D'ailleurs les fonds estoient si hauts en certains endroits, que nos Pilotes s'y trouvoient souvent embarrassés.

Le 25. nous reconnûmes l'Isle des Pins & les Caps de Corantes & de S. Antoine, qui sont au bout de l'Oüest de l'Isle de Cube. Nous eûmes beaucoup de peine à doubler ce dernier Cap, & fûmes contraints

de demeurer à la pointe pendant quelques jours, en attendant le vent favorable.

Le 3. de Septembre nous rangeâmes Porte-Cavane, que l'on voit dans la mesme Isle; & le 6. nous passâmes devant la Havane, qui est le Port le plus considerable de tous le Pais. Aussi l'a-t'on fortifié le mieux qu'on a pû. Cette Ville est la Capitale de l'Isle, & le séjour ordinaire du Capitaine General. Son port sert de rendez-vous à tous les Galions qui apportent l'argent des Indes, comme aussi à tous les Vaisseaux qui viennent de Sainte Marie de Cartagene, de Nombre de Dios, de Portobelo, de Campêche, de la Veracruz, & de tous les autres endroits du Mexique.

Le 7. nous mouillâmes à Matanzas. Ce fut dans cette traverse  
que

nous aperçûmes la Comete que vous  
 avez veüe en France, & dont à  
 nostre retour aux Isles, nous trou-  
 vâmes des Observations que l'on  
 avoit envoyées aux Jesuites. Nous  
 la vîmes pour la premiere fois la nuit  
 du 25. au 26. d'Aoust, la teste au  
 Nord-Nordest, & la queüe à Oüest  
 sur Oüest. Pendant le sejour que  
 nous fîmes à Matances, nous y fû-  
 mes regalez un Pere Jesuite & moy,  
 par un Espagnol le meilleur Homme  
 du monde. Nous estions au lieu où  
 l'on faisoit de l'eau, & où ce pau-  
 vre Homme venoit pour nous voir.  
 Dès qu'il apperçeut ce Pere, il cou-  
 rut à luy, luy baisa la main, &  
 après les civilitez ordinaires qu'ils  
 rendent aux Religieux, il nous don-  
 na jour pour dîner chez luy. Nous  
 nous trouvâmes au même endroit  
 où nous l'avions veu la premiere  
 fois. Il nous y prit en Canot, & nous

Avril 1683.

G

fit remonter la Riviere environ un quart de lieue , jusques à sa Case. Comme nous en approchions , nous vîmes son Negre sortir du Bois , avec un Cochon tout prest à mettre au feu , dans une broche de bois qu'il portoit sur son épaule. Nous entrâmes dans la Case. On mit le couvert , où pour Linge , pour Assiettes , & pour Plats , deux feuilles de Bapanier furent étendues. Le Cochon estant rosty , on le servit sur ces feuilles , & rien davantage , jusques au boüilly qu'on servit après. Il consistoit encor en Cochon boucaré & bouilly , avec une si grande quantité de Poivre , qu'on n'en pouvoit mettre sur la langue sans sentir un feu insupportable. Pour du Pain & du Vin , il eust fallu s'en passer , si quelques Gens de nos Bords qui survinrent n'en eussent fourny ; mais comme il y en avoit

peu, pour le nombre de Personnes  
 que nous estions, on se sauva sur la  
 Cassave, & l'eau fraîche. Un au-  
 tre jour, pour nous rafraîchir, nous  
 entrâmes dans la Baye de Matan-  
 ces, qui est dans la même Isle de  
 Cube. Nous y fîmes de l'Eau, du  
 Bois, de la Viande, du Poisson, &  
 enfin de toutes les choses nécessaires  
 à la vie. Cette Baye est grande,  
 mais il n'y a pas mouillage par tout.  
 Ce n'est pas le seul désagrément;  
 on essuye encor celui de n'y trouver  
 aucun Habitant. Si cela est un mal,  
 il est adoucy par la grande quanti-  
 té de Chasse que l'on y rencontre,  
 consistant en Bœufs sauvage, Ha-  
 ras, Perroquets, & une infinité  
 d'autres Oyseaux bons à manger.  
 Nous y trouvâmes, entre autre Gi-  
 bier, une espece de Rats, beaucoup  
 plus grands & plus gros que nos  
 Chats qui se tiennent sur des Ar-

bres le long des Rivieres, & qui ne s'enfuyent point pour voir après eux plusieurs Chasseurs. On y trouve encor pour rafraischissement, d'une nature de Choux, qui sont sur la cime d'un tronc fort spongieux, & qui ont depuis 30. jusques à 50. pieds de haut. On mange ces sortes de Choux en diverses manieres, en soupe, en salade, & à la poivrade. La Pesche est abondante en cette Baye, & l'on y prend de toute sorte de bon Poisson. On a aussi le plaisir en allant pescher dans les Rivieres qui tombent dans la Baye, de cueillir du Cresson autant qu'on en veut; Il est semblable à celui d'Europe. Outre tous ces biens qui sont donnez par la nature, elle y donne encor du Sel en abondance, & des Fruits de diverses manieres; entr'autres des Prunes qu'on appelle de Monbin, & des

Raisins de deux especes. Cet agreable Pais est, comme je l'ay déjà dit, dans l'Isle de Cube, laquelle a, selon les Observations des Geographes, 280. lieues de long, & 40. lieues de large. Elle est située entre 289. & 301. degrez de longitude, & 20. & 22. de latitudes c'est à dire que son côté plus Nord est à 30. lieues du Tropique du Cancer.

Le 19. nous partîmes de Matances pour aller débouquer par Bahama, où les vents de Nord forcez sont extrêmement à craindre, à cause du peu d'espace du Détroit, qui a d'un côté la Terre-firme, & de l'autre les Isles, contre lesquelles il est dangereux d'aller briser; outre que les Courans estant tres-rapides, si la Mer vient à estre agitée par de gros vents, tels que sont ceux du Nord, quand ils tirent en cet endroit-là, le peril est

grand pour d'aussi petits Vaisseaux qu'estoient les nostres. Nous passâmes néanmoins heureusement ce Canal, qui a 25. lieuës de large, & 60. lieuës de long. Il est entre 24. & 27. degrez de latitude. Nous costoyâmes ensuite toute la Floride jusqu'à la hauteur de la Bermude, où nous trouvâmes les vents pour la Martinique, que nous découvriâmes dès le matin 24. Octobre, & où nous allâmes mouiller le 26. au Fort Saint Pierre. Il y avoit près de trois mois & demy que nous en estions partis. On nous y apprit la nouvelle de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le jour des Morts 2. de Novembre, nous partîmes encor de la Martinique pour retourner à la Grenade, où nous prîmes Monsieur de Gabaret, frere de nostre Commandant, qui en est le Gouverneur.

Nous le passâmes avec Madame sa femme à la Martinique, où elle vouloit faire ses couches, & où nous arrivâmes le 16. Dans cette traverse, un petit Esquif chargé de quatre ou cinq Anglois, parut à la vue des Vaisseaux. Monsieur de Gabaret arriva sur eux pour sçavoir ce que c'estoit; & fut fort surpris, lors qu'il vit ces Misérables, qui à peine pouvoient remuer la rame pour accoster le Navire, tant ils estoient fatiguez par la faim, la soif, le mauvais temps, & les coups de Mer. Les ayant enfin reçeus dans son Bord, il apprit d'eux qu'ils venoient de Tabaco, d'où les mauvais traitemens qu'on leur avoit fait, les avoient contraints de partir, & de se mettre somme par desespoir, à la mercy des flots dans cet Esquif, où le peu de provisions qu'ils avoient leur

ayant manqué depuis cinq jours, ils avoient beaucoup souffert. Ce fut une bonne fortune pour eux de nous avoir rencontrés ; car à la route qu'ils faisoient, ils alloient donner sur quelqu'un des Grenadins, ou ils seroient mort de faim, ou à S. Vincent en danger d'y estre tuez par les Caraybes qui occupent l'Isle, & qui sont Ennemis irreconciliables des Anglois.

Si-tost que nous fûmes de retour à la Martinique, Monsieur de Gabarct donna ses ordres & marqua un jour pour celebrer la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ce jour étant venu, on vit dès le matin tous nos Vaisseaux ornez de leurs Flâmes, Pavillons, & Pavois, & tout leur Canon dehors. La ceremonie commença par une Piece de Theatre que representerent les Creolles de cette

Isle, exercez depuis si longtems par le Pere le Mercier Jesuite. Les Creolles sont les François nez dans l'Isle. L'Assemblée estoit des plus belles qu'on ait jamais veüe en ce lieu-là. Il y avoit deux Gouverneurs, Monsieur de Chambly, & Monsieur de Gabaret Gouverneur de la Grenade, deux Intendans & deux Intendantes, avec leurs Familles, un Chef d'Escadre, tous les Capitaines & Officiers de la même Escadre, & enfin toutes les Personnes considerables de l'Isle. L'ouverture du Theatre se fit par l'explication d'un Embleme, ayant pour corps un Soleil, dont l'image estoit réfléchie d'un Miroir sur un autre, avec ce mot, Par in utroque. Il estoit aisé d'en faire l'application au Roy, qu'on voit reproduit en quelque maniere dans la Personne de Monseigneur le Dauphin, & dans celle

de Monseigneur le Duc de Bourgogne. La Piece fut terminée par une représentation des quatre Parties du Monde, qui se disputoient l'honneur d'estre la premiere sous la domination de LOÜIS LE GRAND. L'Amérique fit merveille dans cette dispute. Ce Divertissement estant finy, Monsieur de Gabaret prit le Pere Poincet, Superieur General des Jesuites aux Isles avec quelques Peres, pour chanter le Te Deum dans son Bord. On fit trois décharges de Mousqueterie, les trois Vaisseaux se répondant les uns aux autres, & ensuite on entendit le Canon, qui fut parfaitement bien servy.

Quelques jours apres nous allâmes à la Guadeloupe, appelée communément Gardeloupe. Nous y estions attendus pour les Réjoüissances qu'on y avoit preparées dans

l'occasion de cette mesme Naissance. Monsieur Inffelin en voulut faire les frais, par reconnoissance de la gratification qu'il a receüe de Sa Majesté. Nos Officiers ne furent pas plûst descendus à terre, qu'après les civilitez accoûtumées, on les fit entrer dans la Salle de Monsieur le Gouverneur, où il y avoit Table ouverte pour toutes les Personnes considérables. D'autres Tables estoient dressées dehors, sous une Galerie couverte de Feuillages & de branches d'Arbres. On y donnoit place à tout le monde. Comme nous arrivâmes d'assez bon matin, on commença par un fort grand déjeuner, après quoy on se rendit à l'Eglise au milieu de la Mousqueterie rangée en haye de côté & d'autre. Le Pere Imbert Superieur celebra la grande Messe, & fit ensuite un Discours fort éloquent à la louange du Roy.

& de toute la Famille Royale. Ce Discours fut suivy du Te Deum, lequel estant achevé, Monsieur le Gouverneur, Monsieur de Gabaret, & tous les Officiers de nos Bords, marcherent au son des Tambours & des Trompetes, & allerent à la Place où estoit un Feu d'artifice, disposé en Pavillon cantonné de quatre grands Pots de feu. De ce Pavillon couloit une Fontaine de Vin à laquelle ils burent tous les santez Royales, puis retournerent disner chez le Gouverneur, laissant couler la Fontaine pour les Soldats & pour tout le Peuple qui les suivit, & dont plusieurs allerent encor manger sous la Galerie, où l'on servit les Tables pour tout le monde, avec une magnificence extraordinaire. Durant le repas, les Violons, les Trompetes & les Tambours, ne cesserent point de se faire entendre. L'après dinée, il

y eut Bal jusqu'au soir; & sur l'en-  
 trée de la nuit on alluma le Feu de  
 joye, auquel succeda celui d'artifice.  
 Les Flâmes du Pavillon estoient  
 garnies de Frises, de Festons, & de  
 Feuillages entre-meslez de Fusées  
 volantes. Le Canon & la Mousque-  
 terie tirerent à diverses reprises.  
 D'un côté estoit une partie des Ha-  
 bitans à cheval en Escadron, de  
 l'autre le reste à pied en Bataillon.  
 Le Pere Imbert même ne se contenta  
 pas de ce qu'il avoit fait le matin.  
 Il voulut encor signater son Zele le  
 soir par une Illumination, ayant  
 élevé devant la Porte de ceux de sa  
 Compagnie, une face de Pavillon  
 garnie de Lampes allumées, outre  
 les autres Feux disposez en long sur  
 deux grands Perrons, l'un plus élevé  
 que l'autre. Au défaut des Trom-  
 petes & des Tambours, il fit venir  
 tous les Negres, Hommes & Femmes,

qui sur l'esperance d'un coup d'Eau-de-Vie, firent retentir toute la nuit les cris de Vive le Roy.

Nous quittâmes cette Isle le 3. de Decembre, & arrivâmes le 5. à S. Christophe, où nous laissâmes les Anglois que nous avions trouvez dans l'Esquif. Nous en partîmes le lendemain pour France, entre dix & onze heures de nuit, & nous y serions arrivez le mesme mois, si les vents contraires ne nous eussent retardez. Le manque de viures nous obligea même de relâcher à Brest, ne pouvant gagner ny la Rochelle ny Rochefort. Les deux premieres nuits que nous y passâmes furent si mauvaises, que nous nous trouvâmes fort heureux de nous voir en lieu de seureté. Vn Vaisseau Marchand que nous avons rencontré deux ou trois jours auparavant, faisant voile pour Cadix, n'eut pas le mesme bon-heur.

Il fut extrêmement battu de la tempeste, & contraint de relâcher apres nous. L'équipage alla pied nuds à une Eglise de Nostre-Dame à Brest, s'acquiter d'un Vœu fait dans le peril du naufrage. Nous vîmes ensuite ces pauvres Gens dans les Fours des Magazins du Roy, qui faisoient rempezer les Toiles dont ils alloient trafiquer, & que les coups de Mer avoient toutes noyées & perduës. Pour nous, quoy qu'avec moins de danger, nous ne laissâmes pas d'être batus de l'orage, & d'un coup unique de Tonnerre. La foudre tomba sur nos trois Bords, & y blessa plusieurs Matelots, mais legerement, n'y ayant eu qu'exhalaison sans gaillon. Je tiray cet avantage du mauvais temps, qu'il me donna occasion de voir un des plus beaux Ports de France. En effet, il faut avoir veu Brest & ses Vaisseaux,

*pour bien concevoir ce que Sa Ma-  
jesté peut entreprendre, & executer  
sur Mer quand Elle voudra.*

*Le 17. de Janvier, par un vent  
du Nord Oüest, nous appareillâmes  
pour nous rendre à Rochefort, où  
nous ne pûmes arriver que le 23.  
apres avoir fait 5000. lieües en  
droite route, & par consequent près  
de 6000. par les détours que nous  
avons esté obligé de faire.*

On a eu avis que Monsieur le  
Comte de Gondrin épousa Ma-  
demoiselle de Pochonne sur la  
fin du Carnaval. Le Mariage s'est  
fait dans la Ville d'Aqs, dont  
Monsieur le Marquis de Po-  
chonne, Frere de la Mariée, est  
Gouverneur, aussi-bien que du  
Château. Ils sont si connus l'un  
& l'autre, tant par leur naissan-  
ce, que par les divers emplois  
dont nos Roys ont honoré leurs

Ancestres , que ce seroit inutilement que je parlerois de leurs services. L'Histoire de France en rend de glorieux témoignages. La Cerémonie des Fiançailles fut faite dans l'Eglise Cathédrale le Dimanche-gras à dix heures du soir , par Monsieur de Bergoing, Vicaire General de Monsieur l'Evesque d'Aqs. Le Discours qu'il fit aux Francez sur l'état qu'ils alloient prendre , charma toute l'Assemblée , qui se rendit en suite au Chasteau , où il y eut Bal jusqu'au jour. Monsieur le Comte de Gondrin , & Mademoiselle de Pochonne , ne s'y firent pas moins admirer par leur bon air à la Dance , que par la magnificence de leurs Habits. Ils allerent recevoir le lendemain la Benediction Nuptiale, & eurent la satisfaction de voir les Ruës

pleines de Peuple , qui leur souhaitoit toutes sortes de félicité dans leur mariage. La foule avoit esté si grande le soir précédent dans la Cathédrale , que Monsieur le Marquis de Pochonne fit mettre des Gardes aux Portes de l'Eglise. Ils trouverent au retour, dans la place de Pochonne , divers détachemens des Compagnies de la Ville , leurs Officiers à la teste , qui leur marquerent leur joye par plusieurs décharges de Mousqueterie ; à quoy la Garnison du Chasteau , qui en bordoit les Remparts , ne manqua pas de répondre. Le bruit du Canon se fit en suite entendre fort loin. Lors qu'on fut rentré dans le Chasteau , on trouva un magnifique Dîné ; où tout ce que l'on pouvoit donner dans la Saison fut servy en abondance. L'a-

presdînée les Mariez reçurent les Complimens de tous les Corps de la Ville , & des plus considérables de l'un & de l'autre Sexe, qui s'empresserent, chacun en particulier, à leur venir témoigner leur joye. Le Soupé suivit avec autant de magnificence & de propreté qu'on en avoit veu au premier Repas. Il y eut un second Bal dans le mesme Sallon où l'on avoit déjà dancé. Il estoit éclairé de quantité de beaux Lustres , & orné de plusieurs grands Miroirs, dont la reverberation faisoit un effet tres-agreable. On avoit illuminé les Fenestres en dehors, & ces Lumieres sembloient inviter tous les Habitans à prendre part à la joye qui regnoit dans le Sallon. Aussi leur vit-on donner toutes les marques possibles de celle qu'ils ressen-

roient. Ces réjouïssances durerent plusieurs autres jours avec le mesme ordre, & une tres-bonne Symphonie.

Si vous avez crainct une rechute pour Monsieur le Chancelier, sur le bruit qui a couru qu'il estoit encore indisposé, cette crainte vous a esté commune avec bien du monde, estant certain que ce grand Ministre, qu'on a touïjours veu, dans les temps les plus facheux, inviolablement attaché aux intérêts de son Maître, est aimé de tout ce qu'il y a de bons François. Son indisposition a duré fort peu de jours, & sa santé paroist à présent assez affermie. Comme apres le Roy & l'Etat, il n'a d'attachement que pour sa Famille, il n'estoit encor que convalescent le mois passé, lors que pour luy donner

des marques de son amitié , il voulut bien s'exposer à la fatigue de tenir sur les Fonts deux Enfans en mesme jour. Il se rendit exprés pour cela dans l'Eglise de S. Sulpice. Je n'en dis pas davantage , pour ne point blesser sa modestie , qui a toujours esté généralement reconnuë.

Monsieur le Marquis de Villequier , Fils de Monsieur le Duc d'Aumont , & Petit-Fils de ce digne Chancelier , presta au commencement de ce mois , Serment de la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre , dont le Roy avoit accordé la Survivance à Monsieur le Duc d'Aumont pour ce jeune Marquis. Il est bien fait , & promet beaucoup ; mais que ne doit-on point attendre du Petit-Fils d'un sage Chancelier , & d'un fameux

Maréchal de France, & du Neveu de Monsieur de Louvoys ?

Je me contentay de vous apprendre il y a un mois que Madame de Rambures estoit morte; il faut aujourd'huy vous en dire davantage. Elle estoit Sœur de Madame de Rannes, qui a épousé en secondes Nôces Monsieur le Prince de Montauban ; Fille de Monsieur de Bautru , Comte de Nogent, Capitaine de la Porte de la Maison du Roy ; & Veuve de René , Marquis de Rambures, Comte de Courtenay , mort à Calais l'onzième de May 1671. en sa 39. année , enterré avec ses Ancestres au Convent des Minimes d'Abbeville , fondé par André de Rambures , Senéchal de Ponthieu , son Trisayeul. Cette Maison de Rambures est une des plus anciennes de Picardie,

fortie de David, Sire de Rambures, Fils de Charles de Rambures, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Bergerac & de Dourlens, qui apres avoit eu le bras droit coupé, mourut en 1633. des blessures qu'il avoit receuës en plusieurs Sieges de Villes, & Attaques de Places. Il avoit eu deux Freres, morts aussi dans le service, sçavoir, Jean de Rambures, Mestre de Camp de son Regiment de Rambures, en 1637. & François de Rambures, Mestre de Camp du mesme Regiment, en 1642. Ce dernier fut tué devant Honnecourt; & le premier, apres s'estre signalé aux Sieges de la Rochelle & de Saluces, se trouva à celuy de la Capelle, ou ayant esté blessé dangereusement, il en mourut quelques jours apres.

Ce n'est pas d'aujourd'huy que ceux de cette Famille sont morts dans le Lit d'honneur. Henry de Rambures ; Chambellan du Roy Charles VI. & Gouverneur de Gravelines, eut la mesme destinée en 1406. devant le Chasteau de Merch pres Calais ; & David, Sire de Rambures, son Fils, aussi Chambellan du Roy, & Grand-Maistre des Arbalestriers de France, fut tué avec trois de ses Fils, Jean, Hugues, & Philippe de Rambures, en 1415. à la Bataille d'Azincourt. Oudot de Rambures fut aussi tué à la prise de Roüen en 1562. Rambures porte, *d'or ; à trois faces de gueules.* Il y a des Alliances tres-considérables dans cette Maison, avec celles de Bourbon-Ligny, Anjou, de Melun, de Berghes, la Marck, de Créquy,

quy, de Montluc, Boulainvillier, Halluin de Piennes, Drucat, Chippard, Cambron, Auxy, Servin, & autres.

Monsieur le Marquis de Fontenille, qui vient d'épouser Mademoiselle de Mesme, Fille de Monsieur le présidens de Mesme, est de cette mesme Maison de Rambures du costé de Madame sa Mere, & d'une des plus illustres Maisons de Picardie.

Les forces du Roy, toujours victorieuses sur terre & sur mer, ne triomphent pas seulement lors qu'elles sont en corps, mais il n'y a point d'occasion où elles ne remportent des avantages proportionnez à leur nombre, & l'on pourroit dire que l'on reçoit presque chaque jour des nouvelles de leurs Victoires. Monsieur le Marquis de Preüilly a repris

*Avril 1683.*

H

sur les Corsaires d'Alger un Vaisseau Marchand Portugais, dont ils s'estoient rendus maistres, & qu'ils menoiert à Alger.

Monsieur le Comte d'Etrées a aussi repris sur ces mesmes Corsaires un Vaisseau de Saint Malo, chargé de Salines, & monté de soixante & cinq Turcs.

La Flote de 42. Navires Malloisins estant partie de Toulon, escortée de deux Vaisseaux de Sa Majesté, fut surprise de la tempeste, qui la sépara en trois Escadres, l'une de 10. l'autre de 13. & la troisieme de 9. Navires, Cette dernière, escortée par le *Cheval Marin*, que commandoit Monsieur de Belle-Isle, trouva un Vaisseau d'Alger sous le commandement d'un Renegat. Sur ce Vaisseau estoient 36. Pieces de Canon, & 400. Hom-

mes. Celuy du Roy le pourſuivit ſi vivement, qu'il le mit en neceſſité de combattre, ou de virer vers les neuf Navires Marchands. Le Capitaine, après un Conſeil tenu, prit le party d'aller s'échouer à la Coſte. Il fit mettre le feu au Navire, & tout l'Equipe gagna la terre. Pluſieurs Eſclaves Chreſtiens profitans de l'occaſion, vinrent ſe jeter au Bord du Vaiſſeau du Roy.

Je ne vous parle point de quantité de Conversions conſidérables qui ſe font icy de jour en jour. Je vous apprendray ſeulement celle de la Nièce d'un Miniſtre parce qu'il ſemble que ces ſortes de Perſonnes eſtant mieux inſtruites que les autres dans la Religion prétendue Reformée, n'en font jamais abjuration, qu'elles ne convainquent en

quelque maniere ceux de ce Party, qu'elles l'ont trovée pleine d'erreurs. Cette nouvelle Catholique s'appelle Magdelaine Scalberge. Elle est de Sedan, & Nièce de Monsieur Scalberge, Ministre de Chartres. Elle abjura le Dimanche des Rameaux, entre les mains du P. Alexis du Buc, Théatin, en présence de plusieurs Personnes de qualité.

Tous ceux qui ont de l'esprit & du mérite, ont pris tant de part à la justice que le Roy a renduë à Mademoiselle de Scudery, que loin qu'elle ait causé de l'envie, comme on en a ordinairement des avantages qu'on voit accorder aux autres, chacun a écrit pour congratuler cette incomparable Fille de la Pension qui luy a esté donnée. Ma dernière Lettre vous a fait voir plu-

sieurs Madrigaux sur ce sujet. En voicy encor trois autres. Le premier est de Monsieur de Montplaisir ; Lieutenant de Roy d'Aras ; le second , d'un Homme de qualité de Bretagne ; & le troisieme , de Monsieur de Vau-moriere.

SUR LA FAVORABLE  
audience que le Roy a donnée  
à Mademoiselle de Scudery.

**L**es Sages, ce dit-on, n'admirent  
rien jamais rien ;  
Mais la sage Sapho, qui voit & sçait  
si bien  
Jusques où peut monter la vertu con-  
sommée ,

N'a pû soutenir l'entretien  
Du plus grand de nos Roys, dont la  
gloire est semée  
Jusqu'aux derniers Climats où va

la Renommée,  
 Sans admirer l'éclat de tant de ma-  
 jesté;  
 Ny voir tant de lumière avec tant  
 de bonté,  
 Sans en estre charmée.  
 Princes, que sa valeur a vaincus &  
 soumis,  
 Et qu'un jaloux dépit a fait ses  
 Ennemis;  
 Venez voir de plus près tant de  
 vertus si rares;  
 Et s'il vous parle un jour, vous se-  
 rez bien barbares,  
 Si vous n'estes de ses Amis.

Sur la Pension donnée à Made-  
 moiselle de Scudery.

**S**Apho, depuis que de tes jours  
 Commença l'admirable cours,  
 En vain pour toy cent fois cette  
 Aveugle chagrine.

Qui du fier Ocean tire son origine,  
 A voulu s'accorder avec que la  
 vertu ;  
 Il falloit un Soleil de splendeur  
 revêtu ,  
 Pour surmonter ton Etoile ma-  
 line.

Sur le même Sujet.

**L**OVIS, Monarque incompa-  
 rable ,  
 Sur Sapho répand ses bien-faits,  
 Et cette Fille admirable  
 Chante du Grand LOVIS les vertus  
 & les faits.  
 Que l'un & l'autre est équitable  
 Dans cette justice qu'il rend !  
 Sapho ne peut louer un Heros plus  
 loüable ,  
 Ny LOVIS reconnoître un mérite  
 plus grand.

H 4

Je ne sçay, Madame, si je vous ay appris dans mes Lettres précédentes, que Monsieur le Comte de Saint Amand, Capitaine de Vaisseau, avoit esté nommé Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roy de Maroc. S'estant embarqué sur *le Vaillant*, qui estoit monté de 60. Pièces de Canon, & commandé par Monsieur de Beaulieu, il se rendit à Alger, où il fut present à tout ce qui se passa. Ensuite il prit la route de Tétouïan, & arriva à la Rade le 2. Octobre 1682. La Chaloupe ayant esté envoyée à terre, on y apprit par des Turcs qui estoient à la Marine, qu'on attendoit cet Ambassadeur depuis deux mois. Ils dirent qu'ils avoient ordre de le prier de ne point descendre, que l'on n'eust eu des nouvelles de l'Alcayde, Viceroy de la Pro-

vince, parce qu'on ne pouvoit le recevoir selon ce qui estoit deû à sa dignité, si cet Alcayde n'étoit à Tétouan. Le 4. Mehemed Thummin (c'est celuy que nous avons veu Ambassadeur du Roy de Maroc en France) vint à Bord avec le Lieutenant du Gouverneur, & du Commandant. On le salua d'onze coups de Canon lors qu'ils entrèrent, & ils furent conduits dans la Chambre du Conseil, où Monsieur le Comte de S. Amand les reçût, accompagné de huit Officiers de Navires, de douze Gardes de Marines, & de plusieurs Gentilshommes. Chacun ayant pris la place, nostre Ambassadeur dit à Mehemed, qu'il avoit appris à son retour de la Campagne de Chidi, qu'il avoit esté en France, où il estoit fait admirer par sa polie-

H 5

tesse, & par son esprit ; il répondit qu'il devoit un compliment si flatteur à l'honnesteté qui est naturelle aux François. Apres plusieurs civilitez reciproques sur cette matiere , M<sup>r</sup> l'Ambassadeur parla de la grandeur du Roy de Maroc, de ses Conquestes, & des Titres de ses Prédecesseurs. Les Maroquins furent fort sensibles à ce discours, & s'étendirent sur la valeur de nostre Auguste Monarque, à qui ils donnerent toujours la qualité d'Empereur. Monsieur le Comte de S. Amand leur presenta Monsieur de Beauvilliers, Monsieur de la Galissonniere, à qui le petit de Buffly son Parent, Enseigne de Vaisseau, & ensuite tous les autres, Officiers & Gentils-hommes, comme ses Amis & Camarades qui avoient eu la curiosité de voir la Cour de Ma-

roc. On servit une Collation tres-magnifique , dont on mangea peu. Sur la fin, Mehemed demanda une Conversation particuliere avec Monsieur l'Ambassadeur, ils s'enfermerent dans la Chambre, le Lieutenant du Gouverneur avec eux, & Monsieur de la Croix, qui s'acquitta fort bien de sa Charge de Truchement. La Conference dura une heure & demie, & comme il étoit tard les Maroquins furent obligez de coucher à Bord. Ils ne voulurent point souper, & se coucherent à onze heures, apres avoir fait la Priere devant tout le monde en cette maniere. Ils firent étendre sur le Plancher une Nape blanche qu'ils avoient demandée, & s'estant mis dessus, les pieds nus, ils commencerent à prier, en disant plusieurs fois.

*Alla, Alla*, qui veut dire *Dieu*.  
En un quart d'heure de temps,  
ils se mirent trente fois à genoux.  
Ils s'asseyoient sur leurs talons,  
se couchant de temps en temps  
sur le costé gauche, & demeu-  
rant un moment en cét état, apres  
quoy ils joignoient les mains, re-  
gardoient dedans, & se passaient  
la main droite sur le front, &  
sur le visage. C'est la marque de  
leur Religion, comme le signe de  
la Croix l'est de la nôtre. Le s.  
apres le dîné, qui ne fut qu'une  
Collation de Fruit, ils allerent  
voir Monsieur de la Galiffonnie-  
re qui les conduisit à terre, &  
quand le Canot fut debordé, on  
les salua encore d'onze coups de  
Canon. On vit dans ce temps  
une Barque qui vouloit entrer  
dans la Riviere. On la reconnut  
pour estre de Salé. Elle portoit

Pavillon d'Alger, sous lequel elle avoit pris un Vaisseau François chargé de Morné. Le 6. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur écrivit à Mehemed, pour avoir raison de cette Prise. On luy fit réponse, que le Patron de la Barque estoit arresté, & que tout ce qu'il avoit pris seroit rendu. Le 7. on envoya à Tétouan, qui est à deux lieues de la Marine, pour chercher le Consul François. Il manda qu'il ne pouvoit venir, n'ayant pas eu permission du Gouverneur. Le mesme jour, Mehemed fit sçavoir à Monsieur le Comte de S. Amand, qu'il avoit eu réponse de l'Alcayde, qui luy mandoit de conduire son Fils à Bord, pour le saluer, & qu'il le prioit d'envoyer sa Chaloupe le lendemain. Cela fut fait, mais il n'y eut que Mehemed qui s'embarqua. Le Fils

tesse, & par son esprit ; il répondit qu'il devoit un compliment si flatteur à l'honnesteté qui est naturelle aux François. Apres plusieurs civilitez reciproques sur cette matiere , M<sup>r</sup> l'Ambassadeur parla de la grandeur du Roy de Maroc, de ses Conquestes, & des Titres de ses Prédecesseurs. Les Maroquins furent fort sensibles à ce discours, & s'étendirent sur la valeur de nostre Auguste Monarque, à qui ils donnerent toujours la qualité d'Empereur. Monsieur le Comte de S. Amand leur presenta Monsieur de Beauvilliers, Monsieur de la Galissonniere, le petit de Buffly son Parent, Enseigne de Vaisseau, & ensuite tous les autres, Officiers & Gentils-hommes, comme ses Amis & Camarades qui avoient eu la curiosité de voir la Cour de Ma-

roc. On servit une Collation tres-magnifique , dont on mangea peu. Sur la fin, Mehemed demanda une Conversation particuliere avec Monsieur l'Ambassadeur. Ils s'enfermerent dans la Chambre, le Lieutenant du Gouverneur avec eux, & Monsieur de la Croix, qui s'acquitta fort bien de sa Charge de Truchement. La Conference dura une heure & demie, & comme il étoit tard les Maroquins furent obligez de coucher à Bord. Ils ne voulurent point souper, & se coucherent à onze heures, apres avoir fait la Priere devant tout le monde en cette maniere. Ils firent étendre sur le Plancher une Nape blanche qu'ils avoient demandée, & s'estant mis dessus, les pieds nus, ils commencerent à prier, en disant plusieurs fois.

*Alla, Alla*, qui veut dire *Dieu*. En un quart d'heure de temps, ils se mirent trente fois à genoux. Ils s'asseyoient sur leurs talons, se couchant de temps en temps sur le costé gauche, & demeurant un moment en cet état; apres quoy ils joignoient les mains, regardoient dedans, & se passoient la main droite sur le front, & sur le visage. C'est la marque de leur Religion, comme le signe de la Croix l'est de la nôtre. Le surlendemain après le dîné, qui ne fut qu'une Collation de Fruit; ils allerent voir Monsieur de la Galissonniere qui les conduisit à terre; & quand le Canot fut débordé, on les salua encore d'onze coups de Canon. On vit dans ce temps une Barque qui vouloit entrer dans la Riviere. On la reconnut pour estre de Salé. Elle portoit

Pavillon d'Alger, sous lequel elle avoit pris un Vaisseau François chargé de Morné. Le 6. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur écrivit à Mehemed, pour avoir raison de cette Prise. On luy fit réponse, que le Patron de la Barque estoit arrêté, & que tout ce qu'il avoit pris seroit rendu. Le 7. on envoya à Tétouan, qui est à deux lieues de la Marine, pour chercher le Consul François. Il manda qu'il ne pouvoit venir, n'ayant pas eu permission du Gouverneur. Le mesme jour, Mehemed fit sçavoir à Monsieur le Comte de S. Amand, qu'il avoit eu réponse de l'Alcayde, qui luy mandoit de conduire son Fils à Bord, pour le saluer, & qu'il le prioit d'envoyer sa Chaloupe le lendemain. Cela fut fait, mais il n'y eut que Mehemed qui s'embarqua. Le Fils

de l'Alcayde craignit la Mer qui estoit fort grosse. Cependant l'Alcayde écrivit à M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, & luy manda qu'il avoit beaucoup de joye de son arrivées; qu'il viendroit en toute diligence pour le recevoir, & que l'Empereur son Maistre luy avoit commandé de luy rendre le plus d'honneur qu'il pourroit. Le 9. quantité de Bateaux vinrent à Bord pour descendre le Train de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur; Mehemet y vint aussi, & luy fit des complimens de la part de l'Alcayde, qui l'attendoit à terre pour le recevoir. Monsieur l'Ambassadeur difera jusqu'au lendemain à descendre, parce qu'il estoit trop tard, & dit qu'au Soleil levé on ne manqueroit pas de saluer l'Alcayde de treize coups de Canon, & de trois décharges de

Mousqueterie. Dès ce soir même, il envoya deux Officiers à terre luy faire ses complimens. Le jour suivant, apres qu'on se fut acquité du salut, & que l'on eut entendu la Messe, on dîna avec Mehemed qui avoit encore couché à Bord. Monsieur l'Ambassadeur s'embarqua avec tous ceux qui l'accompagnoient dans le Voyage, & plusieurs Officiers du Navire, & Gardes de la Marine. Tout le monde estoit fort magnifique, & il y avoit un grand nombre de Gens de Livrée. On arriva à terre sur les neuf heures, & l'on trouva la marine bordée de quatre cens mousquetaires. L'Alcayde & son fils à la teste de deux cens Cavaliers, vinrent au devant de monsieur l'Ambassadeur, qui dit à l'Alcayde qui luy estoit fort

agréable d'entrer dans les États de l'Empereur de Maroc, par son Gouvernement. L'Alcayde luy répondit qu'il estoit le bien venu, luy & toute sa Compagnie, & luy demanda comment il se portoit. Il estoit vêtu de jaune, avoit la teste couverte d'un petit Capuchon de mesme couleur, dont la pointe portoit sur le devant, & tenoit une Lance de la longueur d'une Pique à la main droite. La moitié des Cavaliers portoit aussi des Lances, & l'autre moitié des fusils qu'ils tiroient, l'Infanterie faisant sa décharge ensuite. L'Escadron s'estant rompu, plusieurs allerent faire des Courses au bord de la mer, où ils firent cacoler leurs Chevaux assez adroitement. Dans ce temps-là, Monsieur l'Ambassadeur fut me-

né par mehemed dans la Tente de l'Alcayde qui estoit d'un autre costé. Il y avoit une grande Nape étenduë à terre, avec une Toile Indienne, & une Couverture dessus de même grandeur. Monsieur l'Ambassadeur s'assit aussi tost sur la Couverture, & on apporta des Carreaux à l'Alcayde qui les prit. Dans ce moment, Monsieur l'Ambassadeur se leva, & dit que les François n'avoient pas accoustumée de s'asseoir si bas. L'Alcayde qui entendit ce qu'il vouloit dire, repliqua que cette entreveuë ne tiroit à aucune consequence, & qu'il ne faisoit pas les ceremonies d'une Reception. Cependant il luy fit presenter deux Carreaux l'un sur l'autre, & Monsieur l'Am-

bassadeurs'assit dessus. Après un quart d'heure de conversation, on servit deux Masepains que l'on tira d'un papier d'osier, & qui furent mis sur une peau de Maroquin, façon de Nape, que l'on apporta, & sur laquelle il y avoit quelques Chifres. On servit encor des Noix & des Raisins, avec du Pain fort mauvais, quoy que tres-blanc. On donna à boire à tout le monde dans le même Pot. C'estoit une mesure de bois en forme d'Ecuëlle, garnie par dehors d'argent doré. La Collation estant faite, on monta à cheval. L'Infanterie marchoit sur les ailles, & la Cavalerie devant, & quand on trouvoit de belles places, ils formoient deux Escadrons, & representoient leur maniere de combattre

avec la Lance. Les plus Braves se détachent, & alloient jeter leurs Lances dans les Escadrons qui leur faisoient teste, & revenoient promptement se remettre dans le leur, les Attaquans étant toujours poursuivis par quelques-uns des Attaquez ; après quoy tout un Escadron alloit contre l'autre sans garder d'ordre ; & la décharge faite, le Commandant qui marchoit à la teste, prenoit la queue poussant son Cheval à toute bride, & rappelant ses Gens de la voix, il alloit se rallier & former son Escadron. Quelquefois il attendoit l'attaque de ses Ennemis pour les repousser. Ils firent neuf ou dix Combats de cette maniere avant que d'arriver à la Ville. Nous y entrâmes à quatre heures, & l'on mena

Monſieur l'Ambaſſadeur dans une Maïſon qu'on nous dit eſtre du Roy. Elle eſt fort petite & mal meublée, mais aſſez jolie. Il y a un Baſſin environné d'Orangers devant la Porte, & pluſieurs Fruitiers dans le Jardin. L'Alcayde envoya au Roy, pour l'informer de l'arrivée de Monſieur l'Ambaſſadeur. On en eut répoſe le 4. Novembre, mais nous ne pûmes nous mettre ſi toſt en route, à cauſe d'une indiſpoſition qui ſurvint à Monſieur l'Ambaſſadeur, & du mauvais temps qui dura juſqu'au 14. Mehemed fit venir les Chevaux que l'on avoit préparé pour luy & toute ſa Suite, luy exagerant les ſoins qu'il avoit pris pour en obtenir un ſi grand nombre. Vous pouvez croire qu'il y en avoit beaucoup, puis que les Ambaſſadeurs

de France ont toujours un Train fort considerable. Lors qu'on fut prest à partir, l'Alcayde vint à cheval au devant de Monsieur l'Ambassadeur, & luy demanda s'il ne luy manquoit aucune chose. Un moment apres on se rendit dans la Maison de l'Alcayde, que Monsieur l'Ambassadeur remercia de la reception qu'il luy avoit faite. L'Alcayde luy répondit fort civilement, & luy offrit mesme trois ou quatre mille écus s'il en avoit besoin. On monta à cheval, & les Mousquetaires qui estoient à la Porte, firent une décharge de leurs Mousquets quand Monsieur l'Ambassadeur passa. Estant sortis de la Ville, le premier Village que l'on rencontra fut Dezertbourg. Le Seigneur de ce Village nourrit volontairement tous les Passans, &

en a nourry jusqu'à deux cens à la fois. On fit route jusqu'au 14. dans un País de Montagnes fort peu habitée, & où il n'y a point d'eau ; il s'y trouve quantité de Perdrix. Le 14. on campa près d'Alcaza. Monsieur l'Ambassadeur y fut complimenté par l'Alcayde, frere de celuy de Teroïan. Il avoit une grande Robe de velours noir, garnie d'agrémens d'or, & deux Esclaves tenoient les resnes de son Cheval, qui estoit tres-beau, de grande taille pour un Barbe, & superbement enharnaché de velours rouge, avec de petites lames d'or. Il y avoit beaucoup d'or massif dans la testiere & dans la sous-gorge. Son fils montoit un pareil Cheval. Il vint accompagné de cent Cavaliers & de cent Hommes de pied ; & après quelques compli-

mens de part & d'autre, il se retira en faisant quantité de caracoles, luy & tous les Cavaliers, ainsi qu'avoit fait son frere à Te-toïan. Pendant la route jusqu'à Salé, tous ceux qui accompagnoient Monsieur l'Ambassadeur, eurent beaucoup de peine, tant pour des Chevaux qu'il n'étoit pas aisé de trouver, que pour la mauvaise nourriture. Outre quantité de Voleurs qui venoient la nuit fort près de leurs Tentes, ils avoient à craindre les Lyons. Ainsi il leur falloit toujours estre sur leurs gardes. Le 20. au soir on arriva à Salé, après avoir rencontré sur le midy Aly Manino, Lieutenant de Police de la Ville, & frere de l'Alcayde de Salé. On y sejourna deux jours, & le traitement y fut beaucoup meilleur pour la Table qu'il n'avoit encor

192      M E R C U R E  
esté. Sur la route jusqu'au Camp.  
Monsieur l'Ambassadeur reçoit  
quantité de Complimens avec  
des Presens comme à l'ordinaire,  
de Poisson, de Dattes, de Cou-  
cousson, quelques Poules & des  
Moutons. Ce n'estoient que cris  
de joye des Habitans dans la plû-  
part des Villages qu'il traversoit.  
Quelques-uns d'entr'eux fai-  
soient des sauts fort adroitement,  
& les Courses de Chevaux n'é-  
toient jamais oubliées. On ne  
trouva ny Ponts ny Bateaux sur  
les Rivieres, & il fallut les passer  
sur des Cuirs remplis de vents.  
Deux jours ayant que d'arriver  
au Camp, on passa par un en-  
droit où il y avoit 150. Puits mar-  
quez sur la Carte *centum Putei*.  
Ce Pais en a fort grand besoin,  
n'ayant point d'autre eau que  
celle qui vient du Ciel, & qu'on  
trouve

trouve dans ces Puits. Le 9. Decembre on passa devant une méchante Forteresse, ou estoit logé le grand Visir. Il y avoit à la Porte 150. mousquetaires qui le gardoient. Il avoit esté blessé d'un coup de mousquet par un maure, qui s'estoit retiré vers Muley Hamet, Roy de Suz. Le 10. le Roy envoya quatre Cavaliers pour avertir de l'aller trouver. On partit en mesme temps, & l'on arriva dans son Camp le jour de leur grande Feste. C'est celle du Ramadan. Ils faisoient quantité de Réjouïssances, & immoloient des Chameaux & des moutons. Estant prés du lieu des Sacrifices, on vit quatre Hommes montez sur des mules pleines de Grelots. Ils estoient teints du sang des Victimes qu'ils venoient d'immoler devant le Roy. Il en-

*Avril 1683.*

I

voya dire à monsieur l'Ambassadeur qu'il pouvoit avancer, afin de mieux voir les ceremonies. Tous les Alcaydes du Royaume sont obligez d'y estre presens. Si tost que l'on se fut approché, le Roy se retira sans avoir esté veu de personne. Il se mit à la teste de deux mille Chevaux, & en alla attaquer un pareil nombre qui luy faisoit teste. Ils se meslerent pendant trois heures, & se tiroient dans le nez des coups de Fusils chargez de Poudre. Après cela, le Roy envoya complimenter monsieur l'Ambassadeur par un Alcayde, & luy fit dire qu'à cause de la grande Fête, il ne luy pouvoit donner Audiance que le lendemain. monsieur l'Ambassadeur fut mené avec sa Suite à cinquante pas du Camp. Le jour suivant un autre Alcayde

vint le trouver , & le conduisit à l'Audiance. Tout le monde monta à cheval , & l'on mit pied à terre lors qu'on approcha de la Tente du Roy. Ce Prince voyant Monsieur l'Ambassadeur à dix pas de luy , luy dit trois fois *Tai-ban* , ce qui signife , *Vous soyez les biens venus.* Tous ceux que Monsieur l'Ambassadeur avoit menez se couvrirent , ce qu'il trouva extrêmement fier , disant , *Que les François n'estoient point timides comme les autres Nations.* Le Roy prevenant Monsieur l'Ambassadeur , luy dit , *Qu'il estoit bien aise de le voir venu en bonne santé ; que le Pais d'où il venoit estoit bien plus éloigné que Constantinople ; qu'il estoit dans le dessein d'exécuter le Traité de Paix fait par ses Ambassadeurs , & que les Musulmans tenoient toujours leur*

*parole.* Il parla ensuite de la Religion, & dit, *Qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, Maître de toutes choses.* Monsieur l'Ambassadeur répondit, que nous croyons aussi qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu Maître de tout. Le Roy repliqua, *Que ce qu'il disoit n'estoit que parce que sa Religion l'obligeoit de conseiller à tout le monde de se faire Musulman, croyant que cette Religion estoit la meilleure.* Monsieur l'Ambassadeur luy dit sur cela, qu'il luy estoit fort obligé des bons sentimens qu'il avoit pour luy, mais qu'il mourroit dans la Religion où il avoit esté élevé. Ce Prince demanda encore pourquoy nous disions, *qu'il y avoit Dieu le Fils.* Monsieur l'Ambassadeur, qui crût inutile de pousser cette matiere; répondit qu'il n'estoit pas assez bon Theologien pour

disputer avec Sa Majesté sur ces matieres. Il avoit préparé une Harangue, mais le Roy l'interrompit à chaque moment en l'interrogeant. Il dit, *Qu'il sçavoit bien faire la distinction de l'Empereur des François d'avec les autres Monarques, qui ne se gouvernoient point par eux-mêmes.* Monsieur l'Ambassadeur répondit, qu'il estoit bien juste que deux si grands Empeteurs, qui avoient les mesmes sentimens & les mesmes manieres de regner, vécusent en parfaite intelligence. Après cela il luy donna la Lettre du Roy qu'il prit en riant. Elle estoit envelopée dans un Etuy de Cuir, brodé d'or & d'argent qui venoit du Levant, & la Traduction y estoit jointe en lettre Arabesque. Le Roy de Maroc ouvrit le Porte-Lettre, & le sentit en

l'ouvrant. Il en admira la Broderie, & demanda, *Si l'on couroyoit ce Cuir avec de l'Ambre.* Monsieur l'Ambassadeur ayant répondu qu'il n'en sçavoit rien, le Roy appella ses deux Secretaires qui sont Renegats Anglois, & leur fit lire la Lettre Françoise qu'ils luy expliquèrent. Il l'écouta avec beaucoup de plaisir, & marqua par des actions de teste qu'il en estoit fort content. Il regarda quelque temps le seing de Sa Majesté, aussi bien que son Cachet, qui estoit dans un papier à part, découpé tout autour en figure de Soleil, & enfermé dans la Lettre. Il dit à Monsieur l'Ambassadeur, *Qu'il sçavoit bien que le Roy descendoit en ligne directe d'Heraclius, & qu'aucun Empereur avant luy n'avoit porté si loin la gloire de la Monarchie Françoise.* Monsieur

l'Ambassadeur luy répondit qu'il sçavoit bien aussi que depuis Aly, qui avoit épousé la Fille du Prophete, ses Predecesseurs descendoient de Roys ; à quoy celuy de Maroc repliqua, *Qu'il n'estoit pas de la Famille des Roys, mais de celle du Prophete.* Il dit ensuite qu'il avoit envoyé en France agy Aly Manino, qui est d'une des meilleures Maisons d'Occident, & ne parla point d'agy Mehemed Thummin, qui passoit pour l'Ambassadeur. On dit à Monsieur l'Ambassadeur que ce fut par le moyen de l'Alcayde Omar, dont il est la Creature, & qui dans la Lettre que le Roy écrivit à Sa Majesté, mit le nom de Mehemed Thummin au lieu d'Aly Manino. Après le Roy, cet Alcayde est le Tout-puissant dans le Royaume. Monsieur l'Ambas-

fateur répondit à ce que le Roy  
 luy venoit de dire sur Aly Mani-  
 no , que mehemed Thummin  
 avoit esté l'admiration de tous les  
 François, par sa politesse dans ses  
 actions, & par son sçavoir pour  
 le Cabinet. Après ces discours,  
 le Roy demanda si l'on ne vou-  
 loit point manger de Dates. On  
 en apporta qui venoient d'estre  
 cueillies, & lors qu'on en eut  
 mangé, il fit venir un Cheval  
 qu'il monta, & dit, *qu'on le re-  
 gardast, & qu'il alloit faire des  
 Courses de Lances.* Ces Courses  
 durerent environ deux heures,  
 quoy que dans un tems de pluye.  
 Cela estant fait, il fit dire qu'on  
 se retirast; & un peu après on  
 luy porta les Presens. C'estoient  
 deux Fusils tres-bien travaillez,  
 deux paires de Pistolets, deux  
 grosses Pendules de Cabinet, deux

douzaines de montres, douze Pièces de Brocard d'or, douze autres de Drap d'Angleterre fort beau, & des Bouteilles du même Cuir que le Porte-Lettre brodé d'or, venu de Constantinople. Il admira sur tout un Canon de six pieds qui n'estoit point monté, & baïsa la terre, en disant, *Qu'il voyoit bien par ces Présens que les François estoient des Hommes*, car ils appellent les autres *Nations gien*, qui veut dire, *Nations moins que des Hommes*. Le Porte-Lettre fut mis dans un Jubira, qui est un petit sac de mire, & il eut un ordre de l'enfermer avec soin. Le jour se passa à parler de la ratification de la Paix. L'Alcayde Aly ayant esté nommé Commissaire avec Alymanino, & mehemed Thummin, ils vinrent à la Tente de

monſieur l'Ambaſſadeur, & conferent juſques à deux heures apres minuit. Rien ne fut conclu. Ils déchirerent ce qu'ils avoient fait, diſant que les propoſitions de monſieur l'Ambaſſadeur ne tendoient point à la Paix. Le 12. l'Alcayde Aly le vint encor trouver dans ſa Tente avec les deux autres; & apres avoir eſté deux heures enſemble, ils monterent à cheval pour ſe rendre auprès du Roy, & ſçavoir ſes volontez. Trois heures après, Aly manino revint, & dit que le Roy vouloit *qu'on accordaſt à M<sup>r</sup> l'Ambaſſadeur tout ce qu'il ſouhaiteroit, & même plus ſ'il eſtoit poſſible.* L'Alcayde Aly ne vint que le lendemain. Il entra dans la Tente de monſieur l'Ambaſſadeur avec Aly manino, & ils arreſterent toutes choſes. Cela fut

fait promptement, puis que deux heures apres on alla prendre l'Audience de Congé. On trouva le Roy à Cheval qui faisoit des Courses. Elles durerent jusques à la nuit; & quand elles furent achevées, il fit dire à Monsieur l'Ambassadeur que comme il estoit l'heure de la Priere, il luy parleroit apres. Si-tost qu'il en fut sorty, il luy envoya l'Alcayde Lucas, qui avoit esté Ambassadeur en Angleterre, pour luy dire, *qu'il luy accordoit tout ce qu'il avoit souhaité sur les propositions qu'il avoit faites*; à quoy Monsieur l'Ambassadeur répondit, qu'il n'avoit rien à demander à Sa Majesté, & qu'il estoit trop heureux de voir une Paix si bien établie entre deux Empereurs si puissans. L'Alcayde Lucas l'alla dire au Roy, qui luy, donna or-

dre de faire avancer Monsieur l'Ambassadeur. Il trouva le Roy debout au milieu de son Camp, & en fut reçu avec beaucoup de marques d'amitié. Ce Prince luy dit, que sa plus forte passion estoit de maintenir la Paix perpetuelle; qu'il estoit content de luy, & qu'il connoissoit qu'il avoit infiniment du mérite, puis qu'un si grand Empereur l'avoit choisy pour rétablir l'union entre deux puissans Royaumes. Monsieur l'Ambassadeur répondit, qu'il estoit bien glorieux de ce que Sa Majesté avoit reconnu la sincerité avec laquelle il avoit agy; qu'au reste il l'assuroit qu'il n'y auroit jamais rien d'alteré de la part de l'Empereur son Maître, à ce qui avoit esté conclu. Sur cela le Roy de Maroc luy dit, que n'y ayant point de Terre dans son Royaume confiné à celle de France

ce, il ne croyoit nullement que l'Empereur des François pust rien envier qui luy appartinst; que la Mer étant à tout le monde, leurs Vaisseaux, pourroient se rencontrer, & mesme en venir à quelque Rupture; mais que ce ne seroit jamais les siens qui commenceroient, & qu'il donneroit là-dessus à ses Sujets des ordres si précis & si severes, qu'il scauroit fort bien répondre des événemens. Monsieur l'Ambassadeur repliqua que les sentimens de l'Empereur son Maistre, estoient d'avoir éternellement une estime particuliere pour un Empereur aussi digne de porter le Sceptre que Muley Ismaël, qu'il regarderoit les Vaisseaux à l'avenir comme des choses sacrées, & qu'il pouvoit compter absolument sur l'assurance qu'il luy en donnoit. Le Roy de Maroc dit de nou-

veau, que l'Empereur des François estoit fort heureux, d'avoir des Sujets si soumis & si Zelez, & de n'avoir point affaire avec des Arabes, qui estoient pleins d'inconstance & d'infidelité pour leur Prince. Il ajoûta, qu'il estimoit infiniment ce que le Roy luy avoit envoyé; mais il ne put s'empêcher de dire, qu'il auroit encore eu lieu de l'estimer davantage, si le Roy luy avoit envoyé le moindre Mahometan. Vous remarquerez que comme il n'y a que le châtiement de ses Sujets, & la Politique qui luy conservent la Couronne, il parla ainsi exprés devant son Armée qui estoit présente, afin que tout le monde comprît qu'il estoit plein de tendresse pour son Peuple. La réponse de Monsieur l'Ambassadeur fut, que plus il parloit, plus on connoissoit le

génie pénétrant d'un Roy dont la réputation voloit par toute la Terre, & qu'estant venuë aux oreilles de l'Empereur des François, il l'avoit bien voulu envoyer vers S. M. pour l'assurer de son amitié, & de son estime. Le Roy de Maroc luy dit, & luy jura mesme sur sa Foy, *qu'il prétendoit maintenir une Paix perpétuelle, & qu'il ne seroit jamais le premier à la rompre.* Il ajoûta, *que quelque nombre de Maures qu'on luy amènât, il rendroit des François teste pour teste, fust ce des Esclaves de cinq cens Ecus, & de milte.* Quand Monsieur l'Ambassadeur, en prenant congé de luy, l'eut remercié du bon traitement qu'il avoit reçu dans son Royaume, il le chargea de salüer de sa part l'Empereur de France, & de luy donner le salut de paix. C'est parmy eux

un terme fort éloquent , pour donner des marques d'une amitié véritable , & dont il n'usent jamais en parlant à des Chrétiens. Il me reste à vous faire le portrait de ce Roy , qui n'est , ny aussi barbare dans ses manieres qu'on pourroit s'imaginer , ny cruel , que lors qu'il se voit obligé de l'estre pour maintenir ses Sujets dans l'obeïssance. Il n'est ny trop grand , ny trop petit. Son air est affable , & oblige à luy porter du respect. Il marche fierement , a les cheveux noirs , les yeux vifs , le nez aquilin , la bouche assez petite ; & pour ses Habits , il avoit sur sa teste un Bonnet rouge entouré d'un Turban de Mouffeline ; un d'Hairat d'une Laine fort blanche , qui est une espece de Drap , avec un autre dessous d'un Damas jaune.

Son Habit estoit une Cafetane de Drap couleur de noisette, une Brandebourg or & soye, qui est un Juste-au-corps fort large, sans manches; & sous cela, une Haïque de Mouffeline blanche, qui se met tout autour de luy comme un Drap, une Chemise de maille; par la crainte qu'il a d'estre poignardé; ce qui luy a pensé arriver trois ou quatre fois; une Camisole verte, & puis sa Chemise, dont les manches sont comme celles d'un Surplis. Il estoit boté de Botines d'un cuir rouge plissé par tout, avec des Eperons de fer doré, dont la pointe pour piquer le Cheval est longue comme un Poinçon. Il avoit près de deux cens Chevaux qui n'étoient pas fort beaux, mais grands, & qui paroïssent tres-bons. Son armée estoit composée de qua-

rante à cinquante mille Hommes, campez sans ordre dans le mont Atlas, & combatant tout de mesme. Le Roy se met souvent à la teste de dix mille Cavaliers, pour les aguerrir, parce que ce sont des Peuples, qui ne sont pas expérimentez. Il a pour sa Garde ordinaire sept mille Noirs, & trois cens renégats habillez de rouge & de vert, & deux cens Pages, tant maures que Noirs, qui sont ses Esclaves.

On donna à Monsieur l'Ambassadeur pour le conduire, Bingaya, Fils du Roy de Talmeain, qui luy fit beaucoup meilleure chere que Mehemed Thummin n'avoit fait en le menant, quoy qu'on la luy eust faite bonne en France. Sur le chemin, un Barbare vint donner un coup de Fusil à un Valet de Monsieur

l'Ambassadeur , dont il ne fut que legerement blessé , la charge n'estant que de petit plomb. Bingaya , sans rien dire , mit la main sur son Cheval , & tirant son Sabre , il alla luy-mesme couper la teste à trois Homme , sans s'informer qui estoit l'Auteur du coup ; ce que nous trouvâmes fort injuste. Il demanda à Monsieur l'Ambassadeur s'il les vouloit aller voir. Monsieur l'Ambassadeur le remercia , & dit que s'il avoit sceu qu'il en eust usé ainsi , il auroit esté ce qui estoit arrivé. Bingaya luy repartit que s'il vouloit , il iroit couper cinquante autres testes , & luy demanda le soir un mot de décharge , par lequel il déclarât qu'il n'avoit pas voulu absolument qu'il en coupât davantage , parce que le Roy

venant à ſçavoir qu'il n'en euſt coupé que trois, luy couperoit la teſte à luy-meſme. Monsieur l'Ambaſſadeur luy accorda cet Ecrit, & il apprit dans ſa Route que le Bacha de Maroc, qui commande ſous le Fils du Roy, paſſant dans le meſme endroit où l'on avoit tiré le coup de Fuſil, fit encor couper la teſte à vingt Barbares, & en emmena cinquante à Maroc, où il les mit en priſon. Dans la plûpart des endroits, Monsieur l'Ambaſſadeur fut reçu avec des honneſtez dont il eut ſujet d'eſtre content. Les Femmes meſme venoient au devant de luy avec de grands cris de joye, ce qu'elles ne font que pour le Roy. Il paſſa pourtant dans une Province dont les Habitans ſont portez à la révolte. Ils firent pluſieurs injures à ceux

de sa Suite, en leur venant tirer des coups de Fusil, & leur présentant la Lance dans le ventre. On s'excusa de l'insulte, sur ce que c'estoient des Révoltez que l'on ne pouvoit soumettre. Il arriva le 19. à Tétouïan, & le 22. le Consul de Salé, Aly Manino Benache, Admiral, Beni Joseph, & l'Alcayde Lucas, Renégat Anglois, qui est celuy qui garde les Sceaux, vinrent le trouver, & luy rendirent les Lettres pour Sa Majesté. Le Sceau en estoit en dehors. Le Vaisseau *le Vaillant* estoit à la rade, & Monsieur l'Ambassadeur partit peu de temps apres qu'on luy eut fait raison de celuy qui avoit esté pris par la Barque de Salé. Il arriva à Toulon le 24. de l'autre mois, avec vingt Esclaves François, que l'Empereur de Maroc a

envoyez pour Présent au Roy. Il en donna aussi quelques-uns à monsieur l'Ambassadeur, qui à son retour a esté reçu tres-favorablement de Sa Majesté, qu'il a eu l'honneur de salüer.

Je remis le dernier mois à vous parler du Voyage de Sa Majesté à Compiègne; il est temps de venir à cet Article. Deux jours avant son départ, Elle donna Audience à monsieur, Gninsky, Envoyé de Pologne, qui y fut conduit par monsieur de Bonneüil, Introduceur des Ambassadeurs. Comme on ne choisit que des Personnes tres-distinguées pour les employer auprès du Roy, vous ne devez pas douter que cet Envoyé ne soit d'un merite peu commun, & d'une des plus considérables Maisons de Pologne. Son Pere y est Vice-

Chancelier, & a passé par toutes les Charges qui conduisent à ce Poste. Il fut à l'âge de 22. ans Secrétaire de l'Ambassade du Roy Ladislas pour son Mariage avec la Princesse Louïse. Il a esté Plénipotentiaire au Traité de Paix entre la Pologne & la Suede en 1655. & depuis Ambassadeur Extraordinaire en Suede ; en Dannemark, auprès de l'Electeur de Brandebourg, & des Princes de la Maison de Lunebourg ; trois fois en Moscovie, & enfin en Turquie, pour la Ratification de la Paix entre la Porte & la Pologne. Il compte dans sa famille quatre Châtelains, trois Palatins, & la Maison des Princes Zamoisky dans ses Alliances. Son Fils aîné, présentement Reférendaire, rendit l'Etendart de la Bataille de Cochin à Inno-

cent X. Celuy-cy ne se distingue pas moins par son mérite & ses caractères. Il a esté Nonce dans toutes les Diètes, depuis l'abdication du Roy Casimir. Il estoit Secrétaire de l'Ambassade de son Pere en Turquie, second Ambassadeur dans la dernière de Pologne en Moscovie, & a esté nommé depuis Plenipotentiaire avec les Médiateurs pour la Paix entre ces deux Couronnes. Il est Starosta, ou Gouverneur de Rotzin, & déclaré Palatin de Cernicoüisk.

Leurs Majestez estant parties de Versailles le 4. de l'autre mois, allerent coucher à Louvre en Paris, chez monsieur le Féron, Conseiller en la Cour des Aydes. Fils aîné de monsieur le Féron, Président des Enquestes, & Prevost des marchands. Elles arriverent

virent le 5. à Compiègne. Outre  
 les divertissemens de la Prome-  
 nade & de la Chasse, la Cour y  
 a pris escluy du Jeu, ainsi qu'à  
 Versailles, (le Roy toujours ma-  
 gnifique, & libéral, ayant fait  
 préparer quatre Chambres, afin  
 qu'on pust prendre ce plaisir  
 avec les mesmes commoditez,  
 & les mesmes rafraichissemens.  
 Les grands Chiens ont fait cinq  
 Chasses à Compiègne. Le Roy  
 n'estoit point encor arrivé lors  
 qu'on fit la premiere, & c'estoit  
 apparemment pour reconnoi-  
 tre un lieu, où l'on avoit point  
 chassé depuis longtemps. On  
 prit dans cette Chasse deux  
 Cerfs de meute. Le Roy alla aux  
 quatre autres, & Sa Majesté se  
 trouva toutes les quatre fois à la  
 mort des Cerfs. Dans la seconde,  
 qui estoit la premiere de celles

*Avril 1683.*

K

du Roy , on prit un Cerf à la troisième teste ; dans la troisième un à la quatrième ; dans la quatrième, on prit un Cerf de meute , ( il estoit Cerf dix cors ; ) & dans la cinquième , on en prit un autre qui portoit quatre de refait.

Le 13. du mois toute la Cour alla dîner à Mouchy , Maison appartenante à Monsieur le Maréchal d'Humieres. On s'y divertit à la Chasse au Loup dans le Bois de Franciere , où l'on en prit un vieux qui se défendit avec une vigueur qu'on n'en devoit pas attendre. Cela donna lieu d'en chercher la cause. On l'ouvrit , & on luy trouva dans le Rein cinq ou six Serpens d'un quartier de long. Pline a écrit , qu'il s'engendre des Serpens dans le Rein des Loups , & que quand ils l'ont tout-à-fait mangé , à la

reserve de la membrane qui enveloppe la substance, les Loups enragent. Si cela est, on peut aisement juger que le vieux Loup que l'on prit à cette Chasse, n'eût pu se garantir de la rage, & que cette prise a fait beaucoup de bien dans tout le País, où par ses morsures il auroit causé de grands desordres parmy les Hommes, & les Animaux. Le Roy est si accoutumé à faire du bien, que ses Divertissemens même en produisent à ses Sujets.

Le 17. Leurs Majestez partirent de Compiègne pour Villers-Costerez, où elles arriverent le mesme jour. Je ne vous dis rien de la joye que reçoit Monsieur, lors qu'il voit le Roy chez luy. Je vous ay souvent décrit son zele, son empressement, & ses soins en de pareilles occasions ; il agit

toûjours de la même sorte. Le Roy courut, & prit deux Cerfs à Villers, Costerez. On n'a jamais vû plus de vigueur dans ce Prince, les meilleurs Piqueurs de l'Equipage ne pouvoient le suivre. Tout le Voyage s'est fait en chassant. On a pris, tant en allant à Compiègne, que pendant le retour, douze Loups, dont quatre sont venus mourir à la Portiere du Carosse de Sa Majesté. Depuis un an que l'Equipage est remis sur pied, on en a pris jusques à soixante & neuf. Le Roy, en le remettant à Monsieur le Marquis d'Eu dicour, luy a donné outre les Titulaires, les quatre Gentilshommes dont je vous ay déjà parlé, qui répondent avec beaucoup d'ardeur au zele de Monsieur le Grand Louvetier de France. Toute la Cour

partit le 23. de Villers-Costerez,  
 & coucha à Dammartin. Mon-  
 sieur & Madame vinrent à Paris,  
 Leurs Majestez dînerent le len-  
 demain au Bourget, & le soir  
 Elles arriverent à Versailles, où  
 Elles ont entendu pendant le re-  
 ste du Carême les doctes Pré-  
 dications du Pere Hubert, Prê-  
 tre de l'Oratoire. Le Roy estant  
 de retour, donna ses ordres pour  
 faire travailler 15. Musiciens,  
 chacun séparément, à un mo-  
 tet. Pour vous apprendre de  
 quoy il s'agit, il faut vous di-  
 re, madame, que les Places de  
 maistres de musique de la Cha-  
 pelle du Roy, estant à rem-  
 plir, Sa Majesté a resolu d'en  
 mettre quatre au lieu de deux.  
 Elle l'a fait dire à tous les Evê-  
 ques de son Royaume, afin  
 qu'ils avertissent les maistres

de Musique de leurs Cathedrales, de se rendre à Versailles, pour y faire chanter chacun un Motet ; en cas qu'ils se sentissent assez habiles pour pouvoir disputer ces Places par la beauté, & par la bonté de leur Musique ; Sa Majesté voulant en ce cas payer leur voyage, quand même ils ne seroient pas reçus. Le Roy fait connoître par là sa justice, & sa liberalité. Voicy les noms de tous les Musiciens qui se sont presentez, selon l'ordre qu'ils ont fait chanter. Messieurs

Mignon,

Oudot,

Dache,

Lalande,

Minoret,

Daniëlis,

Colasse,

Grabus,

Le Sueur,

Charpentier,

Laloüette,

Menaut,

Malet,

Rebel,

Salomon,

Gouppillier,

Sevry,

Jouvain,

Girard,

Poirier,

Gervais,

Desmares,

Fernon,

Fossart,

Bouttelier,

Tabaret,

La Garde,

Burat,

Loisele,

Renault,

Champenois,

Lorenzani,

Prevost,

La Grilliere,

Nivers.

Tous ces musiciens ayant fait chanter en differens jours, chacun un Motet à la Messe du Roy, on a choisy un nombre de ceux qu'on a jugé les meilleurs pour les faire travailler, & on les a enfermez afin de connoître par un second Motet qu'on leur a fait faire, si le premier qu'ils ont fait chanter est de leur composition. Ce n'est pas que les autres n'ayent beaucoup de merite ; on ne leur auroit pas permis de faire chanter devant le Roy, si on ne leur en avoit crû ; & c'est pour cela que je vous envoie leurs noms, afin que vous

connoiffiez les Maiftres de France, qui excellent dans la Muſique de l'Eglife. Ceux qu'on a fait enfermer ont remis leur Compoſition au Roy, dans un Paquet cacheté. On tire au ſort ces Paquets, pour faire chanter ce qu'ils contiennent, & quand tout aura eſté chanté, on choiſira pour Maiftres de la Chapelle, les quatre qui auront le mieux réuſſi dans cette derniere compoſition. Voicy les noms de ceux qui ont eſté enfermez. Meſſieurs.

Mignon,  
 Lalande,  
 Minoret,  
 Colaffe,  
 Le Sueur,  
 Ralet,  
 Mebel,  
 Salomon,  
 Gouppillier,

Desmares ,  
Fossart ,  
La Garde ,  
Lorenzani ,  
Prevost ,  
Nivers.

Le sieur Charpentier estoit fort malade , dans le temps qu'on a enfermé ces quinze musiciens. Il n'y a eu jusqu'icy que deux maistres de musique de la Chapelle du Roy. Monsieur du Mont, & Monsieur Robert , tous deux tres-habiles , & tres-estimez , remplissoient ces places ; & comme leur âge les oblige de quitter , Sa Majesté en veut choisir quatre pour le même employ. Depuis que les quinze sur qui doit tomber ce choix , sont sortis du lieu où ils avoient esté enfermez , ils ont tiré au Bil.

let à qui feroit chanter le premier. Le Maistre de Musique de Meaux, dont le nom parut d'abord, commença Lundy 26. de ce mois ; & Monsieur Mignon, Maistre de Musique de Nostre-Dame, fit chanter le lendemain. Je n'ay point sçeu dans quel ordre tous les autres noms ont esté tirez. Je sçay seulement que Monsieur Lorenzani fera chanter le septième, & que Monsieur Colasse est le dernier. C'est celuy qui bat la Mesure aux Opera de Monsieur Lully.

Quoy que le soin que le Roy prend des Affaires de son Etat, & les divers Conseils qu'il continuë à tenir, luy laissent à peine une heure ou deux chaque jour pour se delasser de ses fatigues, Sa Majesté a neanmoins

trouvé les moyens d'accorder les devoirs de Roy, & ceux de Chrestien pendant toute la Semaine-Sainte. Elle entendit tout le long Office du jour des Rameaux, & Elle a continué d'assister entierement à celuy de la Semaine-Sainte. Ainsi Elle a remply avec un zele digne de sa pieté, les deux grandes & fatigantes fonctions qui la regardent autant comme Roy de France, que comme Chrestien. La premiere est celle de la Cene, que Sa Majesté fit le Jeudy-Saint, après avoir assisté à l'Absoute qui fut faite par Monsieur le Cardinal de Bouillon, Grand Aumônier de France, & precedée du Sermon de Monsieur l'Abbé Anselme, qui s'en acquitta au gré d'un Auditoire si Auguste, & fit connoistre toutes les

grandes choses que le Roy fait tous les jours en faveur de la Religion Catholique. Le Samedi, ce zelé Monarque apres avoir communiqué, toucha douze à treize cens Malades, & parut infatigable dans cette pieuse fonction, comme il l'est en toutes celles qui regardent la gloire de son Etat.

Je ne vous dis rien des Devotions de la Reyne pendant tout ce temps. Elles sont si ordinaires à cette Princesse, que ce ne seroit que repeter ce qui est connu de tout le monde.

Monsieur le Vicomte de Marfilly, Gouverneur du Bois de Boulogne, & Capitaine de la Varenne du Louvre, est mort au commencement de ce mois. Il avoit esté Abbé, & estoit Parent de feu Monsieur le Maréchal de

Schulemberg. Vous sçavez qu'il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il a toujours esté reconnu pour un Homme vif & agissant.

Mon sieur le Prince de Monlort, Frere de Madame l'Abbesse de Monmartre est mort aussi, mais presque subitement. Il se promenoit dans la Foire Saint Germain, lors que le mal le surprit. On le ramena chez luy, où il mourut peu d'heures apres. Un pareil exemple dans un Prince qui n'a guere que vingt ans, doit faire craindre la mort dans la plus grande jeunesse.

- Le Pere Bouron Capucin, étoit plus âgé, mais aussi est-il mort en moins de temps. Il se trouva mal en revenant de la Ville; & le Portier des Tuilleries Kay ayant donné un peu de vin, il se crût remis, & commença à

traverser ce Jardin pour regagner son Convent, mais la mort ne luy laissa pas le temps d'aller jusquelà. C'estoit un Religieux tout-à-fait zelé pour le service de Dieu, & qui avoit esté employé dans plusieurs missions Etrangères. Il y en a beaucoup dans son Ordre, qui avancent leurs jours par la fatigue que leur donne le grand & continuel travail de ces missions. Ils en ont fait plusieurs dans les Provinces, dont je croy vous avoir entretenuë, mais je ne vous ay encor rien dit de Paris, où leur zele a éclaté pendant tout le Carefme dans l'Eglise des Quinze-Vingts. La foule y a esté grande, la devotion extraordinaire, & le fruit de la mission s'est fait connoistre par les restitutions.

Les autres Prédicateurs qui ont

prêché ce Carefme, se font auffi attiré beaucoup d'Auditeurs. Le Pere Bourdalouë Iefuite, & Monsieur l'Abbé Boileau, ont esté les plus suivis. Je ne vous répète point ce que je vous ay dit souvent du premier. Quand à Monsieur l'Abbé Boileau, l'esprit a si fort paru dans tous ses Sermons, qu'on n'y trouvoit pour défaut qu'un trop grand accablement de belles choses. Aussi la réputation qu'il s'est acquise dans la Chaire de Saint Germain l'Auxerrois a fait tant de bruit, que Monsieur ayant souhaité l'entendre, se rendit expres dans cette Eglise le Vendredy Saint, accompagné de Madame & de Mademoiselle. Il connut que c'estoit avec justice que le Public parloit si avantageusement de cet Abbé. Dans le compliment qu'il fit à ce

Prince, il dit, Que puis qu'il avoit  
estomphe en remportant la fameu-  
se Bataille de Cassel le mesme jour  
que le Sauveur du monde estoit en-  
tre dans Ierusalem aux acclama-  
tions de tout le Peuple, il falloit  
aussi qu'il prist part aux douleurs de  
sa Passion. Il n'y eut personne  
qui ne trovast que ce Compli-  
ment estoit digne de Monsieur  
l'Abbé Boileau, & qu'il répon-  
doit à la beauté du sujet. On ne  
pouvoit trop dire de la pieté de  
Leurs Alteſſes Royales, qui a édi-  
fié tout Paris pendant la Semai-  
ne Sainte, & il seroit à souhaiter  
qu'il devois presentement vous  
dire un mot des Predicateurs  
qui ont excélé dans les Pro-  
vinces, mais ils sont en trop  
grand nombre. Ainsi je ne  
viens parleray que d'un seul,  
qui son même distingue au-

tant que sa dignité. C'est Monsieur l'Evesque d'Amiens, qui dans un âge assez avancé, a soutenu la fatigue de prêcher le Carême tout entier dans sa Cathédrale. Rien n'estoit plus beau que le plan de ses Sermons. Tous les Ecclesiastiques & Officiers de la Ville s'y sont trouvez fort assiduëment, & la foule du Peuple y estoit toujours extraordinaire. Aussi quoy que ce Prélat ait fait voir en tous rencontres la force de son esprit, il semble qu'il se soit surpassé luy-même dans cette dernière occasion, ayant prêché les Veritez les plus saintes de la manière du monde la plus éloquente, la plus instructive, & la plus zelée. Il a esté remercié par Monsieur de Vitry Seigneur des Auteurs, Premier Echevins d'Amiens, qui estant à

la teste des autres Echevins, luy fit un tres-beau Discours, dans lequel il rapporta avec beaucoup de justesse, tous les sujets, toutes les preuves, toutes les instructions, & mesme les plus beaux Passages des Sermons de ce Prélat, dans l'ordre des jours qu'il les a prêchez. Il joignit à ce Discours le present d'un Chef d'or de S. Jean-Baptiste, dont la Relique repose dans la belle Eglise de Nostre-Dame d'Amiens, qui en est la Cathédrale. Messieurs de Ville ont accoustumé de faire un pareil present à ceux qui prêchent le Careme dans cette Eglise, mais ils l'avoient enrichy cette année d'un cercle & d'un noeud de tres-beaux Diamans, à cause du grand mérite & de la dignité du Prédicateur. Ce Prélat fut fort agreablement

Surpris, & touché en mesme  
 temps d'une extrême tendresse,  
 connoissant par le compte exact  
 qu'on luy rendoit, que la pa-  
 role de Dieu qu'il avoit prêchée  
 avoit penetré les cœurs. Il ré-  
 pondit au Discours de Monsieur  
 de Virry, des choses aussi ten-  
 dres qu'obligeantes pour la Vil-  
 le, & qui en faisant connoître  
 sa joye, marquoient l'amitié  
 qu'il a pour son Troupeau, &  
 l'estime qu'il fait de ce Premier  
 Magistrat, dont l'action aussi  
 belle & aussi sainte qu'elle est  
 nouvelle & faite à propos, a  
 bien encore augmenté la gloi-  
 re. Il s'en acquiert beaucoup  
 tous les jours, par le soin qu'il  
 prend du soulagement des Pau-  
 vres, & par la vigueur avec la-  
 quelle il maintient la Police,  
 l'honneur, & l'autorité de l'Hô-

tel de Ville. Il a esté bien re-  
 compensé d'une action si singu-  
 liere, tant par l'éloge que Mon-  
 sieur l'Evesque d'Amiens en fit  
 dans son dernier Sermon, qui  
 fut le mesme jour du Remercê-  
 ment, que par les applaudisse-  
 mens qu'il reçeut de toute sa  
 Compagnie, & de quantité de  
 Personnes considerables de la  
 Ville, qui avoient oüy son Dif-  
 cours. Monsieur l'Evesque d'A-  
 miens a esté aussi remercié par  
 le Doyen de son Eglise, & par les  
 Chefs des Compagnies qui s'en  
 sont acquitez d'une maniere  
 tres-spirituelle. Il reçeut leurs  
 complimens avec une presen-  
 ce d'esprit admirable, qui luy  
 fit reprendre tout ce qu'on  
 luy avoit dit, & y répondre  
 sur l'heure. Ce digne Prélat est  
 messire François Faure, si con-

nu par ses doctes Prédications dès le temps de la Regence , & par le beau Panégyrique du Roy, qu'il donna au public en 1680 & dont je vous parlay en ce temps-là.

Sa Majesté ayant un grand nombre de Troupes sur pied , a jugé à propos d'augmenter celui de ses Officiers Generaux ; & comme on les prend toujours parmy les plus anciens qui se sont signalez dans le service , il n'y a rien de plus glorieux que d'estre choisy pour remplir ces Postes d'honneur. Voicy les noms de ceux qui ont esté nommez depuis peu.

*Maréchal des Camps &  
Armées.*

M<sup>r</sup> le marquis d'Uxelles.

*Brigadiers d'Infanterie.*

M<sup>r</sup> le marquis de Harcourt-Beuvron.

M<sup>r</sup> le marquis de Créhan.

M<sup>r</sup> le Chevalier de Montchevreuil.

M<sup>r</sup> de maumont.

*Brigadier de Dragons.*

M<sup>r</sup> d'Enonville.

Je vous ay déjà expliqué les fonctions de tous les Officiers Généraux.

Comme les Saignées de précaution se font dans ce temps, la Reyne se fit tirer du sang le soir du 25. de ce moy par monsieur Gervais son Premier Chirurgien. Quoy que ce fust la premiere fois qu'il la saignoit, il s'en acquita si bien, que cette Princeesse dit qu'elle ne s'estoit point senty piquer. La grandeur du Rang donne de la crainte aux plus adroits,

249      M E R C U R E  
quand ils ont leur Air à exercer  
sur les Personnes Royales.

Monsieur le marquis de Seignelay partit Samedi dernier 24 de ce mois à trois heures du matin, pour le rendre à Toulon, où il est allé visiter l'Armement. On en dit des choses qui paroïtroient incroyables, si elles n'étoient prouvées par LOUIS XIV. & si d'autres ministres en avoient le soin.

Le Gouvernement de Chartres estant de l'Apanage de Monsieur, & l'un de ceux auxquels Son Altesse Royale peut pourvoir, Elle l'a donné à Monsieur le Chevalier de Chastillon, l'un des Capitaines de ses Gardes du Corps, & d'une des plus illustres Maisons de France. Quand on sert ce Prince avec un vray zele, on peut estre sûr de s'en voir  
un

## GALANT.

un jour récompensé.

Monseigneur le Duc de Navailles, Maréchal de France, & en cette qualité, Officier de la Couronne, a esté choisy pour Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres. Sa Majesté a voulu traiter ce Prince comme Fils de France, en luy donnant ce Gouverneur, puis qu'Elle luy a augmenté les Appointemens destinez aux Gouverneurs des Petits-Fils de Roys, & les a rendus égaux à ceux dont jouissent les premiers. Cela ne doit pas surprendre, le Roy ne laissant passer aucune occasion sans donner à Monsieur des marques de sa tendresse, & ce Prince y répondant par toute celle qu'on peut avoir pour un frere & pour un Roy, qui ayant porté la gloire de la France dans une élévation

*Avril 1683.*

L

où elle n'avoit jamais esté, en fait rejaillir l'éclat sur les Princes de son Sang, & leur communique sa grandeur à mesure qu'il l'augmente. Quand le Roy apprit à Monsieur le Duc de Navailles le choix qui avoit esté fait de sa Personne pour estre Gouverneur du jeune Prince, il luy fit connoistre avec l'air & la maniere engageante qui luy sont ordinaires, que s'il se trouvoit des occasions de paroistre à la teste de ses Armées, comme il y avoit esté souvent employé avec gloire, le Poste où il alloit estre n'empescheroit pas qu'il ne pust encor se servir de son Bras & de son Conseil. Il y a quelques années que Monsieur de S. Laurens fut donné pour Précepteur à Monsieur le Duc de Chartres. Ce choix de Son Altesse Royale a

esté fort applaudy. On ne peut faire plus de progrès dans les Etudes , qu'en a fait ce jeune Prince. Aussi peut-on dire qu'il avoit de l'esprit dès le Berceau , & qu'à peine sçavoit-il parler, qu'il disoit des choses dignes d'estre remarquées. Je vous en ay rapporté beaucoup qui vous ont donné de l'étonnement, Ainsi vous pouvez vous imaginer quel plaisir aura Monsieur de Navailles de trouver une ame disposée à recevoir tout ce qu'il luy voudra inspirer de grand , & de digne de son auguste Naissance.

Vous sçavez le Voyage que le Roy doit faire le 26. du mois prochain. Il en a couru des Listes fausses en beaucoup d'endroits , ou entierement remplies de fautes. C'est ce qu'il m'oblige de

vous en envoyer une véritable. Quoy que je me sois prescrit pour regle de ne vous parler jamais que de ce qui est fait , afin de ne vous mander rien qui ne soit vray , j'ay crû que j'en devois user autrement en ce rencontre, pour vous empescher d'ajouter foy à quelque Liste falsifiée. Je ne vous assure pas que jusqu'au jour du depart il n'y aura point de changement à celle que je vous envoie. Le Roy est le Maître , & les Affaires d'un Etat ne demeurent pas toujours dans une mesme situation.

R O U T E . Q U E S A  
*Majesté doit tenir en son  
 Voyage.*

Le 26. May , à Corbeil.

Le 27. à Montereau.

Le 28. à Sens.

Le 29. à Joigny.

Le 30. & les deux jours suivants, à Auxerre.

Le 2. Juin, à Noyere.

Le 3. à Montbar.

Le 4. à Chanceau.

Le 5. & 6. à Dijon,

Le 7. à S. Jean de Laune.

Le 8. à Bellegarde.

Le 9. jusqu'au 15. au Camp sur la Saône.

Le 15. à Dole.

Le 16. 17. & 18. à Besançon,

Le 19. à Monbozan.

Le 20. à Leurre.

Le 21. à Bedford.

Le 22. à Cernay.

Le 23. à Colmar.

Le 24. à Benfeldt.

Le 25. 26. & 27. à Molzenn,

Le 28. à Boufvuillier.

Le 29. à Bouquenon.

Le 30. Juin, & les sept premiers

246      M E R C U R E

jours de Juillet, au Camp sur  
la Sarre.

Le 8. & 9. aux Deuxponts.

Le 10. à Sarbrik.

L'11. & 12. à Vaudrevange.

Le 13. à Boula.

Le 14. à Metz.

Le 15. à Malatour.

Le 16. & 17. à Verdun.

Le 18. à Sainte Menehould.

Le 19. à Châlons.

Le 20. à Epernay,

Le 21. & 22. Châteauthierry.

Le 23. à Meaux.

Le 24. à Versailles.

Ce sont 37 jours de marche,  
23 de séjour, & 60 pour tout le  
Voyage.

La premiere des Enigmes du  
dernier mois, a esté expliquée  
sur *la Corde*, qui en estoit le vray  
Mot, par Messieurs de Cou-

pance; Charles, Valet de Chambre de Mademoiselle d'Orleans, de la Ruë de la Vannerie; Constantin Renneville, de Caën; De la Tronche, de Roüen ( ces deux derniers en Vers; ) Mademoiselle Monsieur Provais; La charmante Manon, Amante du Medecin; La belle Manon de Pois, près les Andelis; L'aimable Manon generale de Paris; Le Berger désolé, à l'Anagramme, *Astutlié le Coq*; Barbé de Layde, Amant de la belle Marianne, de Roüen; Trente six Costes de la mesme Ville, Le Berger Contentin, & l'Amant inconnu de la belle Janneton de Bloye.

Le vray Mot de la seconde estoit la lettre N. Ceux qui l'ont trouvé sont Messieurs Buffon, Chanoin de la Cathédrale d'Orleans, & Grand Vicaire

de Clery , La Tour , I. Lagogué ,  
 d'Epernay en Champagne ; Dal-  
 mas Avocat , ( ce dernier en  
 Vers ; ) Mademoiselle C. T. N.  
 de Montaigu , du Fauxbourg S.  
 Marcel ; L'aimable Veuve &  
 charmante Brune , & Aston  
 Ogden. On a expliqué cette mê-  
 me Enigme sur *la Bouffole , la*  
*Noix , & la Tortuë.*

J'ajoute les noms de ceux qui  
 ont trouvé le sens de l'une & de  
 l'autre. Messieurs le Chevalier  
 d'Argence ; Angely de la Marti-  
 niere, d'Epoisse en Auxois; L'Ab-  
 bé le Vacher ; P. Carrier ; Cle-  
 ment , de la Chancellerie ; Leger  
 de la Verbissonne ; Boileau, Gou-  
 verneur de Monsieur le Comte  
 de Buffet ; De Flessel de Vermo-  
 let ; L'Abbé de la Faye ; L'Avocat  
 Dalmas ; Veneroni, Auteur du  
 Dictionnaire Italien ; Pinchon de

Roüen ; B. D. B. à l'Anagramme  
*le Blond Joly* ; In Lau RR. des V. à  
 Brisac ; Girault de Paris , & son  
 aimable Societé , mesdemoiselles  
 de montrieux de Vandôme ; De  
 Sommelsdick à la Nocle ; F. Ch.  
 à l'Anagramme , *Fin or caché au  
 soleil* , de la Ruë du Pan ; La  
 marquise à l'Anagramme , *Pure  
 image de Vertu* ; La Marquise  
 Diane d'Alcleon ; L'incomparable  
 Brune Louïson de la grande Ruë  
 de Sezanne ; La Beauté ressuscit-  
 ée , de Vassy en Champagne ;  
 La Belle à l'Anagramme , *Cherche  
 une amitié tendre* ; La Belle à l'A-  
 nagramme , *Ton vray mérite te fera  
 obéir* ; Les deux humeurs sympa-  
 tisantes ; Le tres-humble Servi-  
 teur de Rheims ; Le Capitaine  
 Voyageur , de la Ruë de Flandre  
 à Lyon ; Le Voyageur Africain ;  
 L'Impatient , de Noyon en

Picardie ; Le Medecin , Amant  
 de la belle Manon de Xaintes ;  
 Les Voyageurs de l'Isle S. Denys ;  
 P. T. N. Cameleon de Meaux ;  
 Le Partisan du vray mérite ; Le  
 jeune Compere inflexible aux  
 fausses douceurs ; Le Solitaire  
 Aventurier du Temple ; Le Fil-  
 lau de sa Marraine. *En Vers.*  
 Messieurs Rault de Roüen ; De  
 la Croix , de Bollebec de Caux ;  
 C. Hutuge d'Orleans ; Cotival  
 de Lange , de Blaise ; Avice , de  
 Caën ; L. Bouchet , ancien Curé  
 de Nogent le Roy ; Diereville ,  
 du Pont-Levesque , P. l'Hermi-  
 te ; L'Epinaÿ ; Buret , de Vitré  
 en Champagne ; Mademoiselle  
 Picart, Fille de Monsieur le Lieu-  
 tenant General de Fresnay le Vi-  
 comte ; Gygés , ou la petite As-  
 semblée du Havre ; Silvie , Al-  
 cidor , & la belle Nourriture de

la mesme ; Ville ; Le Chanoine Jacques Jacques ; L'albaniste, de Rouën ; L'aimable à l'Anagramme, *La Guerre est sur ma vie*, d'Amiens ; Le Compere de la belle Commere de Lile en Flandre ; & le jeune Tidiram.

Voicy deux nouvelles Enigmes. Monsieur Germain de Caën a fait la premiere ; & l'autre est d'un Homme de merite & de réputation.

## ENIGME

**M** *A bouche est sur ma teste, & fort loin de mon ventre ;  
l'habite également les hauts & les bas Lieux ;  
J'ay reçu pour Epoux un Agent furieux,  
Dont on ignore moins les effets, que le cenire.*

L 6



De diverses couleurs j'aime à parer  
 mon Corps ;  
 Je ne suis pas la même au dedans ,  
 qu'au dehors ,  
 Je porte des Habits & brillans ; &  
 funebres .  
 Je puis être éclairée , & sombre en  
 même temps ;  
 Je jouis quelquefois du jour , & des  
 tenebres ,  
 Et je suis à l'abry , quoy qu'exposée  
 aux vents .



En certaines saisons , où ie suis de  
 requeste ,  
 On veut avecque moy faire société ;  
 Mais il est d'autres temps , où n'é-  
 tant point de feste ,  
 On n'approche de moy que par ne-  
 cessité .

Je suis, quoy qu'immobile, au chan-  
 gement sujette ;  
 On m'habilloit iadis d'un large Vê-  
 tement ;  
 Mais grace à la mode, on veut pré-  
 sentement  
 Que ma Vêture soit la moitié plus  
 étroite.

## AUTRE ENIGME.

**E**rrant & vagabond, changeant  
 souvent de Maistre,  
 Sous le nom d'un Héros je me fais  
 reconnoître.  
 L'on me voit si soumis, qu'au moin-  
 dre des Humains,  
 Je suis un Serviteur utile à toutes  
 mains.  
 On m'estime en tous lieux, & sur-  
 tout dans la France.  
 On revere mon nom ; & quant à ma  
 naissance,

*Elle a tant de grandeur, & vient  
d'un si haut Lieu,*

*Que plusieurs des Mortels me pré-  
ferent à Dieu.*

On a eu nouvelles de Constantinople, que Monsieur de Guilleragues nostre Ambassadeur n'y eut pas plutôt reçu avis de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qu'il en fit rendre des actions de grace dans la Chapelle du Palais de France. La Messe y fut célébrée Pontificalement par Monsieur l'Evêque de Cysique, Vicaire Patriarchal de Constantinople, qui prononça un fort beau Discours Italien à la loüange de Sa Majesté. On chanta ensuite le *Te Deum*. Sans l'absence du Grand Seigneur, pendant laquelle il n'est point permis aux Chrétiens de faire des Ré-

puissances publiques, Monsieur de Guilleragues en eût fait faire devant son Palais, & sur les Vaisseaux Marchands François, mais il falut qu'il se contentast de donner un magnifique Repas à toutes les Personnes considerables de la Nation.

Vous vous souvenez de toutes les Fêtes qui ont été faites à Toulouse pour cette mesme Naissance. On a bien connu qu'elles se faisoient par zele, encor plus que par devoir, puis-qu'elles ont esté renouvelées dans la mesme Ville à la fin de Fevrier. On y representa chez les Peres Iesuites une Comédie ornée d'une Allegorie en forme d'Opera. C'estoit *La naissance de Mercure*, par rapport aux avantages que tire la France de celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne. La Comédie

avoit pour titre *le Philosophe à la Mode*, & l'on y joüoit les Cartéfiens. Voicy un endroit de cette Piece. C'est une Leçon qu'on donne à un jeune Homme, qui veut estre sçavant.

*Prenez dans la dispute un ascen-*  
*dant suprême,*  
*Pour les termes de l'art appelez-*  
*tout Systeme,*  
*Ce Systeme est tout clair, vôtre Si-*  
*steme est faux;*  
*Le Systeme qui donne une ame aux*  
*Animaux....*  
*Vous direz, l'étendue; & non pas, la*  
*matiere;*  
*Nombre infiny seroit une faute gros-*  
*siere,*  
*On dit pour bien parler; un nombre*  
*indéfiny.*  
*On ne dit plus le Corps, c'est un*  
*terme banny;*

*Pour parler comme il faut , on dira  
la Machine ,*

*C'est machinalement qu'on se  
meut , qu'on chemine ,*

*Qu'on prend & qu'on digere , &  
qu'on rend l'aliment ;*

*C'est le mot favory , que machina-  
lement.*

*Dire, Atomes , Monsieur ? nous se-  
rions ridicules.*

*Le dise Gassendy, nous parlons Mo-  
lecules.*

*Molecule est mignard , Molecule  
est si doux.*

*Dites , l'air ambiant, pour l'air au-  
tour de nous.*

*Mode est un terme bas, nous disons.  
façons d'estre ,*

*Façons d'estre de l'ame , aimer ,  
hair, connoistre ,*

*Mais on se sert fort peu du nom  
d'ame, ou d'esprit.*

*La substance qui pense est parmy  
mieux dit.*

Le terme d'ordre encore à cent choses s'applique ,

Et la raison de l'ordre est toujours sans replique.

Le mot de Phénomene est un de ces grands mots.

Que nous tenons tout prests pour étourdir les Sots.

Tout gist à bien sçavoir nostre Dictionnaire.

Pour jeter de la poudre aux yeux du gros Vulgaire,

Quant aux quatre Elemens, reduisez-les à trois.

Tenez ce qu'il vous plait; & si quelqu'un par fois

Vous fait voir nettement que c'est une Heresie ,

Répondez , Je ne sçay que la Philosophie ,

Je croy tout ce qu'on veut , puis qu'enfin j'ay la foy.

Mais le contraire est sûr de tout  
ce que je croy.

*S'il s'agist d'expliquer un effet difficile,*

*Faites couler par tout la matiere  
subtile,*

*Car pour tirer d'affaire un pauvre  
Homme arresté,*

*Elle vaut parmy nous l'occulte  
qualité.*

*Souvenez-vous enfin pour derniere  
parole,*

*De railler les Autheurs de l'ancien-  
ne Ecole;*

*Du College jamais ne parlez qu'en  
pitié.*

*Allez, c'en est là trop de plus de  
la moitié.*

*C'est par où mille Gens ont emporté  
d'emblee*

*La qualité d'Esprit de la haute vo-  
lée.*

On peut juger par ces Vers combien la representation de cette Piece estoit agreable.

Dans huit ou dix jours, Madame, je vous enverray le Livre intitulé, *Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire*, dont je vous parlay il y a deux mois Le Sieur Blageart le debitera en ce tems-là. On en a laissé échaper quelques Copies qui luy ont donné de la reputation. Je croy vous avoir déjà marqué ce qu'il contient. Ce sont des Preceptes tres-utiles pour écrire avec justesse des Lettres Galantes, & ces sortes d'Histoires que nous appellons *Nouvelles*. On y traite aussi de l'Histoire veritable. Tous les exemples dont se sert l'Auteur, pour prouver ce qu'il avance sont tres-agreablement tournez. Il y a même sujet de

croire que dans quelques-uns il entre un peu de Satyre, dont les Personnes qui voudront l'entendre pourront profiter. Les scrupules qu'il propose sur le Stile nous font connoistre la delicatesse de son esprit, & il seroit fort à souhaiter qu'il nous donnast quelque Ouvrage, où il se servist de ses propres regles. On le liroit avec grand plaisir.

Il paroitra dans le mesme temps un autre Livre, qui vous donnera lieu d'examiner si les regles que prescrit l'Auteur des *Sentimens* y sont observées. Il est intitulé, *Lettres diverses*. Le Sieur Blageart le debitera aussi dans huit ou dix jours. Rien n'est plus spirituel ny plus galant. Ces Lettres ont esté écrites en divers temps, & à diverses Personnes, par un Cavalier qui

est employé dans l'Armée. Il est aisé de connoître par le tour qu'il donne aux choses, qu'il a l'expérience du monde. L'avantage est grand pour bien écrire. Son stile est fort enjoué, & par conséquent tres-agreable. Vous pouvez attendre beaucoup de plaisir de cette lecture ; puis qu'un des Hommes de France, qui juge le mieux de toutes sortes d'Ouvrages, a dit, après avoir leu ces Lettres, que le seul défaut qu'il y trouvoit, c'estoit qu'il y avoit trop d'esprit.

L'Opéra de *Phaëton*, qui a servy de divertissement à la Cour ce Carnaval, fut donné pour la premiere fois au Public mardy dernier 27. de ce mois. Je vous en entretiendray dans ma premiere Lettre.

J'ay une grande Nouvelle à

vous apprendre ; c'est la grosse-  
 se de Madame la Dauphine , que  
 l'on tient sûre à la Cour. Cette  
 Princesse ne fera point le Voya-  
 ge ; mais la Reine , ne trouvant  
 point de fatigue qui ne luy soit  
 agreable avec le Roy , ne laissera  
 pas de l'accompagner. Je vous ay  
 parlé dans cette Lettre de la con-  
 valescence de monsieur le Chan-  
 celier. Il vient d'avoir encor un  
 accès de fièvre , mais selon les  
 apparences cet accès sera sans  
 suite. Je croy que les Vœux que  
 l'on fait icy pour la santé de ce  
 grand Ministre , contribuent  
 beaucoup à sa guerison ; & je  
 suis persuadé qu'on n'en fait pas  
 moins dans vostre Province.

*A Paris , ce 30. Avril 1683*



## A V I S.

*Il s'est glissé une faute dans le chiffre du dernier Extraordinaire, page 101. Elle est au premier nombre de la neuvième ligne, au lieu de 6283. il doit y avoir 6282.*







